

**Raportu d'infurmazione nant'à l'inchiesta suciolinguistica nant'à
a lingua corsa**
**Rapport d'information sur l'enquête sociolinguistique sur la
langue corse**

**Rapport du Président
du Conseil Exécutif de Corse**

Raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica

De prime abord, il convient de préciser que la Collectivité de Corse est chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique dans l'île. En outre, elle développe la langue et la culture corses à travers sa politique culturelle. De ce fait, la présence de la langue corse doit être visible dans chaque action publique qui concerne le monde culturel et patrimonial tels que la musique, l'audiovisuel ou encore le théâtre... Si la Collectivité de Corse est chargée de promouvoir la langue corse, son action est d'autant plus renforcée par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dans laquelle la région est en charge de la promotion de la langue.

1- Éléments de cadrage

L'enquête a été réalisée en 2 temps, une première partie auprès d'un panel de personnalités qualifiées, interrogées afin de cibler les questions à poser à l'échantillon représentatif de la population. Cet échantillon est composé de 1500 personnes majeures issues de toutes les régions de l'île, à parité de sexe et d'âge variés.

Administrés par des étudiants de l'Università di Corsica, les questionnaires ont été présentés en langue corse (version Pumonti et Cismonte) pour les répondants affirmant être capables de le parler, en français pour ceux ne s'en sentant pas la capacité.

L'objectif général de l'étude était de confirmer ou d'infirmer une quinzaine d'hypothèses de travail visant à définir la perception des compétences, de l'usage, des moyens d'apprentissage et de la représentation de la langue corse en Corse.

2- Principaux résultats

Ci-après sont présentés les résultats les plus significatifs issus de cette enquête. Le premier chiffre révélé par celle-ci nous apprend que plus de 40% des personnes interrogées ont souhaité répondre en corse.

Maîtrise de la langue

- 30% se déclarent bilingue
- 13% affirment bien le parler et bien le comprendre
- 20% disent bien le comprendre et le parler un peu

Ainsi, **63%** sont considérés comme « locuteurs au sens large » du corse, à cela s'ajoutent 20% de « locuteurs passifs », le comprenant mais ne le parlant pas. Cette proportion englobe les 3 profils suivants :

- Je suis bilingue ;
- Je comprends bien et je sais bien parler ;
- Je comprends bien et je sais un peu parler.

Cette proportion renverrait à un nombre total de locuteurs de plus de 18 ans compris entre **164 400** et **177 500**. Ce chiffre apparaît extrêmement surestimé car il comptabilise ensemble des individus qui sont des « locuteurs réels » ou actifs et des individus qui sont des « locuteurs potentiels » qui ont une expérience et/ou une certaine connaissance de la langue mais ne la pratiquent pas.

Pour obtenir une estimation plus fiable de la proportion et du nombre de locuteurs, les consultants ont proposé de s'intéresser à ce que l'on appellera les « locuteurs actifs », c'est-à-dire les individus qui, indépendamment de leur niveau de maîtrise de la langue, vont saisir les occasions qui s'offrent à eux de l'utiliser au quotidien. A partir de cette définition, on peut estimer la proportion de locuteurs actifs à **39,1%** de la population adulte vivant en Corse. Cela correspondrait à un nombre total de locuteurs actifs adultes en Corse compris entre **99 000** et **112 000** environ. L'estimation centrale retenue est donc de **105 500** « locuteurs actifs ».

Une répartition disparate entre les territoires

- Pays Ajaccien 18% bilingues, 59% de locuteurs
- Centre Corse 50% bilingues, 75% de locuteurs
- Pays Bastiais 36% bilingues, 70% locuteurs
- Extrême Sud 25% bilingues, 35% locuteurs

Contraste important entre les zones rurales ou faiblement touristiques et les zones à fort développement de population

L'usage au quotidien

- 2% ont déclaré parler uniquement corse au quotidien
- 34% déclarent utiliser le français et le corse au quotidien
- 20% disent utiliser le français et occasionnellement le corse

Compétences écrites vs. Compétences orales

- 67% des +50ans contre 46% des -40ans estiment bien ou très bien

- comprendre une personne à l'oral
- 58% des +50ans contre 28% des -40ans pensent pouvoir tenir une conversation
- 13% des +50 ans contre 24% des -40ans affirment pouvoir écrire un texte

Les compétences écrites sont faibles, mais plus présentes chez les plus jeunes, à l'inverse des compétences orales.

Apprentissage et transmission du corse

- 94% des parents souhaitent que leurs enfants parlent le corse
- 40% estiment que la transmission familiale se perd
- 55% des corsophones parlent corse et français à leur enfant, ¼ seulement le français
- 72% des répondants considèrent qu'on parle de moins en moins le corse à la maison

L'apprentissage est perçu comme essentiellement familial et en recul bien qu'il bénéficie d'une image très positive.

L'école et les outils d'apprentissage du corse

- 34% des répondants ont eu un enseignement en langue corse (rappel 50% ont +50ans)
- 63% de ceux-ci estiment l'apprentissage satisfaisant
- 93% l'ont considéré très important pour eux
- 68% estiment que cet apprentissage est insuffisant à la maîtrise
- 66% estiment qu'il existe de plus en plus d'outils d'apprentissage
- 62% considèrent le corse plus mis en avant dans les médias

L'école est jugée utile, voire indispensable, mais insuffisante et trop peu bilingue, alors que les outils extérieurs sont vus comme de plus en plus mis en avant.

La langue dans les usages

- 37% des locuteurs du corse utilisent essentiellement le français au quotidien
- 85% déclarent parler le corse en famille, 71% à la maison
- 40% des locuteurs -25 ans le parlent au quotidien contre 77% des + 50ans
- 60% de ceux qui ne parlent que le français sont des femmes
- 58% des hommes contre 42% de femmes parlent les 2 au quotidien

Le corse est une langue de « groupes » parlé en famille, en village ou entre personnes se sachant locutrices, elle est plus parlée par les hommes et les personnes plus âgées.

La représentation du corse

- 52% des répondants (locuteurs ou non) ont un attachement très fort (10/10) à la langue corse, seuls 9% lui attribuent un attachement faible (inf. à 5/10)
- 88% estiment important de sauvegarder la langue corse
- 97% se déclarent fier de savoir le parler
- 99% des répondants estiment que la langue fait partie de l'identité corse
- 79% considèrent que c'est une langue comme les autres

La langue est perçue comme essentielle et structurante de la société et sa sauvegarde est vue comme nécessaire, 71% des répondants considèrent que la coofficialité est nécessaire.

3- Interprétation

La société semble donc faire consensus autour de la langue corse, alors même que la pratique de la langue diminuerait. D'abord, il convient d'être prudent avec la prétendue homogénéité de la société. Ainsi, si une majorité de la population se positionne en faveur de la langue, voire du bilinguisme, il ne faut pas perdre de vue que la compréhension du concept de bilinguisme peut varier selon les individus : les gens peuvent se déclarer favorables à une société bilingue mais en fait ils ne savent pas et ne comprennent pas exactement ce que cela signifie, ou implique.

Toutes les personnes interrogées considèrent que la langue est un marqueur fort de l'identité, et ce plus que jamais alors que dans le même temps la pratique est minorée. On peut même dire que la langue corse a perdu sa fonction communicative alors que sa fonction identitaire s'est accrue. On sait qu'elle existe, on légitimera son appartenance par un usage très limité (« un mot, une expression, un tee-shirt suffiront »). Cette perception d'une identité forte, au travers de la langue, traverserait les frontières insulaires : ainsi, d'après l'un des acteurs interrogés, les continentaux arrivant seraient motivés à apprendre le corse, le jugeant comme nécessaire. Enfin, d'aucun pourrait craindre une mauvaise appropriation de la langue corse, « une langue drapeau ».

Pour autant, tous les progrès, les divers supports existants ainsi que les soutiens observés, ne suffisent pas à transmettre un élan suffisant pour qu'il y ait un plus grand usage du corse de manière naturelle par la population.

On ne fait pas encore assez l'hypothèse que les personnes que l'on rencontre pourraient être corsophones pour s'adresser à elles en corse de manière spontanée. Aussi, à moins d'avoir établi un contact corsophone au préalable avec quelqu'un, il est peu probable que des échanges surviennent en corse. Il manquerait donc un élan populaire, qui peut s'expliquer par un blocage psychologique : "Il faut avoir le courage de parler !" L'image que l'on se fait de la langue, du locuteur idéal peuvent ainsi encourager des blocages. L'accueil dans une communauté de locuteurs peut être aussi vécu comme difficile. Par exemple, dès lors qu'un jeune s'adresse à des personnes plus âgées et/ou dont le corse est la langue maternelle, il peut s'avérer difficile d'être reconnu par ce groupe de locuteurs. Le rôle des plus qualifiés serait alors de répondre en corse à ces personnes qui font « l'effort » de parler, pour les considérer et les inclure dans un échange sans les juger. Ce genre de pratiques aurait au surplus pour avantage de favoriser l'apprentissage et la transmission.

On note enfin que la langue revêt également un caractère intellectuel, ce qui n'a pas été toujours le cas. Des chercheurs et intellectuels la pratiquent, ce qui valorise la langue et la rend désirable, mais peut impressionner des locuteurs moins assurés.

4- Les recommandations en faveur d'une reprise de la langue

La thèse la plus souvent reprise au cours des entretiens est celle de faire revenir la langue corse dans la rue. Ainsi, comme exposé précédemment, on constate que la langue corse a gagné des pans de la société qui lui étaient jusqu'ici fermés, mais aujourd'hui pour la revitaliser, il faudrait la faire revenir dans la rue, la faire revenir à une fonction de communication. Car, même si les personnes interrogées ne se sont pas montrées pessimistes, le constat d'une baisse de la pratique a été partagé par tous.

- **Un changement de statut** : même si pour certains, le statut actuel de langue « régionale » et « minoritaire » n'empêcherait en rien le développement de la langue (en effet, la charte des langues minoritaires peut s'approprier à divers niveaux : du minimum au maximum. Elle se présente comme un menu. A titre d'exemple, un des niveaux les plus avancés implique l'usage des langues minoritaires dans le milieu judiciaire par exemple), nombreux sont les interlocuteurs à s'être prononcés en faveur d'un statut de co-officialité. Pour certains, cela ne constitue pas une solution idéale - car elle s'accompagne d'obligations - mais elle devient nécessaire, pour d'autres, car elle apparaît comme la meilleure solution possible, pour que le corse devienne incontournable. Ainsi, la mise en œuvre d'un tel statut de co-officialité contribuerait à ériger la langue corse comme "a lingua di u pane". L'obtention d'un statut particulier permettrait en outre d'utiliser la langue corse dans certains lieux publics comme la Poste.

- **Des institutions exemplaires** : afin de donner l'exemple, les institutions au premier rang desquelles la Collectivité de Corse et l'Université de Corse devraient employer davantage le corse en interne mais également dans le cadre de leur communication externe. Cette exemplarité passe également par la formation des personnels. De plus, les échanges et les prises de parole en langue corse devraient être également encouragés (aujourd'hui elles sont jugées trop peu nombreuses, et surtout toujours initiées par les mêmes personnes). Par ailleurs, les signataires de la charte de la langue corse (dont les premières ont été signées il y a une dizaine d'années) devraient aussi réactualiser leur engagement.

- **L'irrigation linguistique de la société** : afin de faire sortir le corse dans la rue pourrait être favorisée par :

- Une sensibilisation des locuteurs de demain (les enfants) : pour que le corse devienne toujours plus populaire et usité, les personnes interrogées s'accordent à dire que le premier public à attendre serait les enfants. Cela passerait par le renforcement de l'enseignement à l'école, mais pas seulement. Il s'agirait de développer aussi l'usage de la langue à l'extérieur du milieu scolaire en aidant les associations culturelles et sportives à travailler à la racine en formant leurs encadrants.

- La popularisation de la langue : d'après certains interlocuteurs, afin de populariser la langue, il faudrait communiquer massivement sur les intérêts de parler le corse afin de le rendre attractif, de faire en sorte qu'il soit à la mode ;

- Développer la signalétique en langue corse, et plus globalement accroître la présence de la langue corse dans la société (y compris dans les commerces) pour sortir de la minorité linguistique ;

- Mettre à disposition de l'ingénierie pour accompagner la montée en compétences des acteurs socio-économiques ;

- Ajouter une dimension culturelle et historique à l'apprentissage de la langue (histoire de la langue) pour redonner à la langue sa valeur ;

- Développer les outils/supports pédagogiques, de manière ludique, et sectorisés (pour un secteur d'activité par exemple) pour susciter l'intérêt et son appropriation ;

-L'encadrement du développement de la langue : pour développer la langue et la faire sortir de ses lieux de pratique habituels, il est important de l'avis de certains, qu'elle traite de sujets contemporains, actuels. La création, l'harmonisation et l'officialisation de mots nouveaux (néologismes), via un cadre de référence, apparaît comme une nécessité. Pour autant, celle-ci ne peut se faire sans le contrôle d'une autorité dédiée. La langue demeure toutefois polynomique, et il faut préserver cette dimension.

- La mobilisation de ceux qui savent parler -"quelli chì sanu parlà "- et favoriser une parole libérée chez les locuteurs moins avertis. C'est justement ce type de mécanisme qu'il faut combattre, pour changer certains réflexes et encourager les locuteurs, y compris débutants à s'exprimer en langue corse ;

- Enfin, le frein principal que rencontre la langue corse dans son expansion résiderait dans la volonté de chacun de parler la langue. Tous les locuteurs en capacité de s'exprimer en langue corse devraient parler, et il faut donc encourager les initiatives dans ce sens. La population doit s'engager pour la langue car la volonté affichée par tous ne suffit pas.

• **Les nouvelles technologies** : les réseaux sociaux sont un pan majeur de l'expression à exploiter : ils pourraient ainsi participer à la normalisation de la langue, car ils constituent des moyens de communication. Des initiatives pourraient alors être engagées, dont la traduction des applications et réseaux sociaux les plus usités par les jeunes (une traduction de Facebook avait été initiée, mais il s'agit d'un travail lourd). Aujourd'hui, il semble plus pertinent de s'intéresser à TikTok ou Snapchat de l'avis des interlocuteurs. En outre, la langue corse pourrait se servir de l'informatique à plusieurs titres, et notamment en matière de supports d'apprentissage en ayant recours aux supports dématérialisés (méthode d'apprentissage en ligne Gymcorsu, Interomania, blogs, etc.). Un travail pourrait également être mené sur les systèmes de reconnaissance vocale, dans les jeux pour les enfants (inexistants à l'heure actuelle), etc

• **La création d'un observatoire sociolinguistique**

• **Un changement de paradigme** : retisser des liens avec le monde italoophone -tant au plan culturel que linguistique- pourrait constituer un moteur important et renforcer l'attractivité du corse, notamment car le corse est une langue véhiculaire.

5- Conclusion

La proportion de locuteurs passifs présumée (environ 170 000) est considérée comme surestimée. En revanche celle des locuteurs actifs (105 000) correspond aux estimations de la précédente enquête de 2012, mais ne reflète pas nécessairement les pratiques quotidiennes de la langue corse. En effet, une partie non négligeable des bilingues ne le pratiquent pas régulièrement.

La volonté publique de normaliser l'usage de la langue corse s'inscrit dans un contexte singulier marqué par de profonds bouleversements survenus au cours du temps. En effet, la pratique de la langue corse a considérablement diminué depuis la seconde guerre mondiale, principalement en raison d'une transmission

intergénérationnelle en déclin. La langue corse menacée de disparaître selon l'Unesco, n'est pas encore sauvée, loin de là. Malgré la prise de conscience collective et les nombreux efforts réalisés pour promouvoir la langue corse, dans les divers domaines de la vie en société, la normalisation de la langue corse semble complexe à mettre en place.

L'enquête a permis de noter que la langue corse est vue de manière très positive au travers de la population, elle est perçue comme étant en danger et les actions visant à la promouvoir sont jugées nécessaires. Les répondants estiment que le corse est insuffisamment parlé dans la société et que la langue est trop souvent cantonnée au registre du privé, du cercle familial ou amical ou du village. Sa place tend, selon eux, à décroître dans la société, notamment chez les plus jeunes et chez les femmes, mais les initiatives des médias et des structures extérieures afin de promouvoir la langue sont jugées utiles.

L'apprentissage à l'école quant à lui jouit d'une image très favorable, et son renforcement est estimé comme nécessaire, mais non suffisant, au développement de la langue. Ainsi, la formation d'enseignants en langue corse est une proposition largement formulée par les répondants (90%).

La transmission intergénérationnelle, facteur important de la survie d'une langue, perçue comme essentielle est indispensable et jouit d'une volonté positive des parents (ou futurs parents), 55% affirment parler corse et français à leurs enfants, 11% le corse uniquement. Ceux-ci affirment largement, lorsqu'ils sont locuteurs, souhaiter transmettre le corse à leurs enfants, malgré cela $\frac{1}{4}$ des locuteurs ne parlera qu'en français à ses enfants.

Parmi les propositions formulées par les répondants, celles visant à l'amélioration du de l'enseignement et de la formation arrivent en tête (contenu des enseignements, valorisation de l'apprentissage scolaire, bilinguisme scolaire). Concernant les adultes, la création et l'amélioration des dispositifs existants (cours, ateliers), la promotion dans les médias ou encore l'apprentissage à destination des étrangers reviennent régulièrement.



Jeudi 21 octobre 2021

Cullettività di Corsica
Collectivité de Corse

Réalisation d'une enquête
sociolinguistique sur la langue corse

Rapport final

Sommaire

1. LE CADRAGE METHODOLOGIQUE GENERAL.....	4
1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE	4
1.2 LA METHODOLOGIE EMPLOYEE	6
1.2.1 LES DIFFERENTES PHASES DE LA MISSION	6
1.2.2 LES SOURCES D'INFORMATION	8
1.2.3 LES LIMITES DE LA DEMARCHE D'INVESTIGATION	9
2. LES SPECIFICITES DU CADRE TERRITORIAL D'INTERVENTION	10
2.1 UNE PHOTOGRAPHIE DE LA DEMOGRAPHIE INSULAIRE	10
2.1.1 LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	10
2.1.2 LES CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI	14
2.2 UNE PREMIERE APPROCHE DE LA PLACE DE LA LANGUE CORSE.....	16
2.2.1 LE CADRE DE DEVELOPPEMENT ET DE PROMOTION DE LA LANGUE CORSE	16
2.2.2 DES COMPLEMENTS APPORTES PAR LA REVUE LITTERAIRE	29
2.2.3 UNE MESURE DE LA PLACE DE LA LANGUE CORSE : L'ENQUETE DE 2012	32
2.3 UNE PERCEPTION QUALITATIVE DE L'USAGE DE LA LANGUE	42
2.3.1 LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'ENQUETE	42
2.3.2 LES ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES	44
3. L'ANALYSE SYSTEMATIQUE DE L'USAGE DE LA LANGUE	63
3.1 LES HYPOTHESES DE TRAVAIL	63
3.2 LA CONDUITE DES OPERATIONS TECHNIQUES DE MESURE	66
3.2.1 LA REDACTION DU QUESTIONNAIRE	66
3.2.2 LA REALISATION EFFECTIVE DE L'ENQUETE	69
3.3 LES RESULTATS EMPIRIQUES	75
3.3.1 LE CADRE STATISTIQUE ET TYPOLOGIQUE	76
3.3.2 THEME 1 : LES COMPETENCES	79
3.3.3 THEME 2 : L'APPRENTISSAGE	94

3.3.4	THEME 3 : L'USAGE	104
3.3.5	THEME 4 : LA REPRESENTATION DE LA LANGUE CORSE	115
3.3.6	SYNTHESE	128
3.4	UNE ESTIMATION DU NOMBRE DE LOCUTEURS EN CORSE	129
	<u>ANNEXE</u>	<u>132</u>

1. Le cadrage méthodologique général

On récapitulera dans cette section les objectifs de la mission et les méthodes employées dans le traitement de la problématique.

1.1 Rappel des objectifs de l'étude

La présente mission vise à mesurer et à comprendre la place de la langue corse dans notre société. Elle s'inscrit dans un cadre de développement et de promotion des usages sociaux de la langue, dans le prolongement de la feuille de route 2011-2015 rédigée par la Collectivité de Corse (CdC) et auquel le plan lingua 2020 adopté par l'Assemblée de Corse en 2015 fait référence. Ce dernier plan, vise globalement la normalisation de la langue corse et l'atteinte du bilinguisme, et ce au travers de 6 objectifs présentés ci-après en substance :

- Décomplexer les individus dans leur pratique de la langue ;
- Donner la possibilité à chacun d'apprendre et d'approfondir ses compétences linguistiques en langue corse ;
- Développer et structurer l'offre de formation et d'activités en langue corse ;
- Accompagner l'offre privée, publique et associative, dans leur structuration afin d'en améliorer la visibilité ;
- Développer et diffuser les outils (pédagogiques, linguistiques, terminologiques et toponymiques) adaptés à une société bilingue ;
- Développer l'observation et l'analyse de la situation sociolinguistique corse.

C'est justement ce dernier point qui est au cœur de l'intervention souhaitée par la direction de la langue corse de la CdC.

Pour rappel, la langue corse connaît de nombreux changements depuis plusieurs décennies tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. La pratique courante et la transmission intergénérationnelle ont en effet fortement diminué depuis la seconde guerre mondiale à tel point que l'UNESCO a classé le corse parmi les langues « en danger ». Parallèlement, la langue corse, depuis les années 1970, n'a eu de cesse d'investir de nouveaux champs sociaux et institutions au rang desquels figurent l'éducation bien évidemment mais également la littérature et les médias notamment. Outre, le domaine éducatif et littéraire, le développement de la langue corse au sein du champ médiatique a

connu un progrès considérable eu égard aux problématiques liées à la minoration linguistique.

Cependant, toute cette poussée normalisatrice, au sens où l'entend la sociolinguistique catalane au sujet de la normalisation linguistique, c'est-à-dire « concevoir et promouvoir un ensemble d'initiatives en faveur de la valorisation de la langue et de son usage » afin de le rendre normal dans tous les domaines de la vie en société, semble avoir atteint ses limites.

Les auteurs du rapport « *Lingua corsa : un fiatu novu* » ont caractérisé ce contexte en qualifiant l'institutionnalisation du corse comme « tâtonnante » et « hésitante » (CTC, 2007 : 40).

L'intervention souhaitée par la CdC, fait suite au projet de coofficialité voté par l'Assemblée de Corse en 2013 ; elle permettra de recueillir des données indispensables dans le cadre d'une politique de développement linguistique, préalable à toute politique interventionniste de normalisation. De plus, elle viendra en continuité, compléter utilement la précédente grande enquête sociolinguistique sur la langue corse réalisée par la Collectivité Territoriale de Corse en 2012.

Ces différentes enquêtes revêtent une importance capitale pour les raisons précitées mais également dans la mesure où les acteurs politiques, scientifiques et sociaux, n'ont jamais eu à disposition dans le cadre corse, des données aussi précises et complètes sur un secteur-clé de la politique linguistique.

Dans cette perspective singulière, le recours à un conseil externe devra offrir une contribution technique de nature à permettre l'atteinte de deux objectifs distincts :

- Offrir aux services de la CdC une méthodologie rigoureuse et sur mesure pour le recueil et le traitement des données ;
- Offrir une interprétation au plus juste sur le plan statistique et sociolinguistique des résultats obtenus.

1.2 La méthodologie employée

Les consultants se proposent ici de reprendre les différentes étapes de la mission ayant permis d'atteindre les objectifs escomptés, ainsi que les sources d'information utilisées et les difficultés rencontrées.

1.2.1 Les différentes phases de la mission

La présentation des conditions méthodologiques de l'intervention porte initialement sur la description des tâches à respecter pour mener à bien la mission.

a) Etape n°1 : Le lancement de la mission

Les objectifs de cette première étape ont consisté à préciser le contenu et l'organisation de la mission puis à prendre connaissance du contexte d'intervention. A ces fins, une réunion de lancement a été organisée. A l'occasion de cette étape de lancement, un certain nombre de documents ont été mis à disposition des consultants. Ces derniers ont également procédé à quelques recherches complémentaires afin de mieux apprécier les spécificités du cadre d'intervention. Une restitution des principaux enseignements identifiés est proposée dans les parties 2.1 et 2.2 du présent rapport.

b) Etape n°2 : L'enquête qualitative

Cette 1^{ère} étape d'investigation de terrain constituait le préalable indispensable à la conduite d'une enquête quantitative – ou enquête par questionnaire – plus large, dont l'ambition a consisté à identifier un certain nombre de problèmes en matière de pratiques, d'aptitudes ou de représentations de la langue corse qui par la suite, seront vérifiées – ou non – par le biais d'une vaste enquête par questionnaire (étape n°3).

Des tendances ont ainsi été identifiées.

c) Etape n°3 : L'enquête quantitative

Principal objet de la mission, les consultants ont mis en place une vaste enquête par questionnaires auprès de 1 500 individus originaires des différentes microrégions dans l'île. Après l'étape de sélection des enquêteurs, tous étudiants de l'Université di Corsica, les consultants ont construit la version française du questionnaire, le protocole d'enquête pour chacun des 7 enquêteurs, et mis en place le pré test. A l'issue du pré test, des modifications ont été effectuées pour faciliter l'administration du questionnaire, puis l'enquête à grande échelle a pu débuter.

Durant toute la période de réalisation de l'enquête, les consultants ont suivi de manière hebdomadaire, le nombre de questionnaires réalisés et le profil des interrogés afin de garantir le respect de l'échantillonnage.

Une fois l'enquête terminée, les consultants ont :

- Redressé les données pour s'assurer de leur représentativité à l'échelle de la Corse ;
- Paramétré le logiciel de traitement des données ;
- Saisi les données ;
- Analysé les données et tiré les principaux enseignements, ayant permis d'aboutir à la réalisation de ce rapport.

d) Etape n°4 : L'accompagnement à la définition d'une stratégie territoriale (à venir)

1.2.2 Les sources d'information

Quatre sources principales d'information ont guidé le travail des consultants dans le cadre de cette étude :

a) Recherches documentaires et statistiques

Les documents présentant un intérêt du point de vue de la mission ont fait l'objet d'une analyse. Les études ou enquêtes, notamment conduites par INSEE, Opinion Way, Eurostat, ou encore réalisées par des sociolinguistes... ont permis de définir le cadre général d'analyse de l'étude.

b) Etude statistique secondaire

Il s'est agi notamment de procéder à la collecte et au tri des informations statistiques existantes, relatives à la démographie en Corse, notamment dans les différents organismes publics, afin de préparer le travail d'échantillonnage. Le traitement statistique de ces informations a été effectué en fonction de leur qualité, grâce à des méthodes de première génération (Tri à plat).

c) Etude qualitative

Dans le but de préparer le travail de construction du questionnaire, les consultants ont réalisé un certain d'entretiens individuels préalables, afin de dégager de grands axes de réflexion. Ces grands axes allaient permettre par la suite de définir des hypothèses de travail devant guider la formulation des questions et réponses.

La technique des entretiens dits semi-directifs a été employée, et la confidentialité respectée. Les entretiens réalisés, d'une durée d'1 à 2 heures, ont été très enrichissants.

Au total, ce sont 12 interlocuteurs qui ont été interrogés (Partie 2.3.1).

d) Etude quantitative

Outil incontournable de collecte des informations, le questionnaire devait répondre à un certain nombre d'exigences techniques, dont la vérification d'un certain nombre d'hypothèses définies en amont. Plusieurs items ont été formulés à cette fin. Une fois obtenue la validation de la version française du questionnaire, la traduction en corse a été réalisée par les étudiants devenus enquêteurs.

1.2.3 Les limites de la démarche d'investigation

Un certain nombre de difficultés ont été rencontrées dans le cadre de cette mission :

- 1^{ère} difficulté : **Les carences en matière de données statistiques relatives à la population de locuteurs. En effet, force est de constater que la plupart des études réalisées à ce sujet, tant à l'échelle de la Corse, qu'ailleurs, témoigne de données imparfaites : elles sont anciennes, contradictoires, jugées peu réalistes, et parfois incomplètes. Ainsi, une des principales difficultés rencontrées en la matière porte sur l'estimation des locuteurs pour une aire linguistique donnée.** Il est donc important pour les données communiquées dans ce rapport de les prendre avec beaucoup de précaution. Ces insuffisances rapportées rendent encore plus nécessaire la conduite, dans le cas de la Corse, d'une enquête sociolinguistique complète et récente, d'autant plus que des initiatives encourageantes ont été rapportées, notamment en matière de politique publique ;
- 2^{ème} difficulté : en l'absence d'études probantes, certains acteurs interrogés ont évoqué avoir des difficultés à la fois à proposer des estimations quant au nombre de locuteurs approximatif en Corse, ou encore, quant aux différents types de profil de locuteurs ;
- 3^{ème} difficulté : Le manque de disponibilité de certains interlocuteurs qui a pu retarder la remise de ce rapport.

2. Les spécificités du cadre territorial d'intervention

Afin de définir les spécificités du cadre d'intervention de cette mission, il semble opportun préalablement d'apporter à l'analyse, quelques traits de caractéristiques de la démographie en Corse, qui sera directement visée par le biais de l'enquête sociolinguistique. Ce travail de cadrage sera par la suite complété par des documents cadres de référence en matière de politique publique, une revue brève de la littérature, ou encore les enseignements issus de la précédente enquête, permettant d'offrir une première approche de la place de la langue corse dans notre société, enrichie par les entretiens de terrain par la suite.

2.1 Une photographie de la démographie insulaire

2.1.1 Les grandes tendances socio-démographiques

a) La dynamique démographique

La Corse compte 334 938 habitants en 2017. La population en Corse connaît durant la période 2009-2017, une croissance de +10%, impulsée principalement par le solde migratoire ; une évolution nettement plus élevée que celle observée à l'échelle de la France métropolitaine au cours de la même période (+3%).

	2009	%	2017	%	Evol 2009-2017
0 à 14 ans	46 252	15%	51 496	15%	11%
15 à 29 ans	51 300	17%	50 912	15%	-1%
30 à 44 ans	62 009	20%	63 820	19%	3%
45 à 59 ans	64 886	21%	70 050	21%	8%
60 à 74 ans	50 629	17%	61 577	18%	22%
75 ans ou plus	30 599	10%	37 084	11%	21%
Ensemble	305 675	100%	334 938	100%	10%

Tableau 1. Evolution de la répartition de la population par tranches d'âge en Corse en 2009 et 2017 (adapté de l'INSEE)

Par ailleurs, les statistiques démographiques tendent à révéler un certain vieillissement de la population (+22% d'individus âgés de 60 à 74 ans entre 2009 et 2017 et +21% pour ceux âgés de 75 ans et plus durant la même période contre +10% en moyenne).

D'après les dernières données disponibles, 29% de la population insulaire est âgée de plus de 60 ans contre 25% en France en 2017, soit 4 points de plus.

Un article de l'INSEE¹ précisera que la Corse est l'un des territoires les plus âgés de France (classé en 2^{ème} position), de par sa proportion de séniors en 2015.

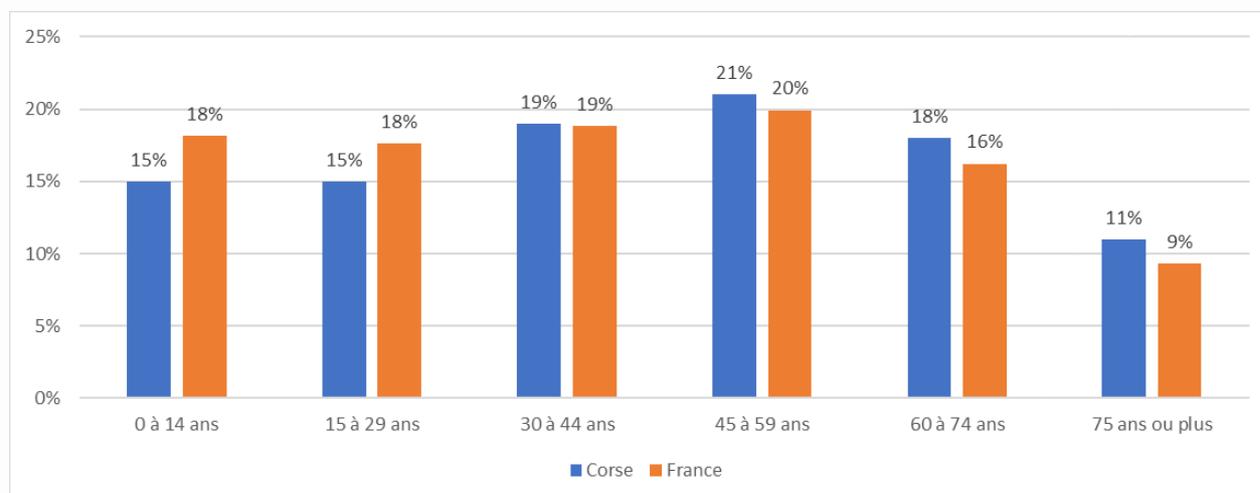


Figure 1. Ventilation de la population par tranche d'âge en 2017 en Corse et en France (adapté de l'INSEE)

A l'échelle insulaire, cette dynamique s'observe sans surprise principalement au sein des deux plus grandes microrégions dans l'île, le pays Ajaccien (avec +13% entre 2009 et 2017) et le pays Bastiais (+9%). **En 2017, ces deux pays accueillent 60% de la population insulaire.** On soulignera également l'essor démographique des territoires Castagniccia Mare e Monti (+14%), bénéficiant de la périurbanisation de la région Bastiaise, et l'Extrême Sud Alta Rocca (+12%), même si ces territoires pèsent plus modérément dans la démographie globale.

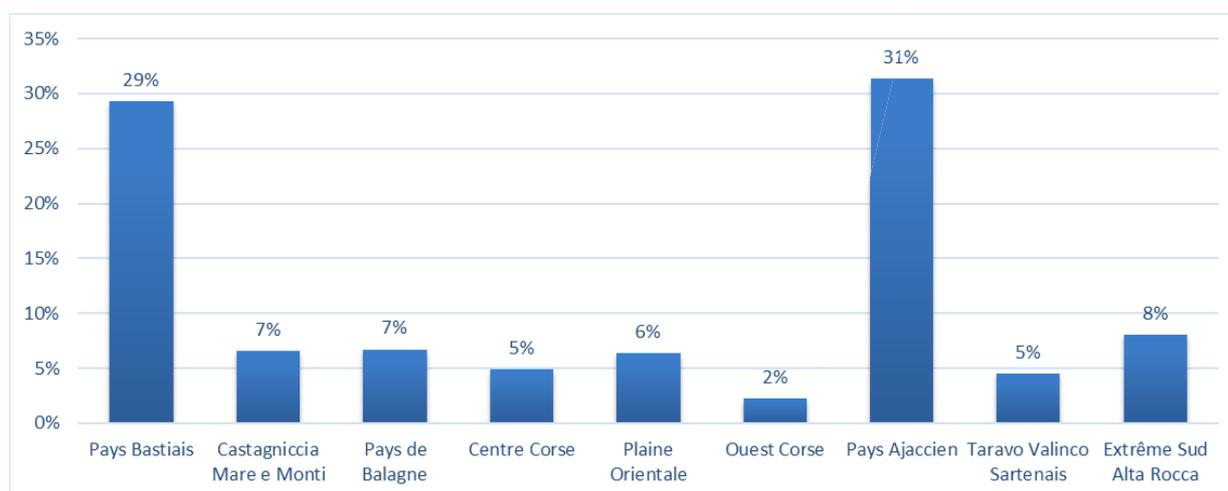


Figure 2. Répartition de la population totale par territoire de projet en 2017 (adaptée de l'Insee)

¹ INSEE Analyses n°25, « La Corse pourrait compter 21 000 séniors dépendants en 2030 », avril 2019, 4 pages.

Les autres microrégions connaissent également une évolution favorable mais de moindre ampleur.

	2009	2017	%
Pays Bastiais	90 395	98 101	9%
Castagniccia Mare e Monti	19 311	21 988	14%
Pays de Balagne	21 398	22 517	5%
Centre Corse	15 862	16 292	3%
Plaine Orientale	19 718	21 236	8%
Ouest Corse	7 374	7 629	3%
Pays Ajaccien	93 390	105 131	13%
Taravo Valinco Sartonais	14 198	15 216	7%
Extrême Sud Alta Rocca	24 028	26 828	12%
Total population	305 674	334 938	10%

Tableau 2. Evolution de la population globale par territoire de projet entre 2009 et 2017 (adapté de l'Insee)

Enfin, la population en Corse est majoritairement féminine (51%) en 2017.

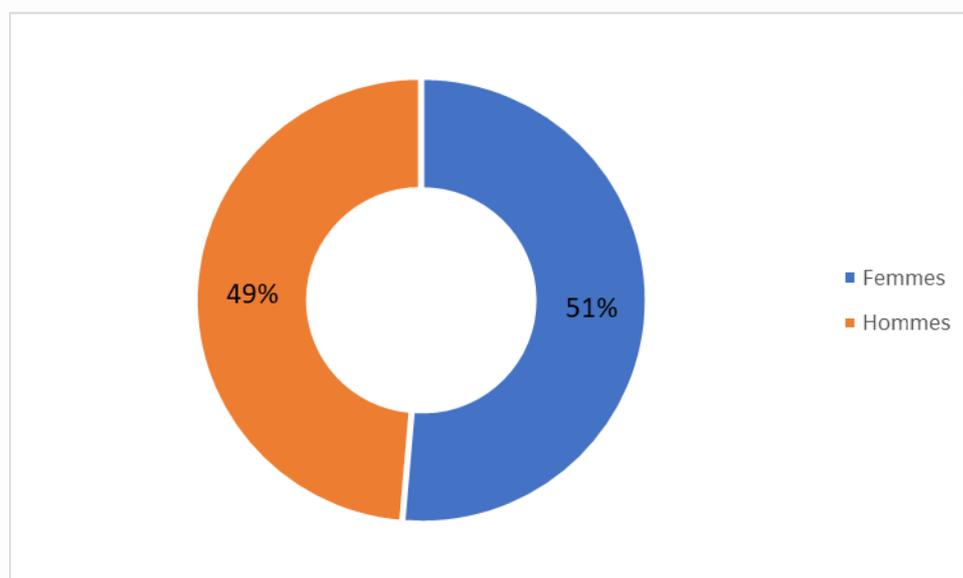


Figure 3. Répartition de la population par genre en 2017 en Corse (adapté de l'Insee)

b) Un focus sur la population immigrée

Enfin, pour compléter ce profil démographique, parce qu'il s'agit d'une enquête socio-linguistique qui analysera le rôle de la transmission familiale comme vecteur d'apprentissage de la langue corse notamment, les conseils ont souhaité apporter un regard sur la proportion d'immigrés résidant sur le territoire. Ainsi, **en 2017, 10% de la population en Corse est issue de l'immigration (à l'instar de la moyenne France), soit plus de 33 000 individus.**

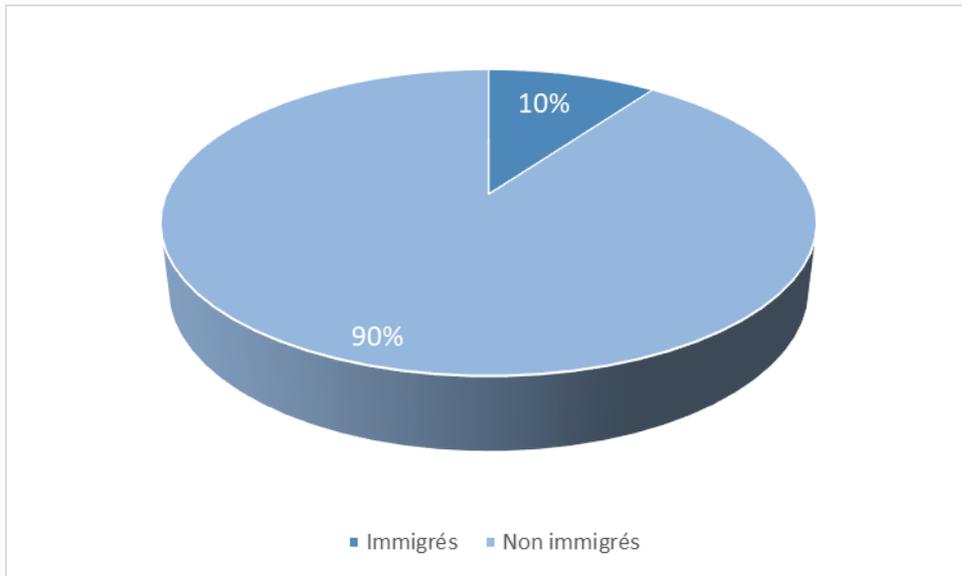


Figure 4. Répartition de la population non immigrée et immigrée en Corse en 2017 (adapté de l’Insee)

Enfin, si l’on s’intéresse en particulier au pays de naissance de la population immigrée, la communauté marocaine constitue la plus importante communauté étrangère en Corse (30%) ; suivie de la communauté portugaise avec près d’un quart (24%) de la population étrangère en 2017.

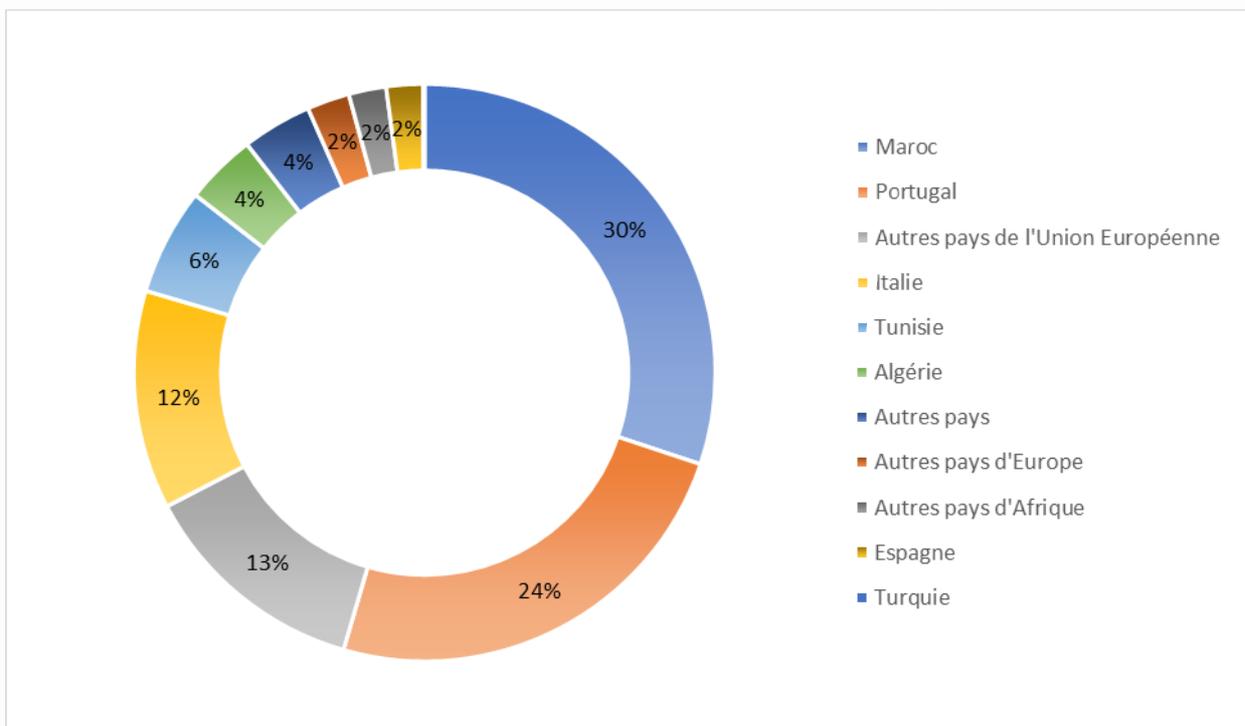


Figure 5. Répartition de la population étrangère par pays de naissance en Corse en 2017 (adapté de l’Insee)

2.1.2 Les caractéristiques de l'emploi

a) De l'emploi aux principales catégories socio-professionnelles (CSP)

Selon les données INSEE, le taux d'activité est de l'ordre de 72% en Corse, c'est-à-dire que près des trois quarts de la population en âge de travailler ont un emploi ou sont à la recherche d'un emploi. Plus particulièrement, 63% des individus âgés de 15 à 64 ans possèdent un emploi en 2017.

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	206 536	147 741	71,5	129 300	62,6
Hommes	101 712	78 011	76,7	69 961	68,8
Femmes	104 824	69 730	66,5	59 338	56,6

Tableau 3. Indicateurs relatifs à l'emploi de la population en Corse âgée de 15 à 64 ans en 2017 (adapté de l'Insee)

En termes de catégories socio-professionnelles, la figure infra dévoile la part relative des différentes CSP, et la prépondérance des employés au sein des CSP en Corse, au détriment notamment des cadres et des professions intellectuelles supérieures. Ainsi, **34% de la population active en Corse, âgée de 15 ans ou plus, possèdent un poste d'employé.** On retiendra également une proportion notable d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

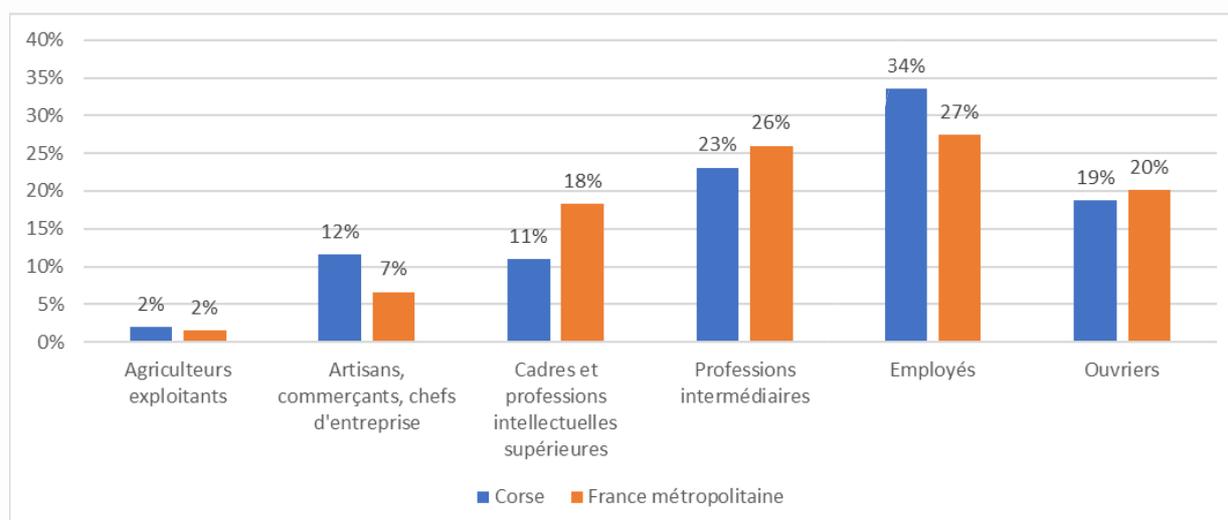


Figure 6. Répartition de la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par CSP en 2017 en Corse et en France (adapté de l'Insee)

b) Le niveau de formation

Enfin à l'échelle insulaire, en 2017, 32% de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus n'a pas de diplôme ou tout au plus un BEPC, ou le brevet des collèges (contre 27,9% en France métropolitaine). **Plus précisément, en 2017, 24% des individus non scolarisés, âgés de 15 ans ou plus, sortent non diplômés** (contre 22,3% en France métropolitaine).

On souligne toutefois, que 25% des individus non scolarisés âgés de 15 ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur en 2017.

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	261 891	125 704	136 187
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	23,8%	24,4%	23,3%
BEPC, brevet des collèges, DNB	8,4%	7,8%	9,0%
CAP, BEP ou équivalent	20,7%	24,3%	17,4%
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,7%	20,2%	23,0%
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	9,2%	8,1%	10,2%
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	8,7%	7,3%	10,0%
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	7,5%	8,0%	7,1%

Tableau 4. Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le niveau de diplôme en 2017 (Source INSEE)

D'après le tableau suivant, on assiste à une élévation du niveau de diplôme à l'échelle territoriale. En effet, depuis 2011, la proportion d'individus sans diplôme (ou au plus avec un BEPC, brevet des collèges) tend à diminuer (32,2% en 2017 contre 39,5% en 2011). En outre, les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus nombreux en 2017 (25%) qu'en 2011 (21%).

En 2017, un quart de la population âgée de 15 ans ou plus, sur l'île, est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

	2011	2017
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNC	39,5	32,2
CAP ou BEP	18,8	20,7
Baccalauréat	21,2	21,7
Diplôme de l'enseignement supérieur	20,6	25,4

Tableau 5. Population de 15 ans ou plus selon le niveau de diplôme en 2011 et 2017 en Corse (adapté de l'INSEE)

2.2 Une première approche de la place de la langue corse

Il s'agira ici de présenter à grands traits le statut actuel de la langue corse, et ses difficultés de normalisation, malgré la définition et la mise en place d'une politique publique incitative à l'échelle du territoire. Cette approche sera complétée par une synthèse des 50 arguments en faveur de la co-officialité exprimés dans un ouvrage de Romain Colonna. Enfin, ce travail de cadrage sera l'occasion également de mettre en avant quelques tendances issues de la précédente enquête sociolinguistique.

2.2.1 Le cadre de développement et de promotion de la langue corse

Le cadre de développement et de promotion de la langue corse mené par la Collectivité de Corse trouve son fondement dans **le projet pour la co-officialité et la revitalisation de la langue corse adopté par l'Assemblée de Corse en 2013**. Dans ce contexte de revitalisation de la langue, naît **le Plan Lingua 2020 adopté par l'Assemblée de Corse en 2015, document cadre de référence**, qui vise à la normalisation de la langue corse pour développer son usage et tendre vers une société bilingue.

La volonté publique de normaliser l'usage de la langue corse s'inscrit dans un contexte singulier marqué par de profonds bouleversements survenus au cours du temps. En effet, la pratique de la langue corse a considérablement diminué depuis la seconde guerre mondiale, principalement en raison d'une transmission intergénérationnelle en déclin. **La langue corse menacée de disparaître selon l'Unesco**, n'est pas encore sauvée, loin de là. Malgré la prise de conscience collective et les nombreux efforts réalisés pour promouvoir la langue corse, dans les divers domaines de la vie en société, la normalisation de la langue corse semble complexe à mettre en place.

a) La proposition d'un statut de co-officialité de la langue corse...

En 2013, l'Assemblée de Corse adoptait la proposition pour un statut de co-officialité et de revitalisation de la langue corse. Cette proposition vise à normaliser la langue corse dans l'ensemble des domaines de la vie en société. Plus précisément, **le statut co-officiel de la langue permettrait aux individus de s'exprimer dans la langue de leur choix**. Par conséquent, la formation des locuteurs revêt un caractère indispensable pour assurer l'atteinte de la normalisation linguistique. L'objectif consiste alors à rendre la langue accessible et à multiplier les opportunités de l'utiliser.

En termes de temporalité, la poussée normalisatrice souhaitée par les pouvoirs publics s'envisage à très long terme, compte tenu de l'évolution perpétuelle de la société, ainsi que du retard accumulé durant toutes ces années. Enfin, il semble important de préciser que la proposition pour un statut de co-officialité s'inscrit autour de deux principes fondamentaux qui excluent toute action discriminatoire :

- La liberté du citoyen qui conserve la possibilité et non l'obligation d'utiliser et/ou se former à la langue corse ;
- L'équité, dont la finalité de la proposition est de faire naître des conditions qui assureront une égalité entre les langues parlées et les citoyens.

Si la question de la co-officialité revêt une importance capitale pour soutenir la revitalisation de la langue, on observera par la suite que sa mise en application reste difficile. Enfin, plus globalement, le processus de revitalisation de la langue corse, par le biais de la co-officialité, en application des lois actuellement en vigueur, semble être bloqué dans sa mise en œuvre.

b) ... en dépit de sa difficile application

i. Le principe du droit linguistique

La signature de la déclaration universelle des droits linguistiques à Barcelone en 1996 vise à protéger les langues des peuples non souverains². Au sein de ce document apparaît la notion de droits linguistiques. Par définition le droit linguistique est « *un ensemble de normes juridiques ayant pour objet le statut et l'utilisation d'une ou de plusieurs langues, nommées et innommées, dans un contexte politique donné* »³.

Cette déclaration promeut chaque communauté linguistique et proclame l'égalité des droits linguistiques quel que soit le statut de la langue. En outre, la présente **déclaration met en exergue la nécessité d'un soutien des pouvoirs publics à l'égard des communautés linguistiques.**

Si la déclaration des droits linguistiques semble difficilement applicable de façon universelle, elle apparaît tout de même comme un texte de référence. **Cette dernière a notamment favorisé la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires**, dont l'objectif est de protéger et promouvoir les langues menacées.; **une charte instaurée par le conseil de l'Europe, de laquelle la France est seulement signataire (la charte n'a pas été ratifiée).**

² http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/Declaration_univ-droits_ling1996.htm#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20d%C3%A9claration%20a%20comme,Sorabes%2C%20les%20Acadiens%2C%20etc.

³ <https://www.erudit.org/fr/revues/cd1/1990-v31-n2-cd3783/043028ar/>

Au sein de l'Union Européenne si le Traité de Lisbonne dans son article 2-3 met en lumière le respect de la richesse et de la diversité culturelle et linguistique, en veillant à la sauvegarde et au développement de ce patrimoine culturel, la réalité est tout autre. Effectivement, force est de constater que l'Union Européenne ne présente plus aucun programme à l'égard des langues en danger compte tenu de leur statut non officiel. Par conséquent, la langue corse n'est pas éligible au programme d'aide européen et ne **dispose donc d'aucun droit car elle n'est pas reconnue comme officielle par la constitution française.**

Les tableaux ci-dessous donnent un panorama⁴ de quelques langues minoritaires ou régionales en Europe (non exhaustif) :

⁴ <https://www.npld.eu/our-languages/>

Pays	Territoire	Langue	Statut de la langue
<i>Espagne</i>	Communauté autonome de Galice et les parties les plus occidentales des Asturies, Leon et Zamora. La langue galicienne est également parlée au sein de quelques communautés situées à Barcelone, Zurich, Montevideo ou Buenos Aires.	Galego	Co-officialité
<i>Espagne / France</i>	Communautés autonomes du Pays Basque et de Navarre et nord du Pays Basque (partie française)	Euskara	Co-officialité pour la partie espagnole
<i>Espagne / France / Andorre / Italie</i>	Catalogne, Valence en Espagne, îles Baléares, Andorre, nord de la Catalogne (partie française), La Franja de Ponent (communauté autonome Aragon), Algerho (Sardaigne) et Carxe (communauté autonome Murcie).	Català / Valencià	Co-officialité pour la partie espagnole et officielle pour Andorre
<i>France</i>	Alsace-Moselle	Alsacien	Langue minoritaire en France / Pas de statut officiel
<i>France</i>	Bretagne	Brezhoneg	Langue minoritaire / Pas de statut officiel
<i>France</i>	Corse	Corsu	Langue minoritaire / Pas de statut officiel
<i>France</i>	Occitanie	Occitan	Langue minoritaire / Pas de statut officiel
<i>Grande Bretagne</i>	Pays de Galles	Cymraeg	Co-officialité au pays de Galles
<i>Grande Bretagne</i>	Ecosse	Gàidhlig na h-Alba	Co-officialité en pays d'Ecosse
<i>Italie</i>	Région autonome du Frioul—Vénétie-Julienne	Frioulan	Pas de statut officiel
<i>Italie</i>	Sardaigne	Sarde	Pas de statut officiel

Pays	Langue	% de la population au sein de l'aire linguistique	Nombre de locuteurs	Nombre de locuteurs natifs
Espagne	Galego	74%	2 000 000 ⁵	1 500 000 ⁶
Espagne / France	Euskara	25%	751 500 ⁷	479 400 ⁸
Espagne / France / Andorre / Italie	Català / Valencià	74%	10 000 000 ⁹	
France	Alsacien	33%	600 000 ¹⁰	
France	Brezhoneg	4%	200 000 ¹¹	
France	Corsu	27%	90 000 ¹²	70 000
France	Occitan	23%	3 000 000 ¹³	
Grande Bretagne	Cymraeg	26%	800 000 ¹⁴	
Grande Bretagne	Gàidhlig na h-Alba	1%	57 000	
Italie	Friulano	52% ¹⁵	650 000 ¹⁶	420 000
Italie	Sarde	81%	1 300 000	

N.B : Concernant les données relatives au nombre de locuteurs, il s'agit très souvent d'estimations, parfois anciennes maintenant, et qui varient significativement parfois d'une source à une autre. Le tableau a donc davantage vocation à donner un ordre de grandeur, une fourchette de la densité de locuteurs concernés mis en parallèle avec les différents statuts des langues concernées. Ces carences en matière de données ont été constatées en particulier dans le cadre de la recherche du nombre approximatif de locuteurs pour la langue occitane : on soulignera que les données collectées étaient contradictoires et les écarts constatés très élevés. Nous avons fait le choix de retenir les chiffres mentionnés par le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité interne dans son rapport de 2013. A notre sens, ces estimations pourraient être surestimées.

⁵ Source : Ibidem

⁶ Source : Ibidem

⁷ Source : Ibidem

⁸ Source : Ibidem

⁹ Source : Ibidem

¹⁰ Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/2014/01/20/etat-des-lieux-des-langues-regionales-600000-locuteurs-du-dialecte-alsacien-398631.html>

¹¹ Source : Ibidem

¹² Source : ibidem

¹³ Source : <https://www.axl.cefano.ulaval.ca/europe/france-1demo.htm>

¹⁴ Source : <https://www.terresceltes.net/pays-de-galles/gallois-langue-historique-pays-de-galles>

¹⁵ Source : <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/europe/italiefrioul.htm>

¹⁶ Source : <https://www.axl.cefano.ulaval.ca/europe/italieetat.htm>

Précisions méthodologiques concernant les aires linguistiques :

- Concernant le Galicien, seule a été comptabilisée la communauté autonome de Galice en 2019 (Source Eurostat) ;
- Concernant le basque, a été considéré l'ensemble de l'aire linguistique, tant côté français qu'espagnol¹⁷ ;
- Concernant le catalan, a été considéré l'ensemble de l'aire linguistique¹⁸ ;
- Concernant le gallois, a été pris en considération le pays de Galles¹⁹ ;
- Concernant l'écossois, a été pris en considération le pays d'Écosse ;
- Concernant le Sarde, a été retenu la population vivant en Sardaigne.

On retiendra notamment des recherches dont les informations obtenues dépassent celles mentionnées dans les tableaux supra, que la co-officialité, ou plus globalement, des mesures publiques incitatives fortes influenceront sur l'apprentissage et la pratique de la langue, et par ricochet sa transmission et sauvegarde, à l'instar des initiatives menées en Espagne²⁰.

ii. Etat du droit français

La contribution européenne en faveur des langues en danger dépend donc de la réglementation en vigueur dans chaque état membre. En France, la constitution de la V^{ème} république précise que la langue de la république est le français. Par conséquent, la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires qui semblait être le seul motif d'espérance pour promouvoir les langues en danger ne l'est finalement pas eu égard au refus de sa ratification par le conseil constitutionnel.

En 2008, la réforme institutionnelle adoptée par le congrès inscrit les langues régionales dans la constitution en reconnaissant qu'elles appartiennent au patrimoine de la France suscitant l'espoir des défenseurs des langues. **Davantage symbolique, la reconnaissance des langues minoritaires n'offre en revanche aucun droit linguistique supplémentaire.**

Aujourd'hui encore, l'officialisation de la langue corse est bloquée par la constitution française, et la grande fermeté du gouvernement à ce sujet porte à croire qu'une langue corse co-officielle est un horizon lointain.

¹⁷

Source : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/fambasque.htm#:~:text=Le%20nombre%20des%20locuteurs%20du,plus%20de%2080%20000%20locuteurs.>

¹⁸

<http://www.intercat.cat/fr/info/catala-catalunya.jsp#:~:text=En%20Catalogne%20et%20dans%20la,nombre%20de%20locuteurs%20d%C3%A9passe%2075%20%25.&text=Au%20total%2C%20sur%20les%2013,et%2011%20millions%20le%20comprennent.>

¹⁹ Source : Eurostat

²⁰ Cahiers québécois de démographie, Analyse des facteurs de transmission du basque du catalan et du galicien en Espagne « Mesure des déterminants des substitutions linguistiques », Béatrice Valdes et Jérôme Tourbeaux, printemps 2011, 22 pages

c) Le plan stratégique d'aménagement et de développement linguistiques pour la langue corse 2007-2013

Dans cette partie, les conseils proposent une synthèse du plan stratégique d'aménagement et de développement linguistique pour la langue corse 2007-2013 sous la forme d'un tableau. Il permet ainsi de confronter par domaine d'intervention, la situation actuelle de la langue corse et les enjeux futurs dans le cadre de la revitalisation de la langue Corse.

De prime abord, il convient de préciser que la Collectivité de Corse est chargée de la mise en œuvre de la politique culturelle du territoire selon la loi de 1991. En outre, elle développe la langue et la culture corses à travers sa politique culturelle. De ce fait, la présence de la langue corse doit être visible dans chaque action publique qui concerne le monde culturel et patrimonial tels que la musique, l'audiovisuel ou encore le théâtre...

Si la Collectivité de Corse est l'unique organisme public chargé de promouvoir la langue corse, son action est d'autant plus renforcée par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dans laquelle la région est en charge de la promotion de la langue.

Avec la loi du 22 janvier 2002, la langue corse devient une matière prévue dans le cadre des enseignements en écoles maternelles et élémentaires mais non obligatoire. Enfin, la loi prévoit dans son article 7 que l'Assemblée de Corse prévoit un plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses, matérialisé par une convention signée entre la collectivité territoriale de Corse et l'État, au sein de laquelle, sont précisées les mesures d'accompagnement concernant la formation initiale et la formation continue des enseignants notamment.

Les pages suivantes présentent donc un état initial ainsi que les enjeux visés, par domaine d'intervention, dans le cadre du plan stratégique d'aménagement et de développement linguistiques pour la langue corse 2007-2013 :

- La transmission familiale et la petite enfance

	Situation actuelle	Enjeux pour 2020-2030
La transmission familiale	<ul style="list-style-type: none"> Une transmission familiale rompue depuis près d'un siècle qui concerne aujourd'hui seulement 3% des familles 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les parents pour faciliter la transmission aux enfants
La petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> Un enjeu crucial pour pallier l'absence de transmission familiale. Plusieurs dispositifs d'aides : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le dispositif « Bagni Linguistichi » pour former le personnel des structures ; ✓ Un partenariat CTC/CNFPT (secteur public) qui propose une charte en langue corse et qui a concerné 66% des structures municipales et départementales ; ✓ La mise en place d'un groupe de travail (2012) pour évaluer le dispositif de formation et recueillir les besoins des acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la couverture intégrale du secteur public à l'horizon 2020 et généraliser ce dispositif aux autres structures (privées, associatives...) d'ici 2025 ; Etudier la possibilité de mettre en place le projet R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) pour former les AM exerçant à domicile en leur octroyant des labels ; Certifier les personnels et labelliser les structures ; Former les formateurs dans le domaine de la langue corse.

- L'éducation et la formation

	Situation actuelle	Enjeux pour 2020-2030
L'éducation et la formation	PREMIER DEGRE	
	<p>L'enseignement Bilingue (année scolaire 2020-21)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'enseignement bilingue concerne 44,6% des élèves du 1^{er} degré répartis dans 156 écoles (61,7%) ; Une progression de 9 points du nombre d'élèves en filière bilingue en 5 ans (+ 1600 élèves) ; <p>L'enseignement de la langue (année scolaire 2020-21) 100% des élèves concernés par l'enseignement de la langue corse. Parmi eux, 55,2% reçoivent un enseignement extensif. Le niveau attendu (juin 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> 23,77%% des élèves de CM2 standard atteignent le niveau A2 et 45,61% % des élèves en filière bilingue atteignent le niveau B1. <p>Les ressources humaines (période 2016-2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> 360 enseignants formés ; 128 enseignants certifiés ; 126 enseignants habilités. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des remplaçants pour former les enseignants au bilinguisme soit 30 postes à prévoir ; Accroître l'exigence des niveaux de compétences des élèves en langue corse, en filière standard et surtout en filière bilingue.

	Situation actuelle	Enjeux pour 2020-2030
L'éducation et la formation	SECOND DEGRE (Collège)	
	<p>L'enseignement Bilingue</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 collèges proposent un enseignement bilingue ; • 3510 élèves suivaient un enseignement bilingue en 2020-21 au collège, toutes classes confondues (soit environ 27 % des élèves) ; ; • On rapporte un manque de coordination entre l'école élémentaire et le collège pour recruter d'autres élèves corsophones qui n'étaient pas en filière bilingue. <p>L'enseignement de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8595 élèves ont bénéficié d'un enseignement en LVR de complément au cours de l'année 2020-21. <p>Les ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • 303 personnels habilités en LCC en 2020 en collège et lycée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Flécher les postes par avance en collège pour anticiper les montées de cohortes ; • Renforcer la liaison CM2/6ème ; • Rendre obligatoire l'enseignement du corse au secondaire ; • Intégrer au moins une matière en langue corse à chaque filière d'excellence du collège.
	SECOND DEGRE (LYCEE)	
	<p>L'enseignement Bilingue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le suivi des filières bilingues n'est assuré que dans certains lycées (3). • Seulement 100 élèves suivaient une filière bilingue en seconde à la rentrée 2020 ; • La même année, ils n'étaient plus que 10 à suivre un enseignement bilingue en 1ere et 0 en terminale. <ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement de la langue ;Malgré la création d'un groupe de travail destiné à renforcer la présence de la langue corse au lycée, le pourcentage d'élèves qui étudie le corse demeure inférieur à celui observé au collège. Il s'agit d'à peine 20,4 % des élèves de seconde, et 14,6% en 1ere ainsi qu'en terminale (filière bilingue et option confondues); • Pour promouvoir l'enseignement de la langue au lycée, la CTC a inscrit une page dans le guide ONISEP afin de soutenir le choix de la langue corse ; de plus, une affiche a été conçue pour les collégiens. • En 2021, 29 élèves de terminales avaient choisi le corse comme enseignement de spécialité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les filières en collèges ; • Inscrire le corse comme épreuve pour tous au baccalauréat avec un coefficient motivant ; • Utiliser les sections européennes pour favoriser l'apprentissage de la langue.
La formation	<p>La formation en direction des adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> • La collectivité met en place une formation pour adultes dans laquelle 500 stagiaires ont été formés et 180 sont certifiés. 	

- Les vecteurs de communication

	Situation actuelle	Enjeux pour 2020-2030
Les médias	<p>La télévision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat entre la CTC et quatre médias insulaires a permis de former des journalistes corsophones via des contrats de professionnalisation ; • 23% des programmes de France 3 Corse via Stella sont en langue corse → Une formation continue est proposée aux journalistes. <p>La Radio</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une convention partenariale est signée avec RCFM pour diffuser la langue corse dans les programmes (plutôt des objectifs qualitatifs que quantitatifs) <p>La presse écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une diffusion de la langue corse considérée comme marginale (symbolique) dans la presse écrite. 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre 50% de temps d'antenne dans les médias de service public et proposer un soutien pour : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renouveler des actions comme le DU Journalisme et Corsophonie ; ✓ Proposer des productions et adapter des programmes destinés à la jeunesse ; • Proposer des conventions de corsophonisation avec les médias privés
Les TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Une présence minimale de la langue dans le domaine des TIC malgré la création d'applications en langue corse et d'initiatives privées qui manquent véritablement de visibilité, soutien et pérennité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan de développement numérique en faveur de la Corse selon trois axes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Localiser les sites internes et principaux programmes numériques internationaux ; ✓ Créer des outils numériques pour l'équipement numérique ; ✓ Créer des ressources numériques et sites en langue corse.
La promotion de la littérature corse	<ul style="list-style-type: none"> • La commission littérature du Cunsigliu di a lingua a proposé une refonte du prix du livre de la CTC validée par l'Assemblée de Corse qui compte désormais 4 prix ; • La commission organise un colloque international chaque année (en corse et en français) ; • La commission soutient le projet de création d'une Biblioteca di a Corsica ; • La CTC participe au salon du livre de Paris notamment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la présence de la langue dans la littérature : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lancer des concours ; ✓ Elaborer une anthologie de la langue et de la littérature corses ; ✓ Promouvoir des auteurs et diffuser leurs œuvres ; ✓ Soutenir l'édition et la traduction ; ✓ Donner accès à la littérature via les supports numériques ; • Pérenniser les opérations déjà engagées et créer des structures (bibliothèque) pour dynamiser la langue.
L'évènementiel	<ul style="list-style-type: none"> • Deux événements de promotion de la langue sont organisés par la collectivité (Linguimondi et a Ssimana di a lingua corsa) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sera proposé un guide des aides de la Simana di a lingua pour assurer la coordination de la manifestation avec les dispositifs proposés par la Collectivité ; • Organiser de nouveaux événements de promotion (concours notamment) pour impliquer les acteurs sociaux du territoire.

- Les outils au service de la langue

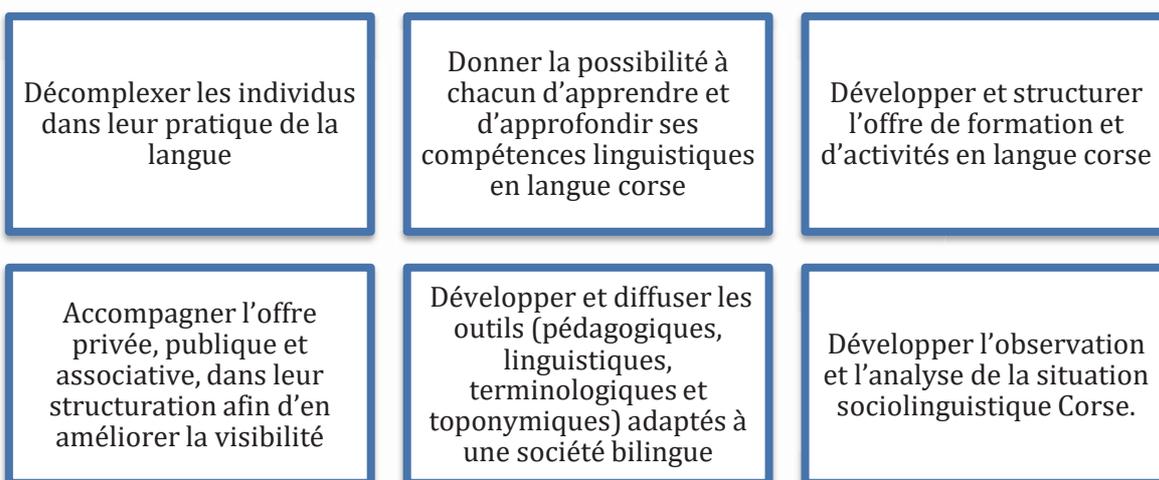
	Situation actuelle	Enjeux pour 2020-2030
La charte de la langue corse	<ul style="list-style-type: none"> • La charte de langue corse a été adoptée pour permettre l'utilisation de la langue dans les collectivités publiques, entreprises, administrations et associations ; • En 2021, 147 communes, 5 intercommunalités, 27 établissements publics, 8 médias, 28 entreprises, ainsi que 58 associations avaient signé la charte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser la charte de la langue au sein des municipalités pour créer un véritable relais local pour la politique linguistique menée par la CdC ; • Assurer un rôle de conseil et de certification auprès des signataires.
Les Case di a lingua	<ul style="list-style-type: none"> • Les case di a lingua se définissent comme un pacte entre les acteurs qui souhaitent s'engager au service de la langue et la CTC, pour sauver, transmettre, partager et donner accès à la langue corse. L'objectif est de définir au sein d'un territoire, un programme d'activités en lien avec la langue corse en fédérant des acteurs divers. • En 2013, seule une Casa di lingua est créée en Balagne et une seconde est en projet à Ajaccio. • Leur mise en place relève de nombreuses difficultés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une absence de définition claire du mode opératoire ; ✓ Des difficultés liées au découpage des territoires ; ✓ Un faible intérêt du tissu associatif envers la langue ; ✓ Des désaccords entre les acteurs du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une dizaine de Case di a lingua corse qui proposeront des programmes d'activités annuels afin de permettre la formation, des rencontres, fournir des conseils et accéder à des outils.
Le Cunsigliu di a lingua	<ul style="list-style-type: none"> • Structure technique permanente de la CTC qui œuvre pour la langue corse en étant force de proposition et force de réalisation d'outils linguistiques ; • Une structure qui manque de moyens (RH, d'équipement linguistique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre au Cunsigliu di a lingua de fonctionner en tant qu'Académie pleine et entière pour lui permettre de devenir un acteur au service de la langue (promotion, observation.).
L'observation sociolinguistique	<ul style="list-style-type: none"> • Une enquête réalisée en 2013 qui évalue : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les représentations de la langue ; ✓ Ses usages ; • Les compétences linguistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les enquêtes dans des secteurs diversifiés pour évaluer l'impact de la langue. • Fréquence des enquêtes : au moins une enquête par an et une enquête générale tous les cinq ans.
Les centres d'immersion linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Les 3 centres en Cismonte de SAVAGHJU-VIVARIU, CAMPANARI, et L'ORETU DI CASINCA, ont accueilli 824 élèves du premier degré et du second degré. • Le centre en Pumonte de BASTELICA qui accueilli 114 enfants sur la même période. • La fréquentation a chuté de 77,18% en 2020 à cause du COVID. On ne peut donc pas comparer les chiffres de cette année-là. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendre vers la gratuité des séjours et permettre aux centres d'organiser de longs séjours (semaine) d'accueillir à la journée également et enfin de diversifier ses publics • Travailler à l'ouverture de nouveaux centres d'immersion sur le territoire.

d) Le document cadre de référence : le plan Lingua

Le Plan Lingua 2020, vise globalement la normalisation de la langue corse et l'atteinte du bilinguisme, et ce au travers de 5 objectifs présentés ci-après en substance :

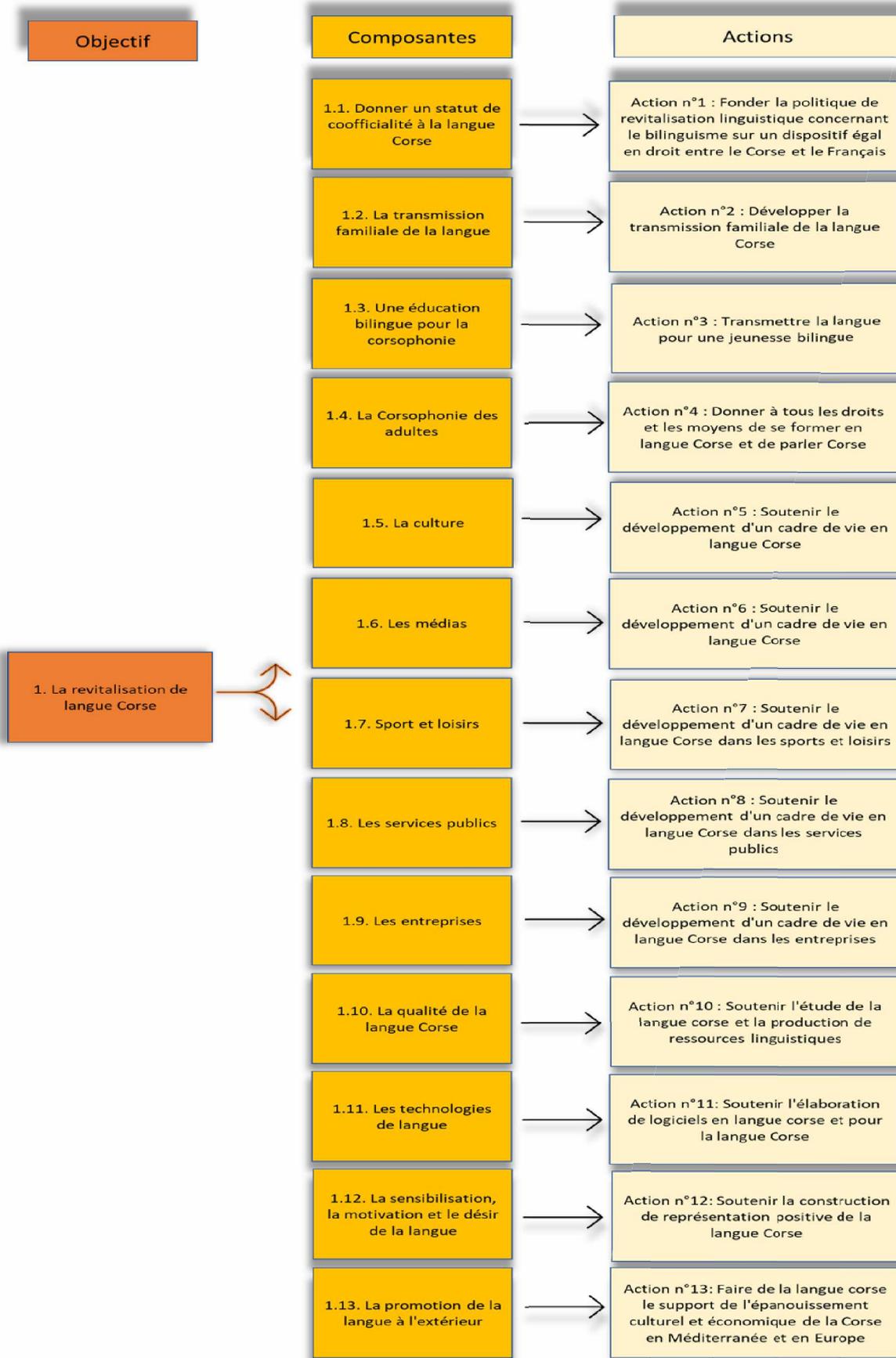
- Permettre à chacun d'apprendre le corse, quel que soit son âge, sa situation professionnelle ou ses origines ;
- Offrir à chaque locuteur un maximum d'opportunités d'usage de la langue corse ;
- Créer les conditions de l'offre de services bilingues par les organismes publics et privés ;
- Veiller à la qualité de l'équipement de la langue ;
- Assurer le rayonnement de la Corse, en Corse et à l'extérieur.

A travers les cinq objectifs opérationnels précités, le document cadre de référence souhaite pouvoir créer une dynamique autour de la langue de façon à :



Les enseignements issus des rencontres de terrain permettront d'apporter quelques ressentis, subjectifs, rapportés par les individus interrogés, à l'égard de ce document cadre et de sa mise en place effective.

La figure infra propose une synthèse du plan d'actions :



2.2.2 Des compléments apportés par la revue littéraire

Dans son ouvrage intitulé « Le Corse et la Co-officialité : Pour une reconnaissance politique des langues », Romain Colonna, maître de conférences à l'Université de Corse et membre de l'UMR CNRS 6240 LISA, met en exergue 50 arguments en faveur de la co-officialité. Certains arguments ont déjà pu être mis en avant au sein du document, notamment l'argument n°6 (partiellement abordé dans la partie 2.2.1), d'autres sont synthétisés ci-après :

L'argumentaire de l'auteur est ainsi décomposé en six parties :

1. Arguments sociaux et quantitatifs
2. Arguments économiques et professionnels
3. Arguments liés à l'identité et aux (mauvaises) représentations de la langue
4. Arguments liés à la philosophie de la politique linguistique
5. Arguments juridiques et (il)légaux
6. Arguments liés aux institutions et aux politiques linguistiques

1) Arguments sociaux et quantitatifs

Selon l'auteur de l'ouvrage, la transmission intergénérationnelle a considérablement diminué depuis le début du 20^{ème} siècle. **Si la transmission intergénérationnelle de la langue corse était de l'ordre de 85% en 1915, elle n'est plus que de 2%, selon la dernière enquête sociolinguistique réalisée en 2013** (dont les principaux résultats sont présentés infra). Dans ce contexte, la mise en place d'une co-officialité pourrait influencer sur la transmission de la langue entre les générations. Pour autant, l'auteur rappelle également que le principe de co-officialité n'est pas quelque chose de naturel, mais plutôt **une construction sociale et politique ayant besoin d'un cadre légal pour accroître sa vitalité.**

Enfin, la co-officialité est un moyen de parvenir à un bilinguisme social car elle permet d'investir de nouveaux champs de la vie sociétale dans lesquels les institutions ont le devoir de répondre aux sollicitations, dans chaque langue reconnue sur le territoire, tandis que le citoyen dispose du droit d'utiliser la langue qu'il souhaite.

2) Arguments économiques et professionnels

Si la co-officialité est très majoritairement perçue comme couteuse par ses opposants, le plurilinguisme pourrait ouvrir de nouveaux champs économiques. A cet effet, une langue ne peut en aucun cas être observée uniquement à travers un prisme économique. Pour autant, il est vrai que la vitalité d'une langue dépend d'intérêts économiques, professionnels et sociaux au-delà-même de l'aspect identitaire, incapable à lui seul

d'assurer la vitalité d'une langue. Si le terme de « corsisation » des emplois est souvent revenu sur la table politique, l'auteur précise que la « corsophonisation » des emplois pourrait être également inspectée. Mais dans ce cas-là « *désirer un corsophone pour un emploi, c'est désirer une compétence et non pas un Corse* » précise l'auteur pour éviter toute forme de discrimination.

3) Arguments liés à l'identité et aux (mauvaises) représentations de la langue

Selon l'auteur, les représentations des citoyens concernant la langue influent fortement sur l'avenir même de cette langue. **En outre, une langue minorée subit des représentations négatives** : « ça ne sert à rien de parler » ou encore « j'ai honte de parler » limitant la prise de parole. De ce fait, **la co-officialité permettrait de contribuer à un rééquilibrage entre la langue dominante (le français) et la langue dominée (le corse)** de façon à supprimer ces représentations négatives et légitimer une identité. Si la situation de domination linguistique a engendré au fil des années un sentiment de culpabilité, voire de honte, auprès de l'individu s'identifiant à une langue minoritaire, on constate selon l'auteur, un changement de représentation dans lequel **la langue corse est devenue le pilier de l'identité corse, créant par la même occasion un nouveau sentiment de culpabilité : celui de ne pas parler sa langue**. Enfin, si la route vers un bilinguisme sociétal est encore longue et escarpée, la langue constitue un pilier de l'identité d'un peuple, car il ne faut pas oublier les propos de Santu Casanova : « Si la langue meurt, c'est un peuple qui meurt ».

4) Arguments liés à la philosophie de la politique linguistique

L'auteur précise dans son œuvre que « *tout est fait d'un point de vue social pour ne pas encourager la prise de parole sociale* ». Or pour y remédier, **il faut intervenir en faveur de l'espace public pour impacter la sphère privée**. De ce fait, la co-officialité permet d'agir sur l'ensemble des champs sociaux de la vie publique, favorisant notamment la prise de parole collective et donnant accès à la langue à l'ensemble des citoyens. Elle est aussi un moyen d'intervenir au service de la pluralité des langues, en posant un acte de liberté de choix. Pour autant, **la langue doit bénéficier d'un cadre législatif pour se développer** « *entre le fort et le faible (...) c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit* » disait Lacordaire (1802-1861). Enfin, si la co-officialité s'appuie sur des principes égalitaires favorisant la liberté de choix, le monolinguisme français crée les conditions d'un déséquilibre refusant de reconnaître les langues à parité ; d'autant plus que rien ne permet véritablement de justifier l'exclusivité d'un seul langage sur un territoire et que **l'adoption d'un plurilinguisme peut être source de nouvelles richesses**.

5) Arguments juridiques et (il)légaux

De nombreux arguments présentés dans cette partie ont été en partie exposés par les consultants au travers de la lecture des documents cadres décrits précédemment (partie 2.2.1). **Si le droit international promeut le plurilinguisme et la co-officialité, aucune contrainte ne s'applique réellement aux Etats. La France dans l'article 2 de sa construction précise que la langue de la république est le français empêchant toute forme de plurilinguisme.**

6) Arguments liés aux institutions et aux politiques linguistiques

Néanmoins, le plurilinguisme existe dans de nombreux pays (Suisse, Afrique du Sud, Finlande, Espagne...) et organisations politiques internationales (l'Union européenne intègre 24 langues officielles). **Le plurilinguisme n'est donc pas un simple rêve mais bel et bien une réalité dans certains pays.**

Pour rappel, **en termes de principes, la co-officialité vise à normaliser l'usage de la langue sur le territoire.** De ce fait, sa mise en place nécessite une politique globale qui doit englober tous les domaines de la vie publique et ne doit pas s'identifier à un seul domaine. En effet, l'auteur prend l'exemple du système éducatif au sein duquel un enseignement bilingue est prévu pour le premier degré. **Son caractère facultatif engendre déjà des disparités d'apprentissage.** En outre, l'enseignement bilingue n'est pas prévu dans le second degré. Cette disparité offre une revitalisation sectorielle de la langue dont les bénéfices ne seront visibles que dans certains domaines (l'école dans ce cas) auprès de certains individus (ceux ayant pu bénéficier de l'offre bilingue).

Enfin, selon l'auteur, **la mise en place de la co-officialité offrirait à la langue un cadre juridique dans lequel les politiques publiques doivent respecter les droits du citoyen** avec des juridictions compétentes en la matière. Elle permettrait également de mettre en place des structures adaptées (de surveillance, d'évaluation) pour régir, vérifier mais aussi accompagner la prise de décision et la mise en place des politiques linguistiques.

2.2.3 Une mesure de la place de la langue corse : l'enquête de 2012

a) Le contexte de l'étude

Selon l'UNESCO, il est possible de mesurer la vitalité d'une langue à partir de neuf facteurs²¹ présentés infra :



La Collectivité de Corse a souhaité mettre en place une enquête sociolinguistique pour mesurer la vitalité de la langue sur son territoire. La conduite de la mission d'étude visait plus précisément à mesurer et comprendre la place de la langue dans notre société, notamment dans le prolongement de la feuille de route 2011-2015. Ainsi, une enquête en 2012 a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population, soit 508 personnes âgées de plus de 18 ans interrogées dans le cadre de l'enquête. Pour garantir la représentativité statistique, le prestataire OpinionWay, a utilisé la méthode des quotas en prenant en compte différents critères :

- Le sexe ;
- L'âge ;
- La catégorie socio-professionnelle ;
- Le département de résidence ;
- La catégorie d'agglomération.

²¹ Plan lingua 2020

Enfin, les questionnaires ont été administrés de visu et par téléphone du 19 au 26 novembre 2012.

Les principaux résultats de l'enquête sont explicités ci-après.

b) Les pratiques en matière de transmission de la langue

i. L'école comme vecteur de transmission...

Tout d'abord, d'après les résultats de l'enquête, **la langue corse revêt une importance particulière pour près de 86% des personnes interrogées**. Ainsi, **la plupart des répondants considère que la population devrait être en capacité de s'exprimer dans les deux langues**, le corse et le français, dans l'avenir, comme illustré par le graphique infra. De ce point de vue, la présente mission apportera des éclaircissements au travers de la prochaine enquête sociolinguistique sur la langue corse, qui sera donc réalisée environ 8 ans après la précédente, et qui permettra d'apporter des éléments d'évolution à ce sujet.

Pour l'heure, les résultats de la précédente enquête font apparaître l'intérêt des participants pour la sauvegarde de la langue corse, et a fortiori pour sa transmission :

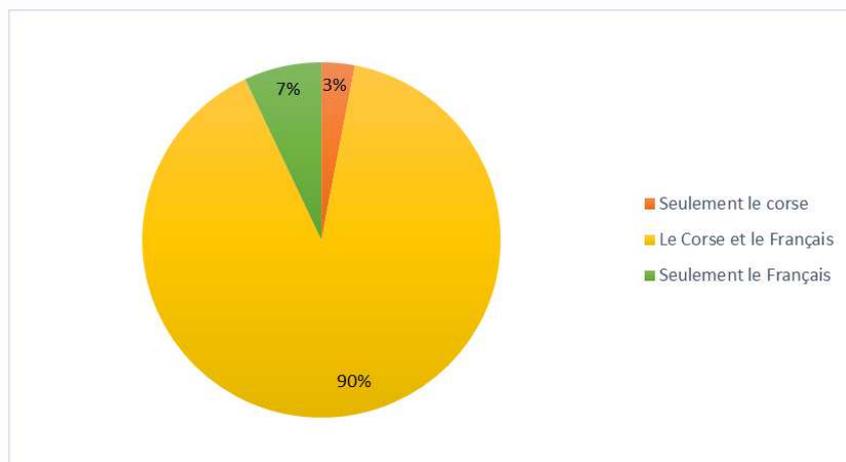


Figure 7. Quelle langue faudrait-il parler dans l'avenir en Corse ?

Comme indiqué précédemment dans le rapport, la transmission intergénérationnelle de la langue, par le biais de la famille, aurait considérablement diminué au fil du temps. L'enquête réalisée révèle le constat suivant : **si près d'un tiers (30%) des individus âgés de plus de 65 ans estime que la langue corse était la 1^{ère} langue parlée dans les familles, ils ne sont plus que 2% à l'affirmer chez les 18-24 ans**. Au fil du temps, la langue française s'est imposée progressivement au sein des familles en Corse.

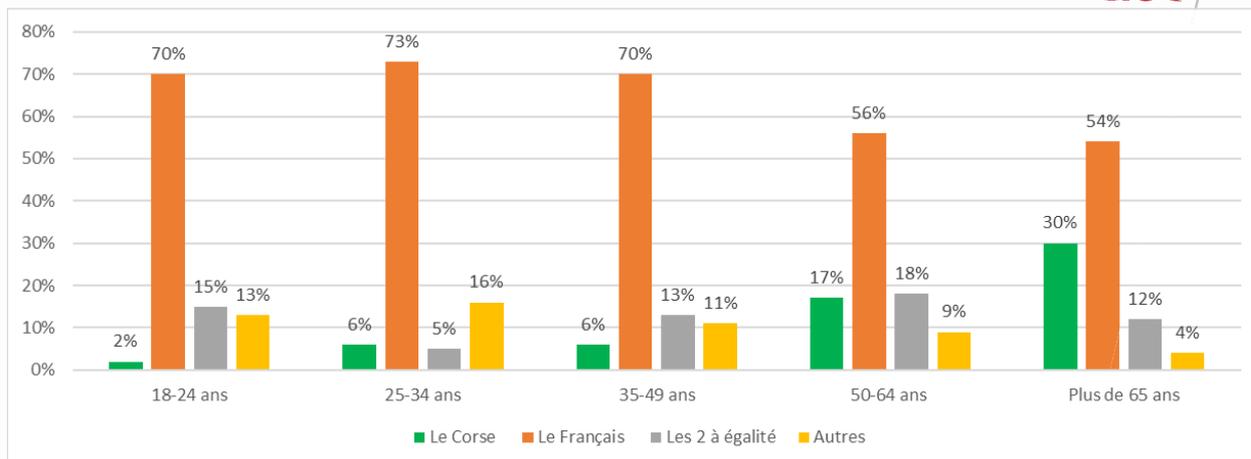


Figure 8. Répartition de la langue principalement utilisée jusqu'à l'âge de 6 ans dans les familles en Corse par tranche d'âge

L'usage exclusif de la langue française tend à s'imposer au sein des familles en Corse : « 70% des répondants le parlent toujours » au détriment de la langue corse (seuls « 10% des répondants le parlent toujours »). La pratique du corse au sein du cocon familial semble être devenue marginale.

Pour les corsophones, la langue est parlée principalement avec les parents (environ 60%), mais aussi avec la fratrie (environ 49%). La pratique diminue fortement lorsqu'il s'agit de parler entre époux et avec les enfants (environ 20%), **ce qui témoigne encore d'une moindre pratique de la transmission familiale du corse, entre les dernières générations**. A ce sujet, les enseignements issus des rencontres de terrain apporteront des compléments d'analyse (partie 2.3 du rapport).

Ainsi, les participants de l'enquête estiment que l'école aurait davantage un rôle à jouer dans l'apprentissage et la transmission de la langue par ricochet : **plus de la moitié (52%) des répondants considère que le corse doit être enseigné de manière paritaire avec le français, se faisant l'écho en filigrane d'une société bilingue**.

Preuve d'une transmission familiale en déclin, seuls 14% des parents ayant des enfants de plus de deux ans ont élevé au moins un de leurs enfants en utilisant la langue corse.

De ce fait, la nécessité de transmettre la langue via le système éducatif devient incontournable. Toutefois, force est de constater qu' :

- **ils ne sont que 18% à avoir inscrit un de leurs enfants en enseignement primaire bilingue ;**
- Et même si la majorité des parents (62%) déclare que leur enfant a pu suivre des cours de corse, il s'agira en réalité d'un enseignement non bilingue, a priori insuffisant pour lever les verrous de la pratique et contribuer à sa sauvegarde.

Plus précisément, seuls 14% des répondants affirment avoir reçu un enseignement en langue corse, principalement au collège (43%) et au lycée (22%). **Si près de la moitié des jeunes (individus âgés de moins de 24 ans) a pu bénéficier d'un enseignement en langue corse, ils sont tout de même 7 fois moins nombreux à avoir répondu au questionnaire en corse, reflétant un niveau de connaissances de la langue dégradé.**

Dans le prolongement des enseignements, la transmission au sein du système éducatif semble encore limitée, preuve en est : **un tiers des participants reconnaît avoir essayé d'apprendre ou d'améliorer la pratique de la langue, en dehors du système scolaire, reflétant ici un certain nombre d'aspirations à l'égard de la langue.** En effet, pour environ un cinquième des répondants non-corsophones (22%), ils se seraient sentis exclus du fait de ne pas pouvoir parler le corse, témoignant ici du rôle fondamental d'une langue en tant que vecteur d'intégration dans une société.

A titre d'indication, d'après une enquête réalisée en 2012, la famille constituait toujours le 1^{er} lieu d'apprentissage de la langue alsacienne pour 95% des participants ; l'école n'ayant participé qu'à hauteur de 5% dans la transmission²². En Bretagne, d'après une étude récente datant de 2018, le breton²³ est principalement transmis également par le biais de la famille pour les individus âgés de plus de 40 ans. Toutefois, en ce qui concerne les tranches d'âge inférieures, et notamment les plus jeunes (15-24 ans), l'enseignement à l'école apparaît comme étant le 1^{er} lieu de transmission (90%), témoignant là d'une tendance notable en matière d'évolution linguistique.

ii. ... mais aussi de nouveaux vecteurs d'apprentissage

Par ailleurs, d'après les résultats de l'enquête, **la pratique de la langue se fait principalement à l'oral, notamment par le biais de la télévision et de la musique : 61 % des répondants déclarent regarder des programmes en langue corse** (58% chez les bretons²⁴ d'après une enquête récente datant de 2018). En outre, très majoritairement, les individus (93%) écoutent de la musique corse et la moitié chante même.

Toutefois, dès lors que **l'usage requiert une plus grande maîtrise la langue, notamment écrite, le niveau de compétences semble diminuer :**

²² https://www.olcalsace.org/sites/default/files/documents/etude_linguistique_olca_edinstitut.pdf

²³ <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf>

²⁴ <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf>

- Seuls 18% des répondants envoient ou reçoivent des SMS en langue corse (à titre d'information, en 2018, 10%²⁵ des répondants en Bretagne communiquent par internet ou smartphone en langue bretonne et 8% en gallo) ;
- Seuls 10% des répondants visitent des sites en langue corse ;
- A noter que 28% des répondants connaissent des auteurs de la littérature.

D'après les résultats de l'étude, la langue corse s'inscrit également dans la vie professionnelle : **plus d'un tiers des actifs (34%) utilise ou a besoin de la langue corse dans son activité.** Il existe d'ailleurs des vellétés de formation puisque 35% des actifs souhaitaient suivre une formation en langue corse dans le cadre de leur activité professionnelle.

c) L'analyse des compétences linguistiques

De prime abord, une bonne majorité -58% des répondants- déclare assez bien voire bien comprendre le corse. Toutefois :

- Ils ne sont plus que 28% à estimer bien le parler,
- 18% à déclarer bien le lire,
- Et seulement 6% à bien l'écrire.

On soulignera un niveau de compétences meilleur pour les répondants ayant grandi en Corse, et donc ayant bénéficié pour certains d'un bain linguistique.

Ces statistiques témoignent d'un niveau de compétences perçu comme étant disparate suivant le type de compétences recherché :

- Compréhension orale ;
- Compréhension écrite ;
- Expression orale ;

Expression écrite.

En matière d'expression orale notamment, **l'enquête révèle que le niveau de maîtrise orale de la langue augmente de manière significative avec l'âge, corroborant de ce point de vue les enseignements issus des rencontres de terrain (partie 2.3).**

²⁵ Ibidem

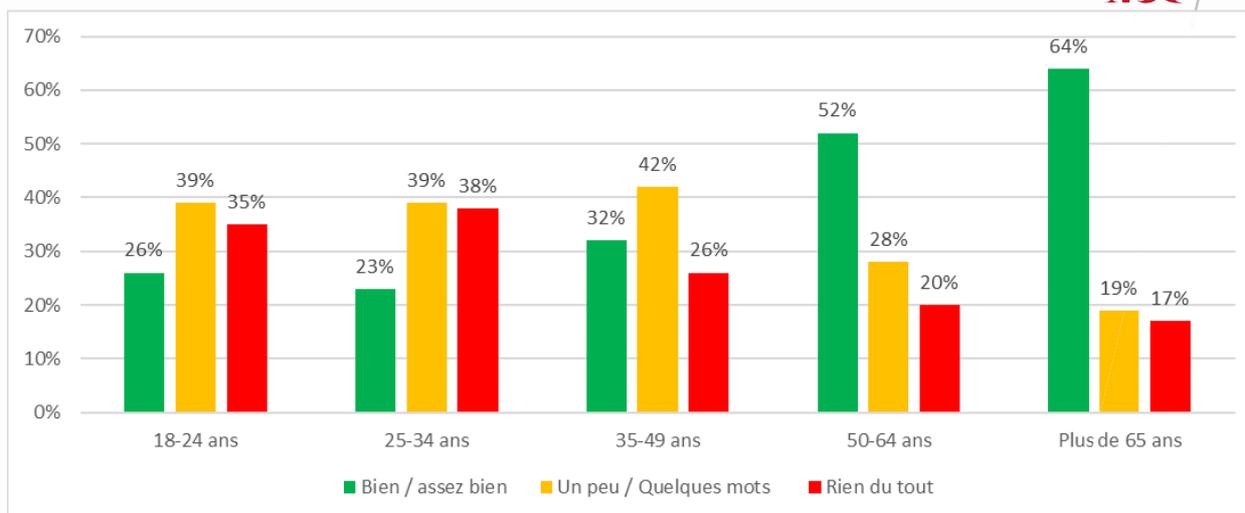


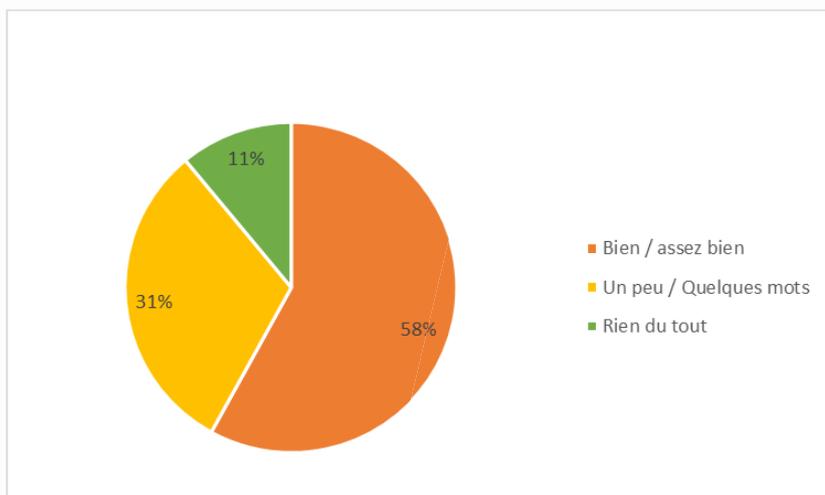
Figure 9. Niveau de compétences déclaré en matière d'expression orale par tranche d'âge

Plus précisément, l'étude s'est intéressée à 4 domaines de compétence : la compréhension écrite et orale, et l'expression écrite et orale. De plus, il a été précisé dans le rapport d'analyse que le niveau de compétences précisé a pu être surévalué, puisque basé sur du déclaratif.

i. La compréhension orale

D'après les résultats de l'enquête, **58% des participants ont déclaré bien voire assez bien comprendre de manière orale, le corse**, soit environ 145 700 individus, sur la base des extrapolations réalisées.

Figure 10. Niveau de compréhension orale perçu par les répondants



En outre, on constate que la compréhension orale des individus est sensiblement liée à leur âge : ainsi, **62% des répondants âgés de plus de 50 ans déclaraient bien comprendre la langue corse, en 2012, contre 58% en moyenne.**

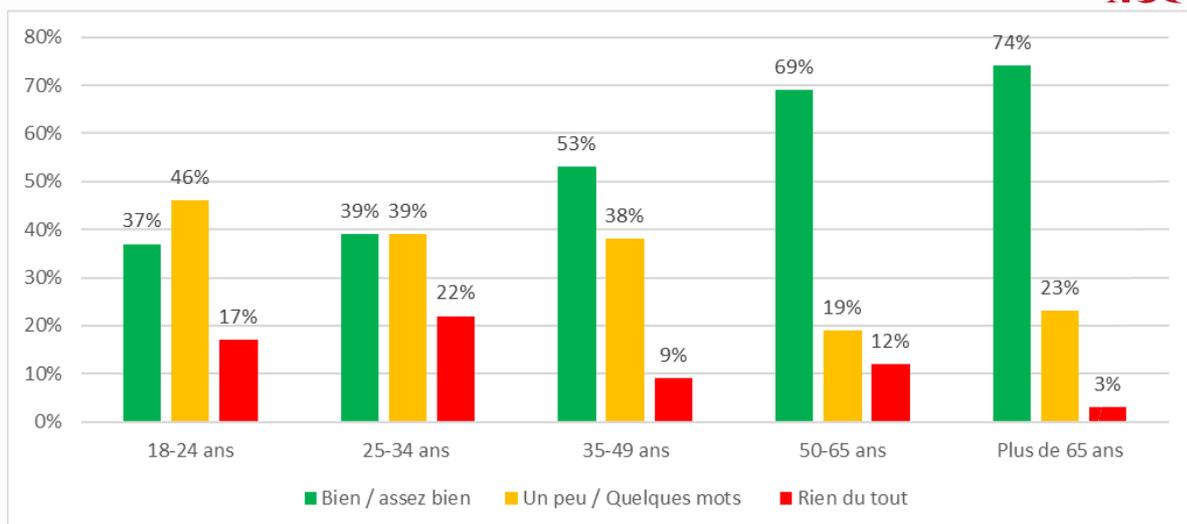


Figure 11. Niveau de compréhension orale perçu par les individus par tranche d'âge

Si la catégorie socio-professionnelle des répondants n'influe pas forcément sur le niveau de compréhension de la langue, a contrario, le lieu de résidence a pu avoir un effet sur l'apprentissage de la langue : ainsi, 86% des répondants ayant vécu en Corse jusqu'à l'âge de 15 ans déclarent assez bien voire bien comprendre le corse, contre 31% des individus ayant vécu hors de Corse. A titre de précision, 51% des répondants avaient indiqué avoir passé les 15 premières années de leur vie, en dehors de l'île.

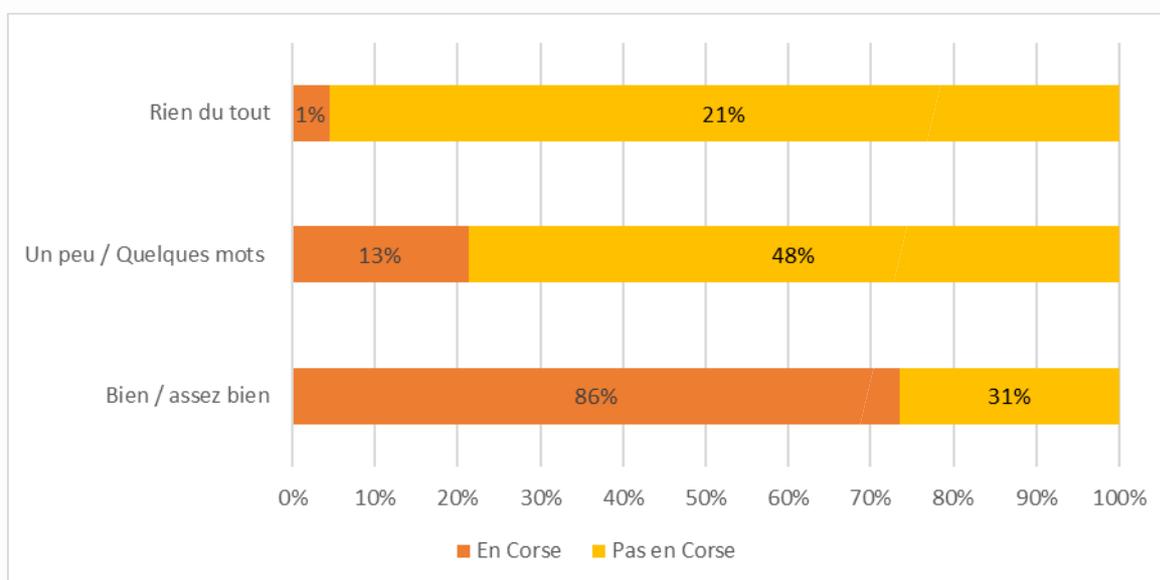


Figure 12. Niveau de compréhension orale exprimé par les individus en fonction de leur lieu de résidence au cours des 15 premières années

ii. L'expression orale

Si l'on s'intéresse à l'expression orale, on constate qu'un peu moins de la moitié des répondants, soit 42% de l'échantillon, considère parler assez bien voire bien le corse. On estime alors d'après les résultats de l'enquête, **entre 86 800 et 130 200 locuteurs potentiels sur le territoire**. D'après une étude sur le dialecte alsacien réalisée en 2012, 43% des répondants déclaraient savoir bien parler le dialecte²⁶.

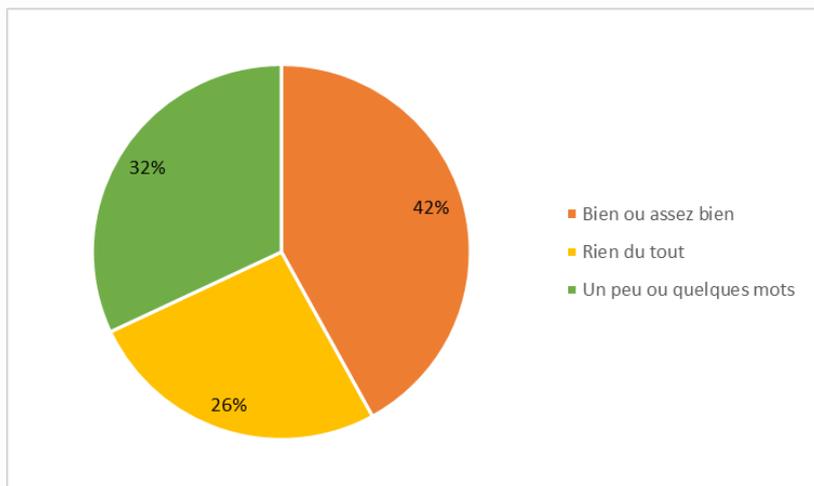


Figure 13. Niveau d'expression orale exprimé par les répondants

A l'instar de la compréhension, le niveau d'expression orale semble fortement corrélé à l'âge des répondants comme l'illustre le graphique suivant :

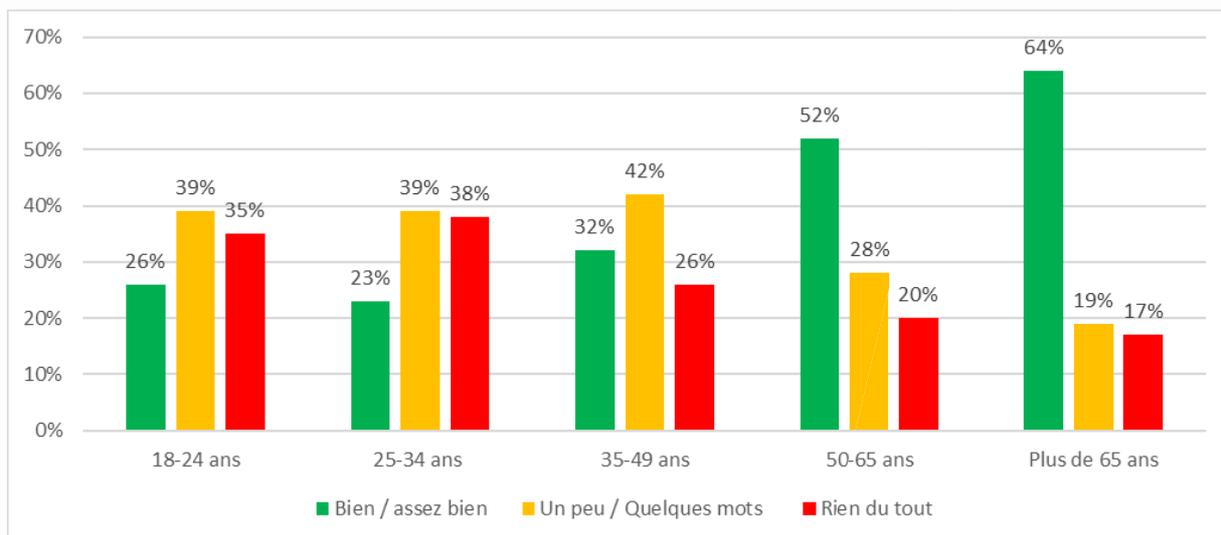


Figure 14. Niveau d'expression orale exprimé par les répondants par tranche d'âge

En outre, on y apprend également que l'expression orale semble davantage visible :

²⁶ https://www.olcalsace.org/sites/default/files/documents/etude_linguistique_olca_edinstitut.pdf

- Chez les hommes (48% d'entre eux déclarent parler assez bien voire bien contre 36% pour les femmes), un constat plutôt en contradiction avec les derniers enseignements du terrain (cf. partie 2.3) ;
- **Dans les unités urbaines de 20 à 100 000 habitants (avec 46% des répondants qui déclarent assez bien voire bien le parler), une tendance qui rejoint cette fois-ci les enseignements du terrain ;**
- Au sein des catégories dites « CSP- » et chez les individus dits inactifs (49%).

Toutefois, les enquêteurs ont souhaité vérifier les compétences réelles des locuteurs en proposant de répondre au questionnaire en langue Corse. Cette méthode a permis de constater que :

- **22% des répondants qui déclaraient bien parler le corse, ont souhaité toutefois répondre au questionnaire en langue française ;**
- **Et pour les 23% des répondants ayant préféré répondre en langue corse, seuls 10% ont réussi à aller au bout le questionnaire dans cette même langue ;**
- On soulignera tout de même que près d'un quart (23%) des répondants âgés de 18 à 24 ans ont souhaité répondre en langue corse (une proportion équivalente à la tranche d'âge des 50-64 ans).

Plus globalement, le différentiel constaté entre l'appétence des répondants, la compétence linguistique perçue et la capacité réelle de maîtrise de la langue, amène à croire que le nombre de « bon locuteurs » serait finalement de l'ordre de 30 000 individus. **Cette situation est d'autant plus inquiétante lorsque l'on sait que la plupart des répondants en capacité de s'exprimer par exemple, sont âgés.**

iii. La compréhension écrite

S'agissant de la compréhension écrite, plus d'un tiers des répondants (36%) considère lire assez bien voire bien le corse. Le graphique infra met en avant à nouveau des écarts et notamment au sein d'une même génération, en l'occurrence la génération la plus jeune. Plus globalement, la maîtrise de la compréhension écrite semble meilleure pour les répondants les plus anciens, d'après leur perception.

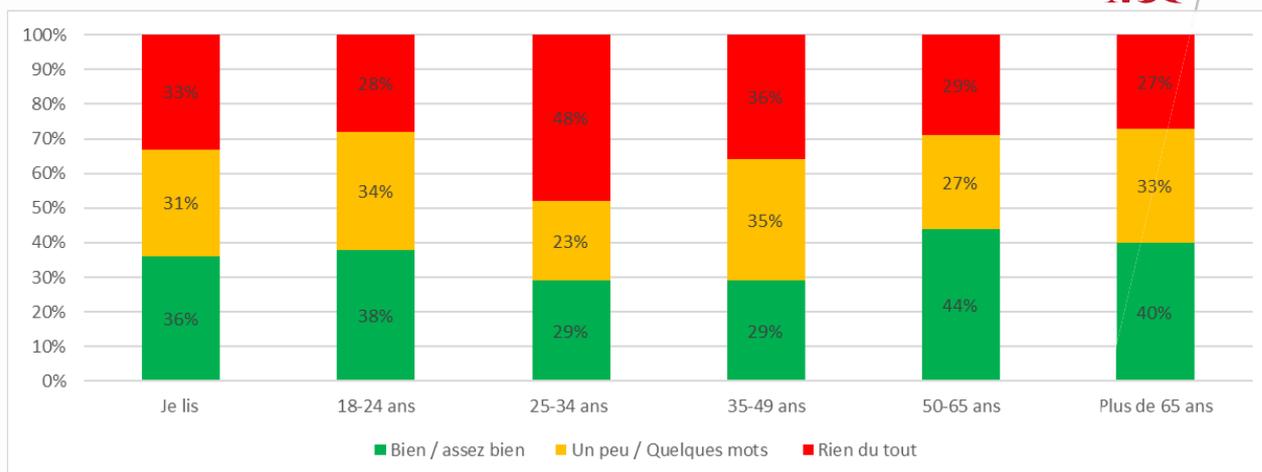


Figure 15. Niveau de compréhension écrite exprimé par les répondants par tranche d'âge

iv. L'expression écrite

Les résultats sont assez disparates. En l'occurrence, ils témoignent d'une maîtrise de l'expression écrite plutôt chez les individus âgés de 50 à 65 ans, mais également des résultats plutôt encourageants auprès des générations les plus jeunes.

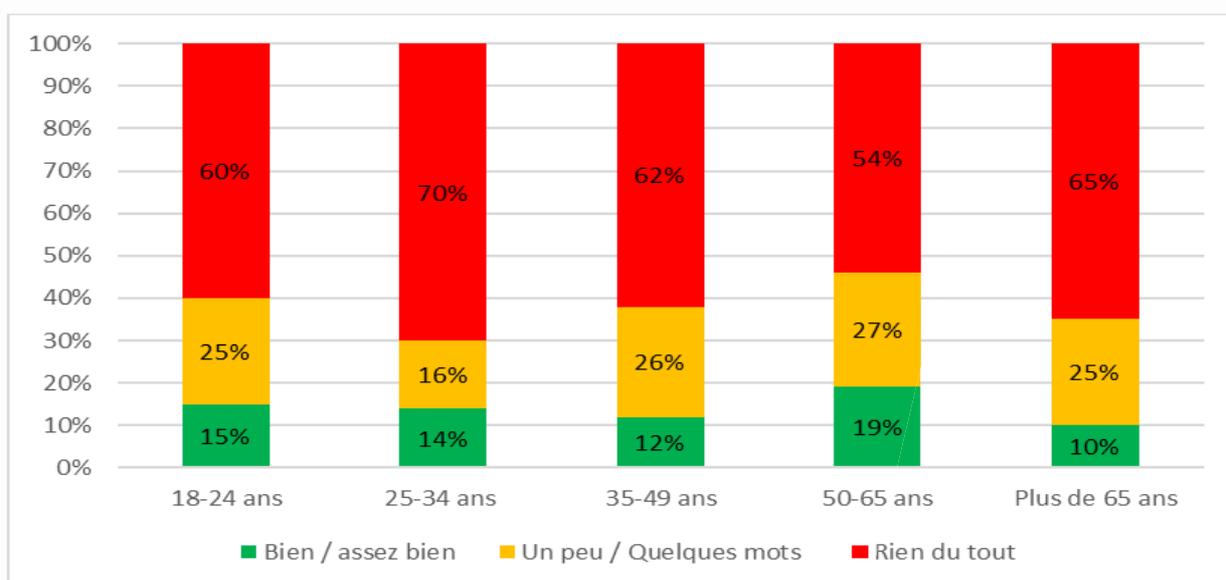


Figure 16. Niveau d'expression écrite exprimé par les répondants par tranche d'âge

Pour conclure, d'après l'enquête de 2012, la Corse compterait entre 86 000 et 130 000 locuteurs parmi lesquels 30 000 seraient considérés comme de bons locuteurs. De ce point de vue, la prochaine enquête constituera sans nul doute un outil incontournable, permettant de confirmer ou d'infirmer ces tendances, de mettre en avant les dernières évolutions.

2.3 Une perception qualitative de l'usage de la langue

Après avoir indiqué la liste des acteurs interrogés, les conseils présenteront une synthèse thématique des enseignements issus du terrain.

2.3.1 Les conditions de réalisation de l'enquête

L'enquête qualitative conduite par les consultants a consisté à mener une série de rencontres auprès d'acteurs variés intervenant dans le domaine de la langue corse, à savoir à la fois des chercheurs dans le domaine linguistique corsophone, des journalistes bilingues, des acteurs du monde associatif impliqués dans la transmission, des représentants du monde de l'enseignement : **12 entretiens semi-directifs ont été effectués au cours de la mission, sur une période allant du 1^{er} février au 6 avril 2021.**

Les entretiens ont été menés de 3 manières différentes (eu égard aux dispositions en vigueur en matière de lutte contre la COVID-19) : de visu, par téléphone ou en visioconférence. **Il convient ici de souligner que la quasi-intégralité des entretiens a été réalisée en langue corse.** Toutefois, les propos des interlocuteurs, à l'image de ce rapport sont rédigés en français. **En outre, les consultants attirent l'attention du lecteur en précisant que les enseignements contenus dans la partie 2.3.2, sont issus des propos tenus par les personnes interrogées ; il s'agit donc de propos subjectifs et non des conclusions des experts.**

Le tableau des interlocuteurs, présenté infra, renseigne sur la diversité des entretiens conduits. **On notera enfin que la relation des entretiens est volontairement anonyme en dehors des positions les plus affirmées, afin de préserver la liberté de parole des interviewés.**

Le choix des interlocuteurs a été proposé par les membres du comité de suivi de la présente étude et s'est fait conformément aux dispositions économiques prévues dans le cadre de la proposition commerciale de MSC :

Nom	Prénom	Fonction	Date
DI MEGLIO	Alain	Vice-président du conseil d'Administration de l'Université de Corse, Professeur des universités, membre de l'UMR CNRS 6240 LISA	01/02/2021
COLONNA	Romain	Maître de conférences à l'université de Corse, membre de l'UMR CNRS 6240 LISA	02/03/2021
MEDORI	Stella	Maître de conférences à l'université de Corse, dialectologue, membre de l'UMR CNRS 6240 LISA	11/03/2021
QUENOT	Sébastien	Maître de conférences à l'université de Corse	01/02/2021
MARSILY	Ghjuvan Carlu	Animateur RCFM « Dite a vostra »	02/02/2021
DAL COLLETTO	Jean	Président de la fédération des associations corses des Bouches-du-Rhône	08/02/2021
BUSSI	Paula	Secrétaire adjointe de l'association Pratica Lingua	10/02/2021
CHAMPIER	Corinne	Directrice de l'association ADECEC	10/02/2021
OTTAVIANI	Hyacinthe	Inspecteur de langue dans le second degré	02/02/2021
MATTEI	Julian	Journaliste Corse Matin	02/02/2021
LECCIA	Micheli	Président de Parlemu Corsu	02/04/2021
LUNESCHI	Francescu-Maria	Docteur en sciences du langage	06/04/2021

2.3.2 Les enseignements thématiques

a) L'usage de la langue corse

i. Parmi les personnes interrogées

Tout d'abord, on a souhaité demander aux divers interlocuteurs, comment chacun pratique la langue corse, et pour quels motifs ils ont fait le choix de la parler à un moment donné. Le mode d'apprentissage du corse, et surtout l'élément déclencheur, qui a conduit à l'utilisation de la langue corse varient en fonction des interlocuteurs.

Dans la majorité des cas, la familiarisation avec la langue corse émane du foyer puisqu'elle était pratiquée soit par les parents, soit par les grands-parents. Cette base d'apprentissage, a permis dans tous les cas **une sensibilisation des individus par l'écoute, dès le plus jeune âge et une assimilation passive de la langue** « avè u corsu in l'arechje ». Pour autant, le passage de sujet sensibilisé au corse à locuteur ne s'est pas fait de manière automatique pour toutes les personnes interrogées :

- Certaines d'entre elles indiquent que le corse était leur langue maternelle et l'ont pratiquée dès l'apprentissage du langage. Pour ces personnes, plusieurs voyants étaient au vert : la langue était parlée à la maison, et « dans la rue », soit en société. L'emploi du corse était alors naturel ;
- Pour les autres, la pratique effective de la langue est venue plus tard pour au moins deux raisons :
 - ✓ soit parce que le corse n'était pas parlé par les deux parents,
 - ✓ soit parce qu'il n'était pas parlé dans la société de manière naturelle.
 - ✓ Soit parce qu'il n'y a pas eu de transmission familiale, entre générations, malgré un usage de la langue au sein du foyer.
- Dans l'un des cas, la pratique du chant a été un déclencheur.

Dans tous les cas, **l'accès à l'enseignement de la langue** a poussé ces personnes à la parler et ce à divers niveaux, du collège à l'université. **Pour l'un d'entre eux, tout ce cheminement est assimilé à un parcours identitaire, vers l'accès à l'identité. Un autre souligne que cette bascule vers la corsophonie est le fruit d'un choix personnel (c'est le cas pour la majorité des personnes interrogées),** puisque aucune nécessité économique ne s'est imposée au départ.

Tous les interlocuteurs ont fini par faire de la langue corse, leur métier. De fait, on peut dire que la langue corse constitue une rétribution et va au-delà d'une simple valorisation sociale. La langue corse en tant qu'objet d'étude a même permis à certains de voyager, et est donc pour eux, synonyme d'ouverture vers le monde.

Concernant le corse dans sa pratique quotidienne, cela dépendrait le plus souvent des personnes à qui l'on s'adresse. Un locuteur corsophone peut s'adapter en fonction du niveau des personnes à qui il parle et choisir soit le français, soit le corse, ou bien en passant de temps d'échange en langue corse, à des temps d'échange en langue française. On parle alors d'une langue « alternée ». **Par ailleurs, les temps d'échange formels seraient davantage francophones ou alternés.** Cela peut également dépendre de la communauté dans laquelle évoluent les personnes (quartiers, villages, groupes professionnels) car certaines sont plus corsophones que d'autres, il s'agit d'îlots. La pratique pour l'un des interlocuteurs demeure décontractée, et constitue un moyen naturel de communication en ce qu'il fait partie de différents aspects de la vie de l'individu (professionnel, social et familial). Toutefois l'interlocuteur en question reconnaît qu'il s'agit d'**un fait minoritaire en particulier chez les moins de 40 ans.**

Par ailleurs, on note **une volonté forte des individus interrogés** – qu'ils soient parents ou grands-parents – **pour la transmission aux jeunes générations** qu'elle ait été exprimée directement ou indirectement. Pour certains, **cette transmission a parfois sauté une génération, c'est-à-dire qu'elle ne s'est pas faite vers les enfants ou pas suffisamment de leur point de vue, mais vers les petits enfants directement.**

ii. Parmi la population insulaire selon les sachants interrogés.

De l'avis général, **la question de la langue corse ainsi que la nécessité de la préserver et de la développer fait désormais consensus au sein de la société.**

Ainsi, certains des interviewés mettent en avant les dernières études (dont celle réalisée en 2012 et parue en 2013²⁷ et dont quelques résultats ont été proposés dans la partie 2.2.3) qui démontrent l'adhésion de la population autour la question linguistique.

Cet indicateur ferait écho au fait que des mouvements politiques en faveur du développement de la langue et d'une société bilingue ont été élus sur l'île récemment ; globalement, peu d'élus – y compris non nationalistes – s'érigeraient contre la langue. Par exemple, à l'Assemblée de Corse, les élus défavorables à une politique linguistique restent aujourd'hui minoritaires, et ce depuis le plan Fiattu Novu voté sous la présidence

²⁷ Enquête sociolinguistique sur la langue corse : compétences, usages et représentations, commanditée par le CdC en 2012.

de Roccasera. **La problématique de la langue corse serait actuellement en phase de "no test", c'est à dire qu'elle ne peut être contestée.** Ceci émanerait de la culpabilité des individus qui constatent une déprise de la langue. Par ailleurs, un des interlocuteurs interrogés soulignera que même si des efforts ont été faits pour que la langue en danger, ne meurt pas, ces derniers restent insuffisants pour qu'elle se développe.

On précise que la langue demeure peu parlée, et le nombre de locuteurs aurait diminué. En effet, certains constatent que de la volonté à l'action, **on ne franchit pas toujours le pas de parler.** Là encore, l'étude de 2013 est évoquée, mais l'on évoque également l'expérience du terrain qui renvoie cette impression d'une pratique usuelle faible dans les lieux publics, dans la rue, etc. « Il est difficile d'avoir une discussion en corse » souligne même l'un de nos interlocuteurs. Certaines des personnes interrogées ajoutent que **le nombre de locuteurs demeure faible mais aucun n'est en mesure d'avancer un chiffre ou un pourcentage de la population, faute d'éléments chiffrés tangibles et récents, rendant encore plus impérieuse la présente mission d'enquête sociolinguistique.** Une des personnes interrogées avance une estimation à 40 000, pour le nombre de locuteurs.

Concernant la transmission, elle est perçue comme faible, et cela est étayé à nouveau par les résultats de la dernière enquête de 2013 (ce sujet sera abordé plus avant dans la suite de cet exposé).

Face à ce manque de données, **il a été impossible d'obtenir de nos interlocuteurs un profil de locuteur type,** ni du moins une esquisse. D'ailleurs, d'aucuns mettent en avant la difficulté de savoir ce que parler corse veut dire pour tout un chacun, et donc il est difficile d'évaluer la pratique de chacun par le biais de simples déclarations, sans préciser ce que l'on entend par "parler corse". A cet égard, l'étude quantitative systématique prévue à la suite de la présente analyse permettra de creuser cette question.

Toutefois, à travers le regard de chacun et sa vision de la pratique de la langue, des informations intéressantes ont pu être mises en avant quant aux divers profils de locuteurs. D'après l'un des interviewés, il existerait **plusieurs profils de locuteurs dont le point commun serait de considérer le corse comme un atout, tant dans les médias, le milieu politique ou l'enseignement.** Alors, un effort est fait. Dans le milieu de l'enseignement justement, les professeurs des écoles également feraient de plus en plus d'efforts, même si leur niveau pourrait être amélioré. Cet interviewé remarque en outre que de plus en plus de personnes franchissent le pas de la discussion,

ce qui contredit l'impression générale de recul de la langue mais qui demeure encourageant.

Pour un autre, on ne peut pas parler de profil individuel, mais plutôt de **profil de « tribu » dont les membres se sentent convaincus de la nécessité de parler la langue**. A titre d'exemple, un des interlocuteurs interrogés soulignera que malgré leur formation délivrée en langue corse, certains individus ne franchiraient pas le pas – en parlant corse – en dehors du lieu de formation.

Plus généralement, la concentration de population dans les villes et agglomérations littorales influent sur la répartition territoriale des **locuteurs lesquels seraient désormais plus nombreux en ville que dans les villages** (à l'image des résultats de l'enquête présentée précédemment) ; toutefois, un des interlocuteurs interrogés considère que c'est justement en milieu rural que l'on observe une vitalité plus importante de la langue corse.

Une autre approche a permis d'avoir une idée de qui s'intéresse à la pratique. Il s'agit des associations proposant des cours de corse, lesquelles dressent elles aussi des profils d'élèves qui peuvent donner une idée des types de personnes qui s'intéressent à la langue.

Globalement, les élèves inscrits à des cours de corse se répartissent en trois grands publics :

- **Des personnes qui se sont installées en Corse récemment et qui s'intéressent à la langue corse pour des raisons d'intégration**, ou pour motif professionnel, à l'instar de médecins installés à Bastia qui souhaiteraient pouvoir tisser des liens plus étroits avec leur patientèle ;
- Des personnes d'origine corse résidant dans l'île depuis toujours, mais qui souhaitent apprendre à lire et à écrire. Parmi ceux-ci, **de jeunes parents (trentenaires le plus souvent) désireux de se réapproprier une langue qu'ils n'ont pas apprise**, et dont ils se sentiraient dépossédés ("riacquistu"), particulièrement dès lors qu'ils deviennent parents ;
- Des personnes émanant de la diaspora, ou de retour en Corse, qui ressentent le besoin de recréer un lien avec la langue.

Par ailleurs, des indications ont été données concernant deux tranches d'âge :

- **Les jeunes apprécieraient particulièrement les activités culturelles corsophones – aussi bien dans l'île qu'en diaspora – et en particulier le chant et la musique** (constat partagé lors de l'enquête sociolinguistique de 2012) ;
- Les plus âgées (des retraités notamment) apprécient l'approche de la langue à travers des sujets plus larges (philosophie, architecture, etc.).

On note par ailleurs, que certains considèrent que les lieux dédiés à la corsophonie comme **e case di a lingua ou bien e case corse sur le continent, favorisent les échanges corsophones**. Les visiteurs sont encouragés à parler face à des interlocuteurs bienveillants.

Enfin, une des personnes interrogées a déclaré avoir constaté une féminisation importante de la corsophonie avec davantage de femmes locutrices ou s'orientant vers des carrières en lien avec la langue. Cette thèse a été réfutée par une autre des personnes interrogées, laquelle considère que le corse serait davantage parlé par les hommes que par les femmes. Ceci est un constat général fondé d'une part sur l'observation des cercles de socialisation des individus, qui se basent sur des pratiques ancrées dans la société, des modèles anciens, avec des cercles plus souvent corsophones pour les hommes (hors de la maison) : "si parla corsu à u caffè, à caccia, quandu si ghjoca à carte, ecc." Au contraire, les femmes auraient traditionnellement moins d'espaces pour la pratique. D'autre part, ce constat se fonde sur les appétences de l'un et l'autre genre : les hommes seraient plus attachés à la tradition, alors que les femmes seraient plus enclines à se tourner vers la modernité. Cela se traduit par un apprentissage du corse par les hommes plus répandus, et un apprentissage des langues utiles par les femmes à savoir le français et l'anglais.

Les effectifs de la filière Studie Corse corroborent cette thèse : 1/3 des étudiants seulement seraient des femmes.

En outre, lorsqu'on parle de l'usage de la langue, la question des compétences est alors également évoquée. Il s'avère là encore difficile d'établir avec exactitude un panorama des compétences linguistiques de la population. Cependant, des indications ont été apportées et permettent d'avoir une vision d'ensemble.

D'abord, il existe **de nombreux locuteurs passifs, des individus qui seraient capables de parler le corse mais qui ne le font pas parce qu'ils n'y sont pas habitués**. Pour ceux-là, il est difficile de définir un niveau de compétence, puisqu'il reste à découvrir, mais le potentiel demeure.

On pourrait observer des disparités territoriales en termes de pratique de la langue.

Pour un des interlocuteurs interrogés, les compétences en matière de compréhension se seraient améliorées, sans pour autant que l'on maîtrise la langue.

Ensuite, on remarque un phénomène intéressant qui toucherait les plus jeunes générations : **les plus jeunes qui ont bénéficié d'un enseignement du corse minimum via la filière standard, ou plus poussé via la filière bilingue,**

maîtriseraient la lecture et l'écriture, mais ne seraient pas locuteurs pour autant. Si l'école participe grandement à l'apprentissage de la langue, elle n'arrive à créer pour autant des locuteurs spontanés.

A l'inverse, les anciennes générations auraient pour la plupart appris le corse durant leur enfance et ce de manière naturelle. Pour autant, leur connaissance reste seulement orale. Aussi, ils ont des difficultés à lire et à écrire le corse.

Selon ce constat on aboutit schématiquement à la règle suivante :

- **Les jeunes savent lire le corse voire essayent de l'écrire (via les réseaux sociaux) mais ne le parlent pas ;**
- **Les adultes âgés parlent mais ne savent pas lire le corse, ce qui a pu conduire à une transmission de la langue corse entre générations, plutôt orale qu'écrite.**

Selon une des personnes interrogées, la langue aurait perdu de sa substance en quelque sorte, surtout parmi les jeunes générations auxquelles il manquerait du vocabulaire usuel (mots du quotidien), la maîtrise de la structure de la langue, ainsi qu'une connaissance de l'accentuation de certains mots (incalchi), et des conjugaisons. Ce recul de la langue serait corrélé à l'implication désormais faible des familles qui induirait une pratique quasi inexistante au sein des cercles familiaux que l'école n'est pas en mesure de compenser.

Enfin, un indicateur intéressant permettrait de dire que le niveau de corse au sein de la population des étudiants est en baisse. Une étude réalisée par l'Université de Corse en collaboration avec l'INSEE en 2007 a établi que 25% des étudiants inscrits en cours de corse obligatoire appartenaient au 3^{ème} groupe, c'est-à-dire, un groupe où les élèves étaient capables de parler, lire et écrire le corse (d'après des tests). **Aujourd'hui, cette proportion aurait diminué, traduisant une baisse des compétences.** Justement, la partie suivante traite de l'enseignement du corse dans le système éducatif.

b) Les vecteurs de transmission de la langue corse

i. La langue corse dans le système éducatif

Cette partie présente de quelle manière la langue est enseignée de la maternelle au lycée à travers les filières standard ou bilingue –lesquelles existent depuis les années 1980 mais connaissent ces dernières années un engouement important- voire en école immersive.

Dans le 1^{er} degré, qui va de la maternelle au CM2, il est possible de suivre soit un enseignement standard incluant 3 heures de corse par semaine (certains parents le

refusent, mais ils demeurent très peu nombreux), soit un enseignement bilingue où le corse et le français sont enseignés à parité, c'est à dire 12 heures d'enseignement dans chaque langue, avec un total de 24 heures d'enseignement. La langue corse est enseignée pour elle-même, et au travers d'autres matières.

Il existe par ailleurs 5 à 6 écoles immersives en Corse dans le 1^{er} degré où l'enseignement se fait intégralement en langue corse. Un projet d'école immersive serait d'ailleurs en cours d'élaboration à Bastia.

Dans le second degré (pour lequel une convention existe entre l'Académie et la CdC), on retrouve la même configuration au collège qu'en primaire : une offre standard et une offre bilingue. L'offre standard permet un enseignement du corse à hauteur de 3 heures hebdomadaires en sixième. A partir de la cinquième, le corse s'il est souhaité peut-être enseigné en deuxième langue. En filière bilingue, 2 à 3 Disciplines Non Linguistiques (DNL), telles que l'histoire, les mathématiques ou les sciences, peuvent être enseignées en langue corse selon les effectifs d'enseignants certifiés langue corse dans ces matières au sein de l'établissement.

Au lycée, la filière standard peut être agrémentée d'un enseignement du corse en langue vivante B ou C. Pour les lycées bilingues (il en existe 3 en Corse, le lycée Fesch à Ajaccio, le lycée de Balagne et le lycée Paul Vincensini à Bastia), on reçoit un enseignement bilingue comme précisé précédemment. Pour l'épreuve du BAC, dans les deux filières (standard ou bilingue), on peut choisir le corse en tant que langue B, C (faible coefficient pour la note finale à l'examen) ou bien en spécialité. En première, il faut choisir 3 spécialités de 4 heures hebdomadaires et en terminale 2 de 6 heures. Le corse peut en faire partie. On note d'ailleurs que la session 2021 comptera des candidats au baccalauréat qui présenteront le corse en spécialité.

Toutefois, **si la fréquentation de l'école bilingue serait linéaire jusqu'à la 3^{ème}, on assiste à une baisse importante de la demande à partir du lycée.** Ainsi, à ce stade, **le choix de l'orientation primerait sur le choix linguistique** ; le plus souvent, le corse serait abandonné lorsque l'élève avance en âge, car les parents souhaiteraient que les perspectives de leur enfant soient les plus larges possibles, et le corse ne serait pas assimilé à une telle ouverture. Au surplus, comme évoqué précédemment, seuls 3 lycées en Corse permettent de suivre un enseignement bilingue.

Concernant les moyens et le développement de la langue dans les établissements, on note que **le bilinguisme fait l'objet d'une convention visant 100 % de classes bilingues.** Afin d'atteindre cet objectif, **les postes d'enseignant ont été doublés depuis l'instauration des filières bilingues.** Cependant, on estime que quelques

classes standards devraient être maintenues pour les enfants arrivés récemment en Corse et dont les parents seraient réticents à un enseignement bilingue. Pour autant, les enfants sont jugés aptes à s'intégrer dans des classes bilingues en cours de parcours et d'apprendre le corse.

Concernant la diaspora, on note que deux établissements des Bouches du Rhône dans lesquels l'enseignement du corse est pratiqué, ont été reconnus par l'Académie de corse. De plus, des cours de langue corse par correspondance sont désormais proposés par le CNED. En outre, **l'enseignement du corse à l'école a bien sûr progressé de manière significative, tant du point de vue des statuts que des moyens mis en œuvre, avec des professeurs, des écoles bilingues, etc.** sachant que par le passé, l'institution scolaire a refusé la pratique du corse et d'autres langues régionales en son sein. En outre, les outils et les équipements au bénéfice de la langue n'ont jamais été aussi importants. En 50 ans, on constate des avancées importantes : ainsi, en 2021, ce sont 3 générations qui ont bénéficié d'un enseignement en langue corse. Les plus anciens (60 ans) ont reçu un enseignement en terminale. Au surplus, la langue est enseignée à l'Université, avec une filière complète dédiée à la langue : anthropologie, littérature, etc. Aujourd'hui, **la langue corse est devenue une matière d'enseignement, avec la création du CAPES et plus récemment de l'agrégation** (même si certains déplorent un nombre de postes limité. Il y en aurait deux cette année).

En matière de demande pour le bilinguisme, celle-ci connaîtrait une forte augmentation ces dernières années. L'image d'élite véhiculée par ces classes pourrait expliquer en partie cet engouement croissant. Toutefois, la motivation d'inscrire son enfant parmi les meilleurs élèves peut s'assortir parfois d'une stratégie d'évitement eu égard à la carte scolaire.

L'adhésion à un enseignement bilingue résulte également d'une conviction idéologique, puisqu'on l'a vu, la question de la langue corse ferait consensus au sein de la société. Or, selon une des personnes interrogées, cette adhésion servirait uniquement aux parents à se rassurer sur leur identité corse. La recherche d'un enseignement corsophone de qualité ne serait pas l'objectif principal pour ces parents, qui se contentent parfois d'un enseignement qui ne correspondrait pas aux exigences du bilinguisme. L'école bilingue serait alors considérée par certains parents comme "un doudou" pour se rassurer et pour se rapprocher de la culture de leurs anciens, mais on ne voit pas une réelle projection de leur part dans une société bilingue in fine. **Il s'agit de l'expression d'une nostalgie, d'une forme de consumérisme.**

Cet interlocuteur va plus loin en déclarant qu'à l'heure actuelle **la présence d'écoles bilingues pourrait renforcer la ghettoïsation de la société, en créant des îlots**

corsophones, au lieu de répandre l'apprentissage du corse massivement au sein de la population. Ce mode de fonctionnement responsable de fractures profondes dans la société, irait à l'encontre des principes de la République et des principes de l'école républicaine. Pourtant, les parents s'en accommoderaient et l'éducation nationale également en maintenant une offre limitée de l'avis d'un des acteurs interrogés (et selon la thèse de l'interlocuteur, moins il y a d'offre, moins il y aurait de la demande).

La formation des enseignants serait également en péril. Ainsi, on peinerait à recruter des élèves issus d'écoles bilingues dans le cursus Etudes Corses. Le résultat visible de la fuite des élèves bilingues est le suivant : **on n'arriverait pas à recruter 50% de maîtres/sses des écoles bilingues. Ceci s'explique par un abandon de certains élèves au collège et au lycée. Les effectifs déclineraient depuis 2 ou 3 ans au lycée justement, et il serait à craindre avec la réforme du baccalauréat que les vocations pour l'enseignement du corse périclitent.** En effet, un élève qui n'aurait pas opté pour la langue corse au lycée serait moins enclin à choisir la filière bilingue, et donc à devenir professeur des écoles. Dans le même temps, **le plan de formation des professeurs bilingues qui prévoit de former 60 professeurs bilingues par an, ne remplirait pas ses objectifs. De fait, le nombre de contractuels augmenterait et leur niveau ne serait pas toujours évalué, y compris en langue corse** (plus généralement, l'école en France connaîtrait une perte de valeur, au sens qualitatif du terme).

Enfin, un dernier constat émane des entretiens réalisés auprès des sachants concernant le niveau de langue corse des élèves : **l'école bilingue seule ne rendrait pas corsophone**, mais permettrait uniquement d'arriver à un niveau B1 en classe de 3^{ème}. Certains – pas tous - iront même plus loin en préconisant la mise en place de filières immersives depuis la petite enfance jusqu'au lycée, ce qui suppose de développer significativement la formation des enseignants.

ii. L'importance de la transmission familiale

Ainsi, même si l'existence de parcours bilingues ou a minima de cours de corse au sein du système éducatif est vu malgré tout comme fondamental (le parcours des personnes interrogées en atteste : l'enseignement a joué un rôle important dans de nombreux cas), la langue doit être un fait total et reposer sur différents piliers. A ce titre, **l'environnement familial apparaît comme fondamental dans la transmission** et l'apparition de locuteurs. Son intérêt également s'avère déterminant pour la transmission des variétés locales, porteuses de la dimension affective de la langue. A contrario, l'école occulterait cette dimension de la langue, voire artificialiserait la langue, ce qui rendrait d'autant plus important l'enracinement des interlocuteurs dans leur région d'origine.

Pour autant, certains constatent que ceux qui pourraient avoir un rôle important comme les grands parents ou les parents, **qui ont une capacité linguistique, ne s'en servent pas toujours** soit par peur de se tromper, par hyper correction ou parce qu'ils ont une vision idéalisée de la langue. Ces personnes n'utilisent donc pas la langue, également peut-être parce que leurs lieux de sociabilisation ne sont pas assez corsophones.

En outre, la pratique familiale de la langue est jugée difficile par certains car des blocages peuvent survenir. A titre d'exemple, les progrès en matière d'enseignement ou bien l'idéalisation de l'école ne produiraient pas les effets attendus. **Ainsi, on constate que plus la langue corse est enseignée à l'école, plus les parents se sentent déchargés de leur rôle de transmission.** Or, à nouveau, il ressort de manière univoque que la famille joue un rôle fondamental dans l'éducation linguistique des plus jeunes, mais aussi dans la transmission de valeurs, de la culture, et d'une mentalité corse également. **Selon certains interlocuteurs, les parents sont tenus à cet égard d'un devoir de mémoire, de transmission.**

Ce phénomène également étudié par la sociolinguistique s'observe lorsque la langue est prise en charge par les institutions, dès lors, l'individu s'en décharge et sa pratique régresse.

En tout état de cause, il ne faut pas oublier l'importance des mères dans la transmission de la langue au sein des foyers, et peut être en ce sens, travailler à amener les femmes vers la pratique du corse afin qu'elles puissent le transmettre.

iii. Le rôle des médias, des associations et de la création artistique

A leur tour, médias, associations et créateurs, contribuent au rayonnement et au développement de la langue. La langue corse, par certains aspects, s'est dotée de moyens de lutte contre une situation de diglossie, et a donc connu un progrès important, bien que pas assez rapide peut-être, mais elle a bel et bien progressé.

Ainsi, aujourd'hui on juge que **la pénétration de la langue dans les médias a atteint un niveau inégalé** (même si certains considèrent que ce n'est pas suffisant). Voici ce que les interlocuteurs en disent :

- Concernant la presse écrite, son développement bien qu'important en matière de contenu corsophone, se trouverait limité par la compétence du public en matière de lecture. En effet, la société corse n'étant pas bilingue, un journal totalement corsophone ne trouverait aujourd'hui que peu de lecteurs. Or, si l'on souhaite faire évoluer la langue et la développer, il faudrait « la faire sortir de ses lieux habituels ». Pour autant, on assiste parfois à des levées de bouclier émanant de la population. Ainsi, un des interlocuteurs rappelle qu'au lendemain de la première publication d'une édition du Corse matin en langue corse (rédaction partielle en langue corse), en octobre 2017, l'émission FORUM diffusée sur RCFM a reçu de

nombreuses critiques concernant l'initiative du journal d'avoir écrit en corse. Il est à noter cependant que cette édition corse mensuelle est désormais distribuée à 30 000 exemplaires (notamment à destination des scolaires selon le même interlocuteur);

- Concernant la radio : les programmes corsophones sont de plus en plus nombreux. D'après les propos recueillis, il faudrait poursuivre les efforts, et utiliser la langue corse pour traiter de sujets contemporains ;
- Il en va de même pour la télévision, où l'on souligne que le doublage de films pourrait être davantage développé.

Pour ces deux médias, on regrette un manque de communication en langue corse sur les réseaux sociaux et peut être un manque de modernité dans le management de ces structures.

Plus globalement, s'agissant des médias, on estime que des progrès ont été réalisés ; les médias pourraient même représenter un vecteur d'apprentissage, plus important que l'école, d'après une des personnes interrogées, si l'on y consacrait plus de moyens.

Par ailleurs, les créations littéraire et musicale jouent un rôle très important dans le maintien et le développement de la langue corse.

Concernant la première, un indicateur intéressant consisterait à comparer le nombre de pages de l'anthologie de la littérature corse de 1973 parue chez Klincksieck, qui comptait environ 800 pages, à celui de l'anthologie parue récemment « A Corsica litteraria » qui atteint les 2 000 pages. Les premiers recueils réalisés lors du Riacquistu, relataient 2 romans, un certain nombre de poésies, mais peu de prose ; donc une littérature corse relativement pauvre. Aujourd'hui, au contraire, on compte une soixantaine de romans avec des auteurs prolifiques tels que Thiers, Biancarelli, etc. **La langue n'a jamais été autant écrite, de l'avis des personnes interrogées, et la production se maintiendrait chaque année.**

Si l'on s'intéresse à la musique, on souligne à nouveau que la création musicale corsophone n'a jamais été aussi prolifique que ces dernières années, même si elle s'est toujours bien portée. D'ailleurs, on ne produirait localement que quasi exclusivement de la chanson corse, et peu en langue française. **Les groupes musicaux font vivre la langue.** Pourtant, un des interlocuteurs déplore que le public des concerts ne soit pas forcément composé de locaux, se composant principalement de touristes l'été. Seuls les groupes anciens, historiques attireraient un public local. D'autres milieux créatifs tels que

le design utilisent également la langue corse (cf. Le festival CREAZIONE), et cela rejaillit sur le marché des produits corses. Les produits identitaires, de plus en plus nombreux, s'emparent de la langue. La possession d'objets portant un sigle, un slogan écrit en corse, pourrait suffire à exprimer son identité selon un des interviewés, lequel d'ajouter : "il est plus facile d'acheter que d'apprendre". Un exemple est mis en avant ici : la brasserie Pietra a lancé une bière dont le nom contient une "intricciata", c'est à dire la consonne "chj" à savoir la Chjuga.

On pourrait parler ici de marchandisation linguistique par un usage labélisant.

De plus, la recherche et les publications scientifiques n'ont également jamais autant été publiées que depuis ces 50 dernières années sur des sujets tels que la musicologie, l'anthropologie, l'histoire, la géographie, etc. **La toponymie corsophone s'est aussi énormément développée.**

Enfin, on constate un regain d'intérêt pour l'apprentissage du corse avec le succès important d'associations telles que Pratica Lingua. **Ces lieux, tout comme e case di a lingua, offriraient un environnement pour parler le corse plus naturellement.** Or, aller dans un cours de corse pour des locaux, peut être aussi vu comme une carence, un défaut d'identité : c'est reconnaître un manque dans sa propre « corsitude ». Les jeunes en particulier n'aimeraient pas se retrouver dans cette situation, et de fait, ne constitueraient pas un public fourni des formations en langue corse (une approche par activité serait préférée par ces publics ; voir ci-dessus).

Au total, l'usage de la langue au quotidien dans la société « traîne des pieds ». Les conseils ont sollicité alors les acteurs sur les pistes d'amélioration possibles.

c) La représentation de la langue corse et son devenir

i. Une dichotomie entre un consensus sociétal et un usage faible

Comme indiqué précédemment, la société semble faire consensus autour de la langue corse, alors même que la pratique de la langue diminuerait. Certains éléments apportés par l'un des interlocuteurs éclairent cette situation et permettent de la mettre en perspective.

D'abord, il convient d'être prudent avec la prétendue homogénéité de la société. Ainsi, si une majorité de la population se positionne en faveur de la langue, voire du bilinguisme, **il ne faut pas perdre de vue que la compréhension du concept de bilinguisme peut varier selon les individus** : les gens peuvent se déclarer favorables à une société bilingue mais en fait ils ne savent pas et ne comprennent pas exactement ce que cela signifie, ou implique. Ainsi, si l'on commence à expliquer le concept, certaines contraintes pourraient alors apparaître et l'adhésion pourrait être moindre.

Ensuite, un phénomène intéressant peut être mis en exergue : celui des paradoxes de la minoration linguistique. Ainsi, il existerait une corrélation entre une pratique qui décline et des représentations de la langue exacerbées. Justement, toutes les personnes interrogées considèrent que la langue est un marqueur fort de l'identité, et ce plus que jamais alors que dans le même temps la pratique est minorée. **On peut même dire que la langue corse a perdu sa fonction communicative alors que sa fonction identitaire s'est accrue. En particulier, d'après les propos recueillis, on sait qu'elle existe, c'est une langue minoritaire, mais en même temps, elle représente un marqueur fort d'identité, et en cela, on légitimera son appartenance par un usage très limité (« un mot, une expression, un tee-shirt suffiront »).**

Cette perception d'une identité forte, au travers de la langue, traverserait les frontières insulaires : ainsi, d'après l'un des acteurs interrogés, les continentaux arrivant sur le territoire seraient motivés à apprendre le corse, le jugeant comme nécessaire.

Enfin, d'aucun pourrait craindre une mauvaise appropriation de la langue corse, « une langue drapeau ».

Par ailleurs, d'autres arguments ont été avancés pour expliquer cette **dichotomie entre consensus fort et usage faible**, comme notamment :

- La volonté exprimée qui ne serait que le reflet d'une société corse velléitaire (revendicative) qui demande, souhaite, mais dont la volonté réelle n'est pas suffisante pour aller jusqu'à parler ;

- Le recours pour un locuteur lambda au « francorsu » face à des difficultés d'apprentissage d'une langue corse académique, posée. Il préférera le « francorsu » - qui s'apparente à une francisation du corse, plus accessible que le corse, plus usitée aussi et qui pourrait suffire à l'expression de son identité. En d'autres termes, il s'agirait de se contenter de cette langue alternative. En somme, on assisterait à l'usage d'un « francorsu » généralisé, mais qui se traduira par une érosion dans la pratique quotidienne de la langue corse. De ce point, certains interlocuteurs estiment qu'il y aurait une dégradation portée à la qualité de la langue, notamment par les générations les plus jeunes, ne respectant pas les normes linguistiques.

Enfin, une des personnes interrogées souligne le rôle de l'usage de la langue corse en société, lequel serait propice à une certaine connivence ou complicité entre les individus. Il peut permettre également d'imposer un rapport de force, surtout avec un interlocuteur hors de la communauté corsophone.

ii. Les freins à la pratique

Pour autant, tous les progrès, les divers supports existants ainsi que les soutiens observés, ne suffisent pas à transmettre un élan suffisant pour qu'il y ait un plus grand usage du corse de manière naturelle par la population. En effet, de manière quasi-systématique, il est difficile de s'adresser spontanément en langue corse à un individu que l'on ne connaît pas, comme une caissière de supermarché par exemple. On ne fait pas encore assez l'hypothèse que les personnes que l'on rencontre pourraient être corsophones pour s'adresser à elles en corse de manière spontanée. Aussi, à moins d'avoir établi un contact corsophone au préalable avec quelqu'un, il est peu probable que des échanges surviennent en corse. **Il manquerait donc un élan populaire, qui peut s'expliquer par un blocage psychologique : "Il faut avoir le courage de parler !"**

L'image que l'on se fait de la langue, du locuteur idéal peuvent ainsi encourager des blocages. L'accueil dans une communauté de locuteurs peut être aussi vécu comme difficile. Par exemple, dès lors qu'un jeune s'adresse à des personnes plus âgées et/ou dont le corse est la langue maternelle, il peut s'avérer difficile d'être reconnu par ce groupe de locuteurs. C'est justement ce type de mécanisme qu'il faut combattre pour changer certains réflexes et encourager les locuteurs, y compris débutants à s'exprimer en langue corse, dans le cadre notamment de leur apprentissage et de leur perfectionnement.

Seulement l'une des personnes interrogées a dit avoir remarqué que de plus en plus de personnes franchissent le pas de la discussion, sans avoir peur d'être jugées (même s'il s'agit souvent d'une auto-évaluation de leurs propres compétences). **Le rôle des plus qualifiés serait alors de répondre en corse à ces personnes qui font « l'effort » de parler, pour les considérer et les inclure dans un échange sans les juger.** Ce genre de pratiques aurait au surplus pour avantage de favoriser l'apprentissage et la transmission.

On note enfin que **la langue revêt également un caractère intellectuel, ce qui n'a pas été toujours le cas.** Des chercheurs et intellectuels la pratiquent, ce qui valorise la langue et la rend désirable, mais peut impressionner des locuteurs moins assurés.

iii. Les recommandations en faveur d'une reprise de la langue

La thèse la plus souvent reprise au cours des entretiens est celle de faire revenir la langue corse dans la rue. Ainsi, comme exposé précédemment, on constate que la langue corse a gagné des pans de la société qui lui étaient jusqu'ici fermés, mais aujourd'hui pour la revitaliser, il faudrait la faire revenir dans la rue, **la faire revenir à une fonction de communication.** Car, même si les personnes interrogées ne se sont pas montrées pessimistes, **le constat d'une baisse de la pratique a été partagé par tous.** Des recommandations visant à intégrer la langue corse dans la société ont été formulées, et ce alors même que les actions qui pourraient être mises en place pourraient trouver une résonance particulière, au sein d'un territoire faiblement peuplé.

- Un changement de statut

Même si pour certains, le statut actuel de langue régionale et minoritaire n'empêcherait en rien le développement de la langue (**en effet, la charte des langues minoritaires peut s'approprier à divers niveaux** : du minimum au maximum. Elle se présente comme un menu. A titre d'exemple, un des niveaux les plus avancés implique l'usage des langues minoritaires dans le milieu judiciaire par exemple), **nombreux sont les interlocuteurs à s'être prononcés en faveur d'un statut de co-officialité.** Pour certains, cela ne constitue pas une solution idéale - car elle s'accompagne d'obligations - mais elle devient nécessaire, pour d'autres, car elle apparaît comme la meilleure solution possible, pour que le corse devienne incontournable.

Ainsi, la mise en œuvre d'un tel statut de co-officialité contribuerait à ériger la langue corse comme "a lingua di u pane". **L'obtention d'un statut particulier permettrait en outre d'utiliser la langue corse dans certains lieux publics** comme la Poste. Ainsi, on considère que ce qui est fait actuellement n'est pas suffisant et que ce nouveau statut

permettrait de prendre en compte tous les aspects de la vie, **afin que la langue reprenne sa place dans la société**. Dans les faits, il s'agirait d'une situation inédite, à l'échelle de la France, à savoir que deux langues seraient parlées (deux langues officielles). Pour l'un des interlocuteurs, la société corse est amenée dans les années à venir à parler d'autres langues (langues de France ou d'Europe) La situation souhaitée ne serait donc pas celle d'aujourd'hui (monolingue ou bilingue), mais celle d'une société avec une diversité culturelle et linguistique (ce qui sera de l'avis de ce même interviewé, une tendance d'envergure mondiale). Ce statut devra être bien sûr reconnu officiellement.

Par ailleurs, certains interviewés soulignent la qualité du Plan Lingua 2020- présenté supra - en matière de planification et d'aménagement, linguistiques ainsi que les moyens financiers mis en œuvre (environ deux millions d'euros annuels) **mais le jugent insuffisamment mis en œuvre**. Pourtant, de l'avis de l'un des interlocuteurs, cette méthode d'approche pour la revitalisation de la langue devrait être inversée : l'impulsion devrait donc venir de la société (bottom up) et non des pouvoirs publics (top down). Dans ce cas, la co-officialité, ou du moins l'emploi des deux langues serait un constat fait de la pratique du corse dans la société à parité avec le français. Toutefois, pour y arriver, un certain nombre de leviers devraient être d'abord activés (voir ci-après).

La présente enquête qualitative a aussi permis de révéler un autre point de vue : le changement de statut ne serait pas atteignable au vu des positions de l'Etat français. Aussi, il serait préférable de miser sur une politique linguistique volontariste basée sur une réflexion scientifique. Le recours aux cadres européens, est également vu comme un outil intéressant afin de porter la réflexion linguistique au-delà des limites françaises, et de s'inspirer d'autres modèles.

- Des institutions exemplaires

Afin de donner l'exemple, les institutions au premier rang desquelles la CdC et l'Université de Corse devraient employer davantage le corse en interne mais également dans le cadre de leur communication externe. Cette exemplarité passe également par la formation des personnels. De plus, les échanges et les prises de parole en langue corse devraient être également encouragés (aujourd'hui elles sont jugées trop peu nombreuses -environ 3% des échanges à l'Assemblée de Corse- et surtout toujours initiées par les mêmes personnes).

Par ailleurs, les signataires de la charte de la langue corse (dont les premières ont été signées il y a une dizaine d'années) devraient aussi réactualiser leur engagement.

- L'irrigation linguistique de la société afin de faire sortir le corse dans la rue pourrait être favorisée par :

- ✓ Une sensibilisation des locuteurs de demain (les enfants) : pour que le corse devienne toujours plus populaire et usité, les personnes interrogées s'accordent à dire que le premier public à toucher serait les enfants. En effet, afin d'améliorer la place de la langue, et donc d'augmenter le nombre de locuteurs, les efforts devraient être concentrés sur les enfants et donc les locuteurs de demain. Cela passerait par le renforcement de l'enseignement à l'école, mais pas seulement. Il s'agirait de développer aussi l'usage de la langue à l'extérieur du milieu scolaire en aidant les associations culturelles et sportives à travailler à la racine en formant leurs encadrants. Ce travail sur la jeunesse doit s'assortir enfin d'un effort particulier visant à augmenter le nombre de lecteurs (montée en compétence des locuteurs existants) ;
- ✓ La popularisation de la langue : d'après certains interlocuteurs, afin de populariser la langue, il faudrait communiquer massivement sur les intérêts de parler le corse afin de le rendre attractif, de faire en sorte qu'il soit à la mode ;
- ✓ Développer la signalétique en langue corse, et plus globalement accroître la présence de la langue corse dans la société (y compris dans les commerces) pour sortir de la minorité linguistique ;
- ✓ Mettre à disposition de l'ingénierie pour accompagner la montée en compétences des acteurs socio-économiques ;
- ✓ Ajouter une dimension culturelle et historique à l'apprentissage de la langue (histoire de la langue) pour redonner à la langue sa valeur ;
- ✓ Développer les outils/supports pédagogiques, de manière ludique, et sectorisés (pour un secteur d'activité par exemple) pour susciter l'intérêt et son appropriation ;
- ✓ L'encadrement du développement de la langue : pour développer la langue et la faire sortir de ses lieux de pratique habituels, il est important de l'avis de certains, qu'elle traite de sujets contemporains, actuels. Or, la langue manquerait de mots à l'heure actuelle pour traiter l'ensemble des sujets du quotidien. Ceci est considéré comme inquiétant du point de vue de l'une des personnes interrogées. La création, l'harmonisation et l'officialisation de mots nouveaux (néologismes), via un cadre de référence, apparaît comme une nécessité. Pour autant, celle-ci ne peut se faire sans le contrôle d'une autorité dédiée. Pour certains il pourrait s'agir d'une académie, pour d'autres il pourrait s'agir d'un cadre général de référence (il est

actuellement en cours de création d'ailleurs) issu d'un travail collectif, professionnel et public, aboutissant à un dictionnaire de référence auquel tout un chacun pourrait se référer. Dans le prolongement de cette idée, des interviewés ont préconisé la création d'une structure de référence, ou bien du fameux dictionnaire de référence, visant à accompagner les acteurs économiques et les institutions qui souhaitent afficher une enseigne, un message, des noms de lieu en langue corse afin de limiter les erreurs. La langue demeure toutefois polynomique, et il faut préserver cette dimension. On note à ce sujet qu'un projet de dictionnaire est en cours à l'université de Corse, financé par la CdC lequel devrait compter 20 000 mots. En effet, selon certains, il y aurait trop de dictionnaires, et l'on retrouverait pléthore de mots pour une même signification notamment dans les médias ;

- ✓ La mobilisation de ceux qui savent parler -"quelli chì sannu parlà devenu parlà"- et favoriser une parole libérée chez les locuteurs moins avertis. Ainsi, l'accueil dans une communauté de locuteurs peut être aussi vécu comme difficile. Par exemple, dès lors qu'un jeune s'adresse à des personnes plus âgées et/ou dont le corse est la langue maternelle, il peut s'avérer difficile d'être reconnu par ce groupe de locuteurs, comme évoqué précédemment. C'est justement ce type de mécanisme qu'il faut combattre, pour changer certains réflexes et encourager les locuteurs, y compris débutants à s'exprimer en langue corse ;
- ✓ Enfin, le frein principal que rencontre la langue corse dans son expansion résiderait dans la volonté de chacun de parler la langue. Tous les locuteurs en capacité de s'exprimer en langue corse devraient parler, et il faut donc encourager les initiatives dans ce sens. La population doit s'engager pour la langue car la volonté affichée par tous ne suffit pas.

- Les nouvelles technologies

Les réseaux sociaux sont un pan majeur de l'expression à exploiter : ils pourraient ainsi participer à la normalisation de la langue, car ils constituent des moyens de communication. Or, la dynamique populaire s'est tarie sur les réseaux sociaux, et les institutions n'auraient pas pris le relai. Des initiatives pourraient alors être engagées, dont la traduction des applications et réseaux sociaux les plus usités par les jeunes (une traduction de Facebook avait été initiée, mais il s'agit d'un travail lourd notamment dans

le cadre des mises à jour du système). Aujourd'hui, il semble plus pertinent de s'intéresser à TikTok ou Snapchat de l'avis des interlocuteurs. En outre, la langue corse pourrait se servir de l'informatique à plusieurs titres, et notamment en matière de supports d'apprentissage en ayant recours aux supports dématérialisés (méthode d'apprentissage en ligne Gymcoursu, Interomania, blogs, etc.). Un travail pourrait également être mené sur les systèmes de reconnaissance vocale, dans les jeux pour les enfants (inexistants à l'heure actuelle), etc. A titre d'exemple, au Pays Basques, 3 000 personnes travaillent dans le domaine des langues (basque, et autres langues).

La crise sanitaire a également permis le développement des cours à distance qui selon certains recèlent une réelle opportunité pour la diffusion de l'enseignement corsophone en Corse et ailleurs.

- La création d'un observatoire sociolinguistique
- Un changement de paradigme : revenir à des références italiennes

L'éloignement du corse par rapport à l'italien dans sa dimension culturelle et linguistique est vu par l'une des personnes interrogées comme dommageable. Ainsi, d'après cet interlocuteur, retisser des liens avec le monde italoophone -tant au plan culturel que linguistique- pourrait constituer un moteur important et renforcer l'attractivité du corse, notamment car le corse est une langue véhiculaire. L'italien serait également intéressant du point de vue de la création de néologismes, du fait d'une proximité linguistique importante avec la langue de Dante. L'approche constitutionnelle de la langue serait aussi pertinente pour le corse, puisque la diversité linguistique est défendue par la Constitution italienne. Il en va de même du système académique : en effet, l'Académie italienne serait composée de véritables spécialistes de la langue et non quasi exclusivement d'écrivains (Cf. Académie Française).

A contrario, le recours au français comme langue de référence est jugé erroné, et aurait un effet négatif sur l'évolution de la langue.

Au total, on considère que le changement passera par une mobilisation globale conjuguant volonté politique, implication des associations et volonté générale de la société.

3. L'analyse systématique de l'usage de la langue

Cette partie du rapport aura vocation à présenter successivement :

- Les hypothèses de travail retenues, élaborées à partir des premiers résultats mis en exergue dans la partie 2 de ce rapport, et qui guideront les consultants dans la construction du questionnaire (partie 3.1) ;
- Les conditions de réalisation qui possèdent un impact déterminant sur la compréhension des résultats (partie 3.2) ;
- Et la présentation des résultats eux-mêmes, en fonction des traitements statistiques effectués (partie 3.3).

3.1 Les hypothèses de travail

Plus précisément, l'ensemble des informations qualitatives agrégées jusqu'alors -les documents et statistiques analysés et interprétés et l'étude qualitative proposée dans la partie 2.3 - ont permis de formuler un certain nombre d'hypothèses quant à l'usage, l'apprentissage et la transmission, ou encore les compétences détenues, et la représentation que la population se fait de la langue corse.

On notera que ces hypothèses obéissent à l'impératif pragmatique de se présenter sous une forme statistiquement exploitable, au travers de l'administration du questionnaire.

Les hypothèses sont regroupées sur un mode thématique. Enfin, elles doivent s'élaborer en respectant :

- Les principales conclusions issues de la démarche documentaire et qualitative (partie 2) ;
- Le résultat opérationnel souhaité par le commanditaire, en l'occurrence un outil de mesure fiable de l'usage de la langue et de sa représentation au sein de notre société (partie 3).

Le tableau infra reprend les hypothèses formulées à l'issue du premier état des lieux réalisé par les conseils dans leurs travaux de la partie 2.

Hypothèses	Intitulé	Thème Général
Hypothèse n° 1	Les compétences en langue corse sont limitées.	Les compétences
Hypothèse n° 2	Le type de compétences détenues varie en fonction de l'âge.	
Hypothèse n° 3	Il existe un écart entre niveau de compétences perçues et niveau de compétences réelles.	
Hypothèse n° 4	La transmission familiale de la langue corse s'est perdue au fil des ans.	L'apprentissage
Hypothèse n° 5	L'école est un outil d'apprentissage nécessaire mais non suffisant.	
Hypothèse n° 6	Les outils au service de l'apprentissage de la langue corse se sont développés.	
Hypothèse n° 7	L'usage de la langue reste limité et circonscrit à des cercles restreints.	L'usage
Hypothèse n° 8	La langue corse n'est pas un moyen de communication naturel, en particulier chez les jeunes.	
Hypothèse n° 9	La pratique de la langue est différenciée suivant le genre.	
Hypothèse n° 10	La pratique de la langue est différenciée suivant la zone géographique.	

Hypothèses	Intitulé	Thème Général
Hypothèse n° 11	Il existe un consensus autour de la sauvegarde de la langue corse en raison d'un attachement élevé.	La représentation
Hypothèse n° 12	La langue corse est de plus en plus mise en avant dans notre société, et dans les médias.	
Hypothèse n° 13	La langue corse, un vecteur fort d'identité.	
Hypothèse n° 14	Les attentes sont fortes pour sauvegarder la langue corse face à des risques exprimés.	

3.2 La conduite des opérations techniques de mesure

3.2.1 La rédaction du questionnaire

La réalisation de l'instrument de collecte des données que constitue le questionnaire réclame beaucoup de soins en raison de son rôle déterminant dans la qualité des résultats de l'enquête.

a) La structure du questionnaire

Le questionnaire a été ici découpé ici en plusieurs thèmes (cf. Annexe 1) :

Thème n° 1 : Les compétences

Thème n° 2 : L'apprentissage

Thème n° 3 : L'usage

Thème n°4 : La représentation

Cette structure fait bien sûr écho aux informations recherchées, qu'elles soient de nature typologique ou en relation avec les hypothèses formulées supra.

Le tableau ci-dessous reprend ainsi les questions qui permettent d'apprécier directement la validation des hypothèses. Comme on pourra le voir dans les développements qui suivent, la combinaison de plusieurs items facilitera la compréhension de certaines des problématiques.

Hypothèse	Questions permettant de valider ou réfuter l'hypothèse
Hypothèse 1 : La maîtrise de la langue corse est faible	Q2, Q3, Q12, Q13
Hypothèse 2 : Le type de compétences détenues varie en fonction de l'âge	Q12, Q5
Hypothèse 3 : Il existe un écart entre niveau de compétences perçues et niveau de compétences réelles	Q2, Q3, Q12, Q15, Q45
Hypothèse 4 : La transmission familiale de la langue corse s'est perdue au fil des ans	Q16, Q17, Q22, Q23, Q28, Q29
Hypothèse 5 : L'école est un outil d'apprentissage nécessaire mais non suffisant	Q15, Q17, Q18, Q19, Q20, Q21, Q28, Q41, Q42
Hypothèse 6 : Les outils au service de l'apprentissage de la langue corse se sont développés	Q29
Hypothèse 7 : L'usage de la langue reste limité et circonscrit à des tribus	Q30, Q32, Q33, Q34
Hypothèse 8 : La langue Corse n'est pas un moyen de communication naturel, en particulier chez les jeunes	Q32, Q5
Hypothèse 9 : La pratique de la langue est différenciée suivant le genre	Q30, Q32, Q33, Q34, Q4
Hypothèse 10 : La pratique de la langue est différenciée suivant la zone géographique	Q30, Q32, Q9

Hypothèse	Questions permettant de valider ou réfuter l'hypothèse
Hypothèse 11 : Il existe un consensus autour de la sauvegarde de la langue corse en raison d'un attachement élevé	Q21, Q31, Q37, Q38
Hypothèse 12 : La langue corse est de plus en plus mise en avant dans notre société, et dans les médias	Q29, Q36
Hypothèse 13 : La langue corse, un vecteur fort d'identité	Q35, Q39
Hypothèse 14 : Les attentes sont fortes pour sauvegarder la langue Corse face à des risques exprimés	Q39 à Q44

Une fois le questionnaire élaboré, il a été traduit en corse avec deux versions proposées par les étudiants, qui avaient été sélectionnés par l'Université di Corsica pour leurs compétences linguistiques :

- Une pour le Pumontè ;
- Une pour le Cismontè.

En effet, ils devaient être en capacité de s'exprimer de manière naturelle tant en français qu'en corse, et originaires des différentes microrégions investiguées.

b) Le choix des items et des modalités

Au sein de ce questionnaire, les systèmes des questions fermées²⁸ et des questions semi-ouvertes²⁹ ont été utilisés de manière différenciée. Afin de valider les hypothèses émises, plusieurs types d'échelles de mesure ont été employés :

- L'échelle dichotomique (échelle qui ne comporte que deux réponses possibles exclusives l'une de l'autre) ⇒ Références questions 2, 3, 4, 5...
- L'échelle à choix multichotomiques (échelle qui propose un registre de choix supérieur à deux modalités) ⇒ Références questions 8, 16, 28...
- L'échelle de Likert (échelle d'attitude consistant à inviter l'interviewé à exprimer son degré d'accord avec une série de propositions) ⇒ Références questions 21, 29, 31...

c) L'élaboration du protocole d'enquête

Parallèlement, les consultants ont travaillé à l'élaboration du protocole d'enquête pour chacun des enquêteurs. Une feuille de route personnalisée leur a été remise contenant a minima :

²⁸ Les questions fermées imposent au répondant une forme précise de réponse et un nombre limité de choix de réponses.

²⁹ Les questions semi-ouvertes ressemblent aux questions fermées, mais elles accordent à l'interviewé la possibilité de donner une réponse non prévue lors de la préparation du questionnaire.

- Leur périmètre d'intervention (microrégion voire parfois intercommunalité). Les consultants leur ont également transmis la liste de toutes les communes constitutives des différentes microrégions ;
- Le nombre total de questionnaires à réaliser et sa décomposition au plan géographique, en genre et en termes de tranche d'âge (comme cela sera repris plus bas) ;
- Une indication d'objectifs journaliers tenant compte du temps de déplacement ;
- La période totale de réalisation de l'enquête ;
- Le mode d'administration ;
- Des indications de lieux à privilégier pour la diversité des répondants...

Par ailleurs, deux réunions de travail ont été mises en place afin d'informer/sensibiliser et former les étudiants aux techniques d'enquête, et à la mission.

d) Le respect du RGPD

Formés aux règles du RGPD, les consultants ont pris soin dès l'élaboration du questionnaire de ne poser que les questions jugées incontournables et/ou de les rendre facultatives le cas échéant. Ils ont pris soin de minimiser le nombre de données personnelles collectées : n'ont pas été posées par exemple les questions relatives aux nom et prénom, date de naissance, adresse de résidence...

Par ailleurs, ils ont mis en place des mesures de sécurité (clause de confidentialité, mot de passe pour les ordinateurs...), dans le cadre de la collecte et du traitement des données.

De même, ils ont sensibilisé et formé les sept enquêteurs en charge de la collecte des données et du stockage au respect du RGPD.

Ils ont enfin tenu leur registre d'activité et conseillé le commanditaire.

3.2.2 La réalisation effective de l'enquête

Un certain nombre d'étapes bien identifiées a dû être respecté.

a) La constitution de l'échantillon

L'échantillon a été construit en utilisant la méthode des quotas sur la base d'une stratification à 3 niveaux :

- Le territoire de résidence, en l'occurrence microrégion d'appartenance ;
- La tranche d'âge ;
- Et le genre.

Ces strates ont été choisies pour constituer la base de la stratégie d'échantillonnage car ces caractéristiques sont relativement aisées à identifier au moment de l'administration du questionnaire en face à face.

Strate 1 : Microrégions	Nombre	%
<i>Grand Bastia</i>	435	29%
<i>Grand Ajaccio</i>	465	31%
<i>Spelunca Liamone</i>	30	2%
<i>Taravo-Sartenais-Valinco</i>	74	5%
<i>Castagniccia</i>	105	7%
<i>Balagne</i>	105	7%
<i>Extrême Sud</i>	122	8%
<i>Centre Corse</i>	74	5%
<i>Plaine Orientale</i>	90	6%
<i>Total</i>	1500	100%

Strate 2 : Tranche d'âge	Nombre	%
<i>De 18 à 39 ans</i>	632	42%
<i>De 40 à 59 ans</i>	405	27%
<i>Plus de 60 ans</i>	463	31%
<i>Total</i>	1500	100%

Strate 3 : Genre	Nombre	%
<i>Homme</i>	729	49%
<i>Femme</i>	771	51%
<i>Total</i>	1500	100%

Plus précisément, chaque enquêteur devait donc atteindre des objectifs précis dans son périmètre d'intervention, en termes de tranche d'âge et de genre.

	Hommes			Femmes		
	De 18 à 39 ans	De 40 à 59 ans	Plus de 60 ans	De 18 à 39 ans	De 40 à 59 ans	Plus de 60 ans
Grand Bastia	89	57	66	94	60	69
Grand Ajaccio	95	61	69	101	64	74
Spelunca Liamone	6	4	4	7	4	5
Taravo-Sartenais-Valinco	15	10	11	16	10	12
Castagniccia	21	14	16	23	15	16
Balagne	21	14	16	23	15	16
Extrême Sud	25	16	18	27	17	19
Centre Corse	15	10	11	16	10	12
Plaine Orientale	19	12	13	19	12	15
Total	307	198	225	326	208	238

Afin de satisfaire aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières et de renforcer la représentativité sur certains points de l'échantillon, la technique classique de post-stratification a été utilisée à l'issue de la phase d'administration.

Cette méthode consiste à associer des poids différents aux différentes strates d'individus présentes dans l'échantillon afin de rapprocher encore davantage la structure de l'échantillon de celle de la population mère. Dans notre cas, l'objectif de la post-stratification était double :

- Obtenir un échantillon qui reflète de manière plus fidèle les différentes catégories socio-professionnelles présentes en Corse ;
- Compenser la relative sous-représentation de la population étrangère dans l'échantillon.

Ce redressement a été réalisé en s'appuyant sur les données socio-démographiques présentées dans ce rapport.

b) La réalisation d'un pré test

Les erreurs provenant de la mauvaise compréhension des questionnaires par le répondant, ou de l'influence que la formulation de la question pourrait avoir sur la réponse donnée, constituent des sources de biais importantes, parfois plus encore que celles qui trouvent leur origine dans la qualité de l'échantillon.

Le problème de la formulation précise des questions ou items est donc particulièrement délicat. En effet, il faut garder en mémoire que le questionnaire sera généralement administré à des personnes issues de diverses couches sociales, ayant des niveaux d'éducation très différents, et pour lesquelles les mots peuvent avoir des connotations très différentes.

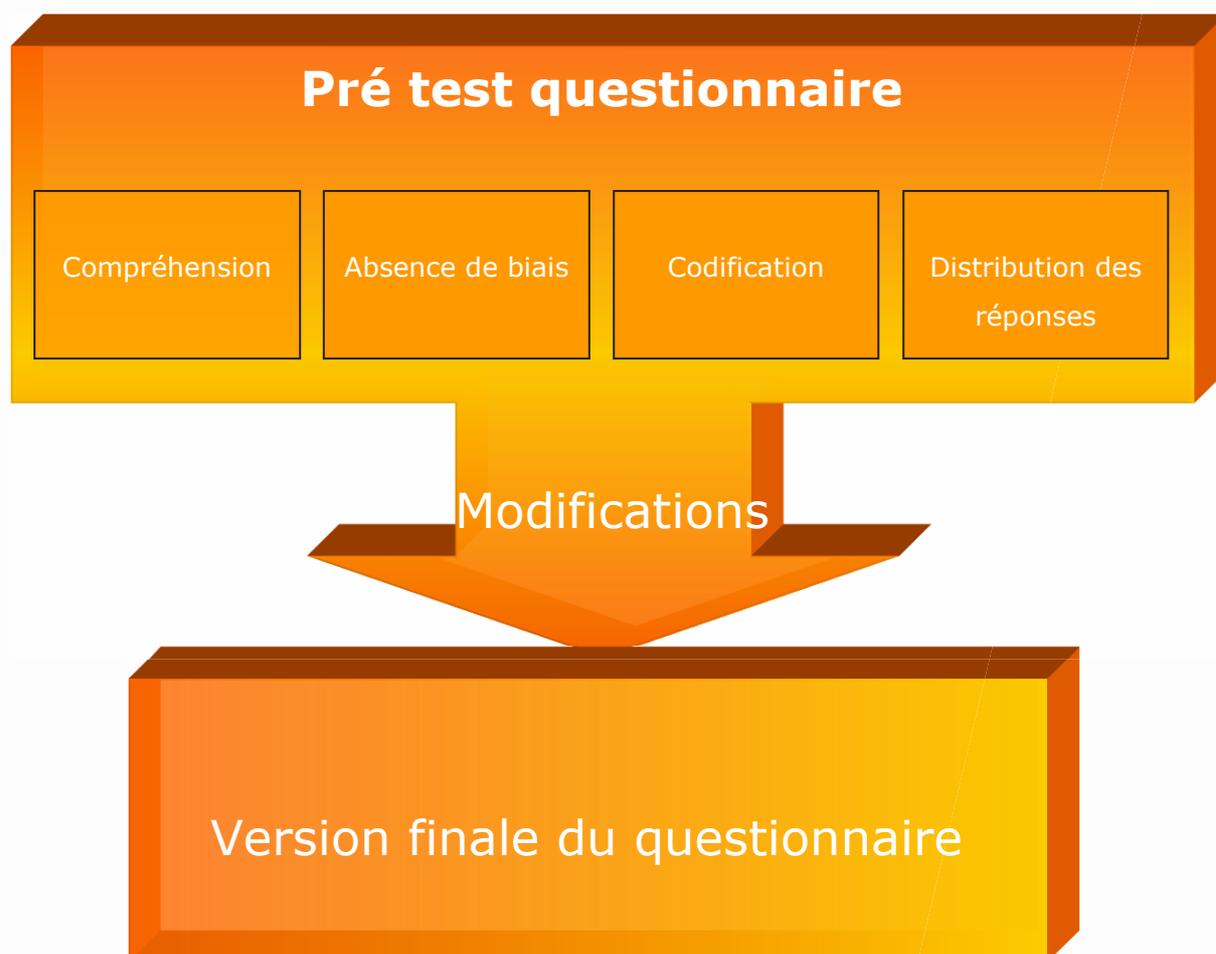


Figure 17. Le rôle du pré test

Le pré test permet également d'évaluer la durée d'administration en pratique. Ainsi, **58 questionnaires ont de la sorte été administrés, le 25 mai 2021**. Par le biais du pré test, les enquêteurs ont mis en exergue auprès des conseils :

- ✓ La redondance perçue par les interviewés de certaines questions, ayant conduit à la suppression des anciennes questions 13 et 15 ;
- ✓ La longueur du questionnaire qui a conduit à reprendre la mise en forme de quelques questions afin de les alléger dans leur administration (anciennes questions 23, 31 et 41) ;
- ✓ Enfin, pour des raisons de cohérence, l'ordre de certaines questions et modalités de réponse a changé, afin d'éviter des erreurs d'inattention de la part de l'interviewé.

c) L'administration du questionnaire

On notera que le mode d'administration choisi, à savoir l'administration en face à face, est généralement considéré comme le plus efficace, en termes de transmission de l'information comparativement à une administration téléphonique. Ce mode d'administration était totalement adapté au type d'enquête, ayant permis ainsi aux enquêteurs d'apprécier l'aisance du locuteur lorsqu'il s'adressait en corse. En effet, si certains répondants étaient aussi à l'aise en français qu'en corse, d'autres ont pu chercher leurs mots, ou eu besoin de précisions en corse ou en français d'ailleurs.

Les conseils ont, quant à eux, supervisé en continu la bonne réalisation de l'enquête, avec des points téléphoniques et/ou de visu, hebdomadaires, avec tous les enquêteurs.

La durée d'administration a été en moyenne entre 15 et 20 minutes. En réalité, le temps d'administration était variable en fonction de la langue choisie (et notamment du niveau de maîtrise de la langue corse), ou encore du profil du répondant (enseignement du corse durant sa scolarité ou non, locuteur ou non...).

1 500 questionnaires ont donc été administrés du 25 mai au 6 juillet 2021.

Enfin, le dernier point consiste en la saisie des questionnaires. Pour ce faire, notre équipe a eu recours au logiciel d'analyse statistique SPSS, référence mondiale de traitement des données.

d) Les difficultés rencontrées

Les enquêteurs ont bien entendu essuyé un certain nombre de refus, variable suivant le lieu d'administration. A ce sujet, ils ont été différenciés puisque les étudiants ont administré :

- Au sein des GMS de l'enseigne Géant Casino (Furiani, Porto-Vecchio et Ajaccio), ainsi que le Leclerc à Ile-Rousse, après avoir obtenu l'autorisation nécessaire pour interroger aux abords des enseignes et au sein des galeries, durant une période déterminée ;
- Sur les places (Place Saint Nicolas, Place du diamant...), places de village, dans les principales rues commerçantes des grandes villes ;
- Ils se sont également rendus sur les places où se tiennent les marchés (Bastia, Ajaccio, Ile-Rousse, en plaine orientale, ...) ;
- Directement dans les commerces et les lieux de vie (café, coiffeur, salle de sport, plage...) après avoir demandé l'autorisation du gérant ;
- Au sein d'entreprises/institutions en allant au plus près des salariés ;
- L'un d'entre eux n'a pas hésité à faire du porte à porte dans des immeubles, quand une autre s'est rendue au sein d'un établissement de formation.

Parmi l'ensemble de ces lieux, **le taux de refus a été particulièrement élevé au sein des GMS**, le motif principalement évoqué était le manque de temps. A contrario, les répondants ont été plutôt réceptifs dans les rues commerçantes, les marchés et sur les places.

On soulignera qu'au-delà du manque de disponibilité annoncé, un des enquêteurs a soulevé un autre motif plus difficilement visible : un refus motivé par le fait que le prospect ne savait pas parler corse ou encore, par le sujet même de l'enquête (la langue corse). Cette perception ciblait en particulier le pays Ajaccien.

3.3 Les résultats empiriques

Encadré méthodologique : La lecture des résultats

Il convient de rappeler que cette enquête est menée sur un échantillon de 1 500 personnes. Cet échantillon a été construit de façon à être représentatif de la population adulte de la Corse, c'est-à-dire en évitant un biais d'échantillonnage qui conduirait à obtenir des proportions estimées très différentes des proportions réellement observées dans la population.

Toutefois, s'il on avait enquêté auprès d'un autre échantillon représentatif de 1 500 personnes, les résultats n'auraient pas été exactement les mêmes, c'est ce que l'on appelle la variance d'échantillonnage. En conséquence, il faut se rappeler que les proportions présentées ici sont sujettes à une marge d'erreur qui est d'autant plus grande que le nombre de répondants à une question donnée est faible. La marge d'erreur la plus forte correspond à la question 34, elle atteint 7%. Pour toutes les autres questions de l'enquête, elle est de 3%.

La présentation des résultats obtenus se focalise sur les éléments les plus significatifs en matière d'interprétation : on trouvera en annexe 4, l'ensemble des résultats produits.

Suite à ce travail méthodologique (élaboration du questionnaire, choix de l'échantillon, choix du mode d'administration, codage et saisie des données) important, il est possible de traiter les données recueillies.

Plusieurs traitements statistiques seront ici utilisés.

Traitement	Principes
Tris à plat	Calcul de la répartition des réponses pour chaque item (question)
Tris croisés	Croisement de réponses de deux items ce qui conduit à la mise en relation de deux variables. Le tri croisé consiste à rapprocher les réponses fournies à plusieurs questions.
Test du Khi-deux	Le test du Khi-2 permet de vérifier l'existence ou la non-existence d'une relation de dépendance entre deux variables.

Tableau 6. Principaux traitements statistiques utilisés au sein de l'étude

3.3.1 Le cadre statistique et typologique

Il s'agira ici de dresser un premier profil du répondant à partir de critères socio-démographiques :

a) Le lieu de résidence

Fort logiquement, la répartition des participants à l'enquête par microrégion laisse apparaître le poids démographique des différentes microrégions dans l'île – le découpage des microrégions correspond ici à celui des territoires de projet de la CdC - avec les deux principaux bassins de vie :

- Le pays Ajaccien dont étaient originaires 35% des répondants ;
- Suivi du pays Bastiais qui a regroupé 29% des participants.

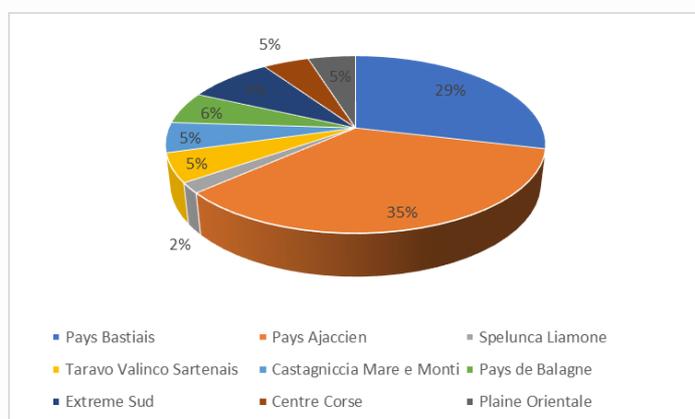


Figure 18. Répartition des répondants par territoire de projet de la CdC

Plus de 60% des répondants ont été interrogés dans les pays Ajaccien et Bastiais. Pour rappel, ces deux pays accueillent 60% de la population insulaire.

Sans surprise, le lieu de résidence de ces répondants est plutôt urbain puisque près des trois quarts des répondants ont déclaré résider en zone urbaine et péri-urbaine, en lien avec la représentation des bassins démographiques présentée à l'instant.

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
Urbaine	675	45,0	45,0	45,0
Péri urbaine	413	27,6	27,6	72,5
Rurale	412	27,5	27,5	100,0
Total	1 500	100,0	100,0	

Tableau 7. Répartition des répondants par zone d'habitation

b) Le sexe

Plus de la moitié (51%) des répondants était des individus de sexe féminin, un taux similaire à celui observé en Corse.

c) La tranche d'âge

Conformément aux tendances socio-démographiques connues pour l'île, **près de la moitié des répondants était âgée de plus de 50 ans**. On soulignera tout de même une belle représentation de la jeunesse, avec plus d'1 participant sur 5 (soit 22% des répondants) âgé de 18 à 24 ans.

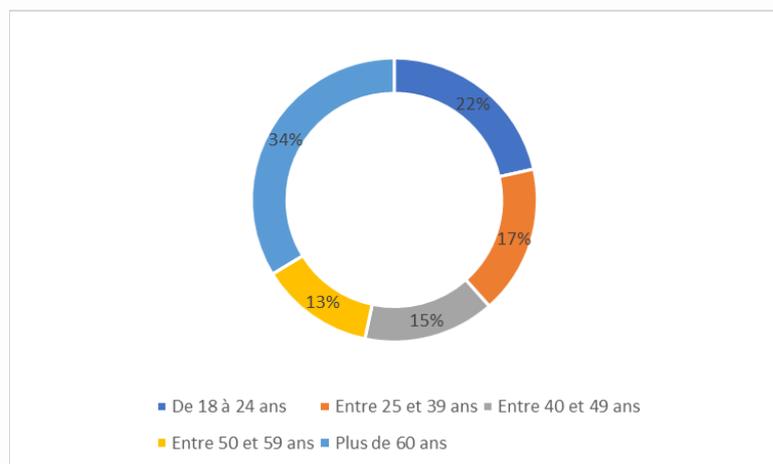


Figure 19. Répartition des répondants par tranche d'âge

d) L'activité professionnelle

Dans la continuité de ces premiers enseignements relatifs à l'âge des répondants, **la majorité des répondants était donc des retraités (27% des répondants)**, suivis des professions intermédiaires – représentant un cinquième des répondants - qui constituent une des catégories socio-professionnelles particulièrement représentées en Corse, en lien avec la typologie du tissu économique local, et plus globalement son modèle de développement.

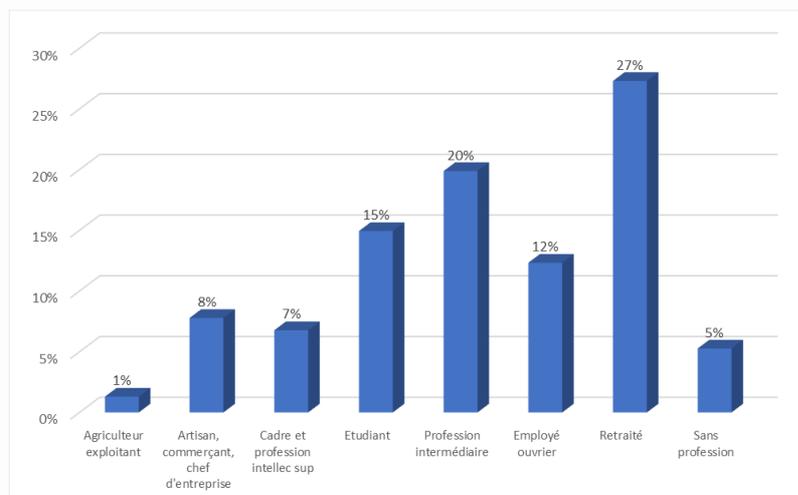
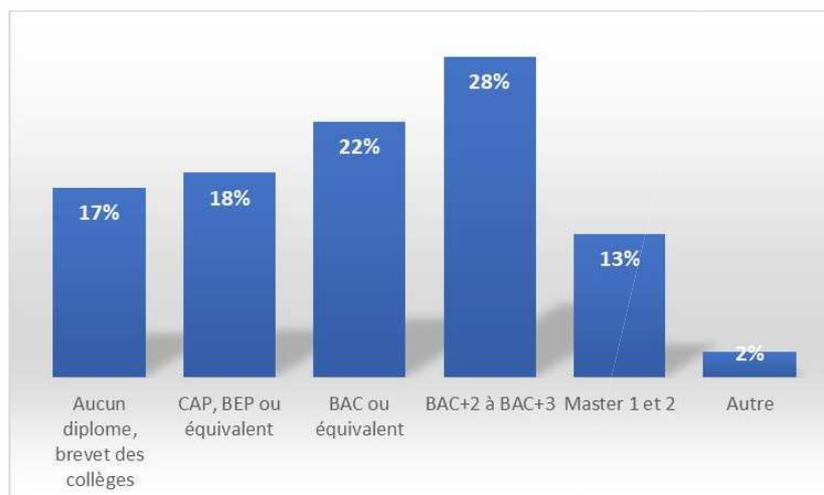


Figure 20. Répartition des répondants par CSP

e) Le niveau d'études

Plus de 40% des participants étaient titulaires d'un BAC+2 au moins, ce qui témoigne d'un **niveau de formation plutôt élevé** ; et 28% titulaires d'un BAC +2 ou BAC+3 en corrélation avec le niveau d'emploi présenté supra (et donc plutôt des professions intermédiaires). Pour rappel, l'on a pu constater une élévation du niveau de diplôme en Corse, en 2017, 25% des individus non scolarisés âgés de 15 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Figure 21. Répartition des répondants par niveau d'études



Dans la continuité de ces enseignements, on soulignera une proportion notable parmi les répondants, d'individus

déclarant parler l'anglais (39% des répondants ayant souhaité répondre à cette question) et l'italien (34%). Au moins deux précisions semblent utiles à ce stade de l'analyse :

- D'abord, la question était facultative ; aussi, le répondant pouvait ne pas y répondre ;
- Il convient d'analyser ces résultats avec précaution car il s'agit d'une vision subjective de leur capacité à parler une langue étrangère. Ainsi, pour une partie des répondants non quantifiable, le simple fait d'avoir appris l'anglais à l'école par exemple, suffit à dire qu'ils parlent la langue (alors qu'ils auront peut-être un niveau scolaire).

f) La nationalité et le nombre d'années de résidence en Corse

Enfin, la très grande majorité des répondants était de nationalité française (92% des répondants) ; pour mémoire, 10% de la population insulaire est issue de l'immigration. En particulier, **69% des répondants vivent en Corse depuis leur naissance**. Seuls 5% des répondants ne sont arrivés que très récemment dans l'île, en l'occurrence depuis moins de 5 ans.

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
<i>Depuis ma naissance</i>	1 029	68,6	68,6	68,6
<i>Depuis moins de 5 ans</i>	76	5,0	5,0	73,6
<i>Entre 6 et 10 ans</i>	61	4,1	4,1	77,7
<i>Entre 11 et 20 ans</i>	94	6,3	6,3	84,0
<i>Entre 21 et 40 ans</i>	114	7,6	7,6	91,6
<i>Plus de 40 ans</i>	126	8,4	8,4	100,0
<i>Total</i>	1 500	100,0	100,0	

Tableau 8. Répartition des répondants en fonction du nombre d'années de résidence

3.3.2 Thème 1 : Les compétences

a) Hypothèse 1 : La maîtrise de la langue est faible

Dans le cadre de l'analyse des compétences linguistiques détenues par la population, en matière de langue corse, plusieurs items avaient été insérés dans le questionnaire (il s'agissait aussi de contrôler la cohérence des réponses apportées). Précisons ici que l'évaluation des compétences a été mise en place par une double approche :

- Une évaluation subjective des différents types de compétences (Question 12) puisque les répondants étaient invités à noter leur niveau de compétences orale, écrite... ;
- Une évaluation objective pour ceux qui ont souhaité réaliser l'enquête en langue corse (Question 2), en renseignant le niveau d'avancement dans le questionnaire réalisé en corse (Question 45), ce qui a permis de juger de la compréhension orale et de l'expression orale, au travers des échanges avec l'enquêteur.

Les consultants vont donc s'intéresser aux résultats croisés de l'ensemble de ces données.

i. Les résultats globaux

De prime abord, **plus de 40% des répondants ont souhaité répondre au questionnaire en corse** (sachant que la possibilité de basculer à tout moment de langue leur était proposée) :

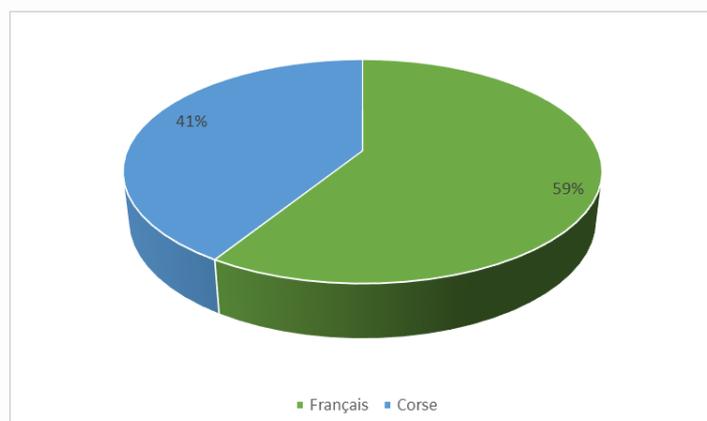


Figure 22. Choix de la langue utilisée pour répondre à l'enquête

Après avoir fait le choix de la langue, une 1^{ère} question concernant leurs compétences en langue corse était alors posée, les répondants étant invités à décrire leur niveau de manière qualitative, à partir de leur profil :

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
<i>Bilingue</i>	450	30,0	30,0	30,0
<i>Je comprends bien et je sais bien parler</i>	198	13,2	13,2	43,3
<i>Je comprends bien et je sais un peu parler</i>	301	20,1	20,1	63,4
<i>Je comprends un peu et je sais un peu parler</i>	185	12,3	12,3	75,7
<i>Je comprends un peu mais je ne sais pas parler</i>	230	15,3	15,4	91,1
<i>Je ne le comprends pas</i>	133	8,9	8,9	100,0
<i>Total</i>	1 498	99,9	100,0	
<i>Système manquant</i>	2	0,1		
<i>Total</i>	1 500	100,0		

Tableau 9. Répartition des répondants en fonction de leur profil

Ainsi, l'on apprend que **30% des répondants se déclarent bilingues** : autrement dit, ils seraient donc aussi bien à l'aise en langue corse qu'en langue française ; et 13% d'entre eux pourraient avoir un bon niveau en réalité, puisqu'ils déclarent bien comprendre le corse et bien le parler. On retrouve donc dans ce panel, les individus ayant choisi naturellement le corse pour participer à l'enquête, et a priori nos locuteurs.

On soulignera également **la belle proportion d'individus déclarant bien comprendre le corse mais le parlant peu : ici ce profil d'individus concerne 20% des répondants**, soit un répondant sur cinq. Il pourrait s'agir ici de locuteurs passifs.

Précisons qu'une part significative de ces individus aura fait le choix de participer à l'enquête en français : ainsi, parmi les individus déclarant bien comprendre le corse mais le parlant peu, 84% ont choisi de répondre au questionnaire en français.

Langue utilisée	TYPE DE LOCUTEUR					
	Bilingue	Je comprends bien et je sais bien parler	Je comprends bien et je sais un peu parler	Je comprends un peu et je sais un peu parler	Je comprends un peu mais je ne sais pas parler	Je ne le comprends pas
Français	28	59	253	178	230	133
	6,22%	29,65%	84,05%	96,22%	100,00%	100,00%
Corse	422	140	48	7	0	0
	93,78%	70,35%	15,95%	3,78%	0,00%	0,00%
Total	450	199	301	185	230	133

Tableau 10. Croisement type de locuteur déclaré avec le choix de la langue utilisée pour l'enquête

On soulignera tout de même parmi les individus se déclarant bilingues, 6% d'entre eux ont choisi de répondre au questionnaire en français.

Plus précisément, on peut s'intéresser aux compétences détenues par cette population et au niveau perçu :

- De manière globale, le niveau de compétences perçu serait plutôt bon (avec des notes allant de 4 à 5 sur 5), en particulier à l'oral, puisque **61% des répondants déclarent être en capacité de comprendre une conversation** (précisons ici que parmi ces répondants, figurent également ceux qui ont choisi le français pour participer à l'enquête) ; et plus de la moitié (57% des répondants) s'estime en capacité de comprendre quelqu'un qui s'exprime assez longuement ;
- **Le niveau de compétences perçu chute s'agissant des compétences écrites :**
 - ✓ **40% se sont attribués une bonne (4 sur 5) voire une très bonne note (5 sur 5) en matière de compréhension d'un document à l'écrit ;**
 - ✓ **et seuls 17% estiment posséder un bon voire un très bon niveau en matière d'expression écrite** (« je peux écrire un texte »).

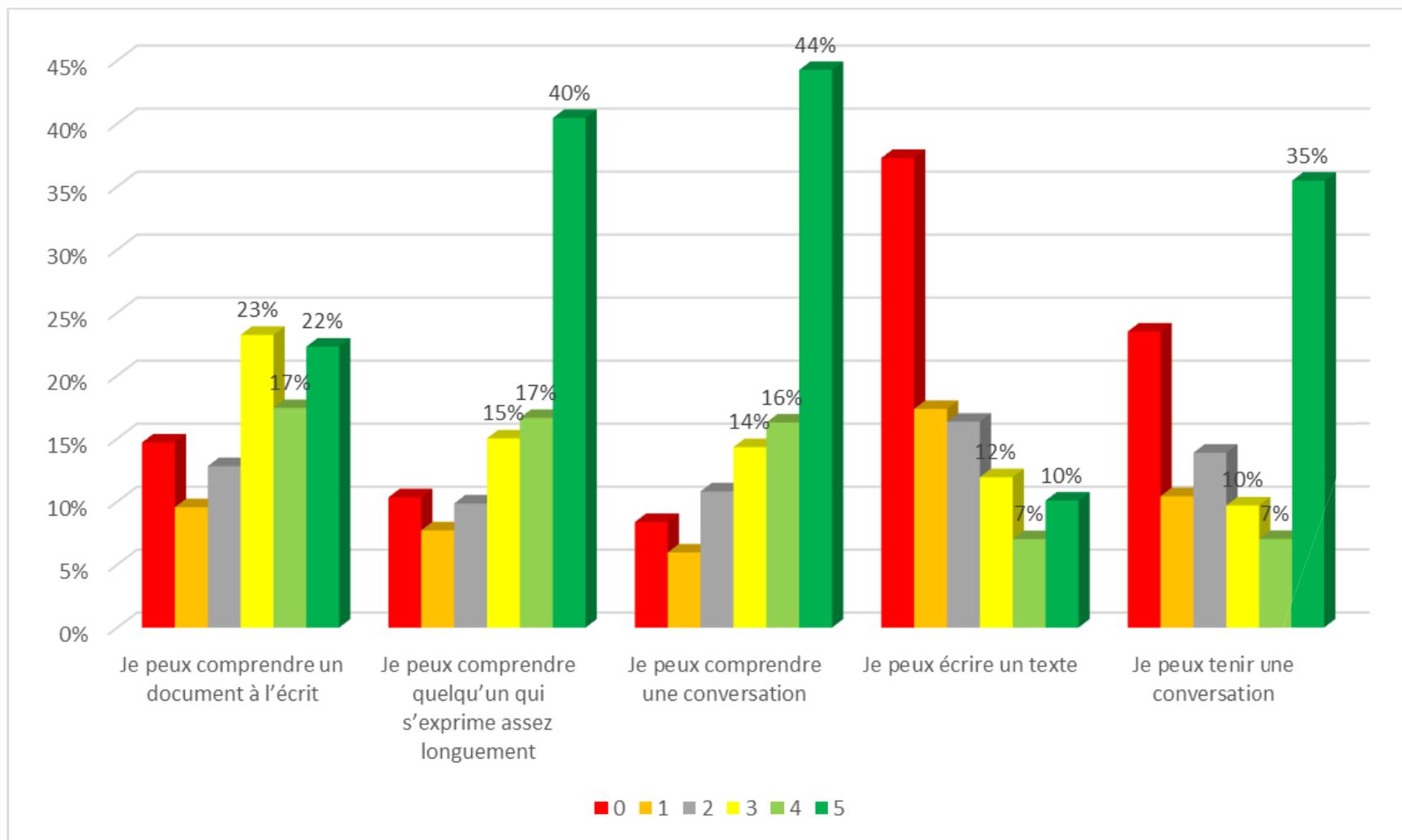


Figure 23. Perception à l'égard du niveau de compétences détenues par type

Enfin, résultat sans appel, 91% des répondants ont connaissance des différentes variétés linguistiques de la langue corse, certains s'étant même amusés à donner des exemples aux enquêteurs.

Dans l'ensemble, l'hypothèse n°1 est validée. Si la capacité de compréhension orale semble plutôt bonne, les compétences d'expression et de compréhension écrites restent faibles.

ii. Les résultats par microrégion

Comme indiqué dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, les consultants présenteront ici quelques grands résultats par microrégion.

Tout d'abord, le graphique infra met en exergue un certain nombre d'enseignements révélateurs :

- **Près des trois quarts des répondants (74%) issus du Pays Ajaccien ont choisi le français pour participer à l'enquête, contre 53% pour les répondants issus du pays Bastiais.** Cette comparaison nous paraît opportune étant donné d'une part, le poids démographique de ces deux territoires et d'autre part, leur typologie similaire plutôt urbaine ;
- Les résultats laissent apparaître que le corse a été plutôt privilégié dans les territoires plus ruraux : le centre corse, le Taravo Sartenais Valinco.

Par la suite, on a exploré l'éventuel lien – statistique – qui existerait entre la microrégion et le choix de la langue utilisée pour l'enquête. Les consultants ont donc mis en place le test du Khi-2 afin de vérifier si un lien statistique était avéré entre ces deux variables. Dans le test du Khi-deux, on compare la distribution observée à une distribution théorique qui serait observée si les deux variables étaient indépendantes. Si la valeur du Khi-deux est assez forte, cela veut dire que la distribution observée diffère fortement de la distribution théorique et l'on peut en conclure qu'il existe une relation de dépendance entre les deux variables.

L'ensemble de ces résultats est repris ci-dessous.

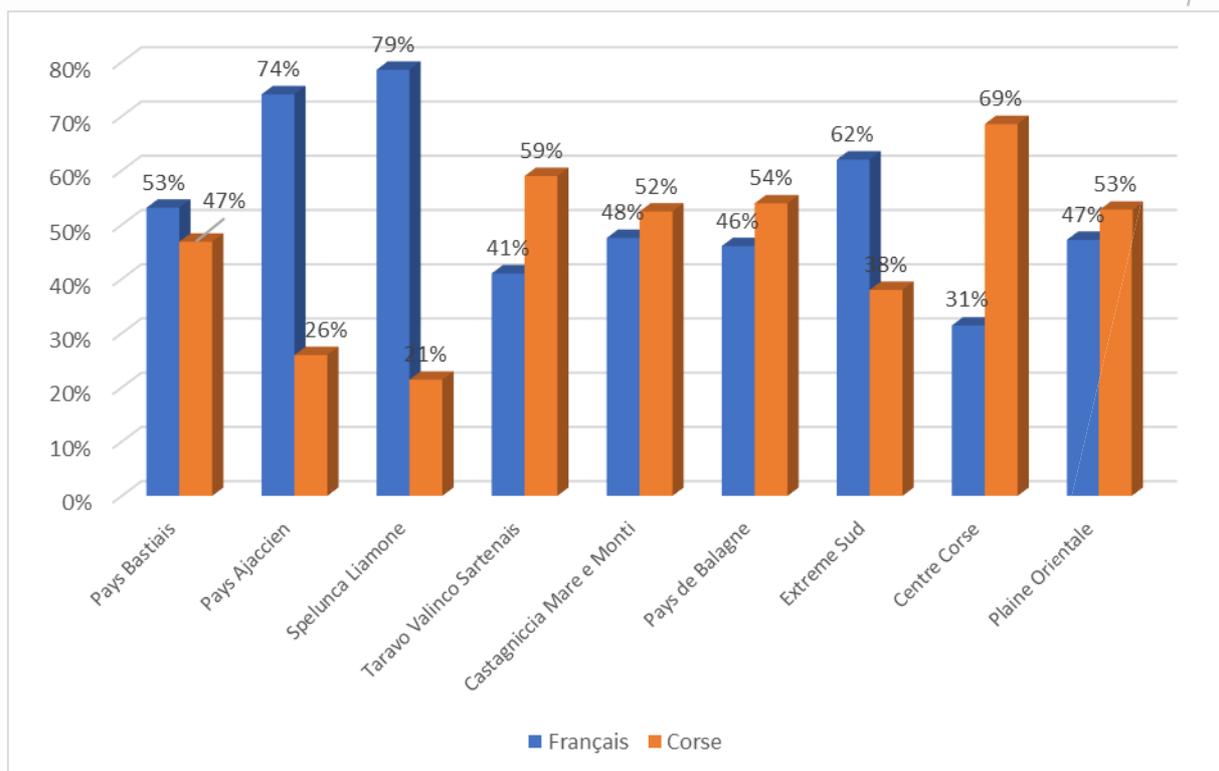


Figure 24. Le choix de la langue pour l'enquête par microrégion

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	106,780	8	0,000
Nombre d'observations valides	1 499		

La valeur observée du Khi-deux (106,780) est supérieure à la valeur critique (15,51) que l'on devrait observer. On peut dire que les variables sont liées, il existe un lien entre la zone géographique et le choix de la langue. Il apparaît clairement que le corse a été choisi beaucoup moins souvent que l'on aurait pu s'y attendre dans le pays ajaccien et plus souvent dans le centre-corse ou le Taravo-Sartenais-Valinco. Cela appuie en filigrane l'idée selon laquelle la proportion de la population maîtrisant la langue corse est plus faible dans le pays ajaccien.

Dans le prolongement de ce premier enseignement, on retiendra **la proportion notable de répondants se déclarant bilingues dans le pays Bastiais (36% des répondants contre 30% en moyenne)**, mais également dans des territoires plus ruraux, comme le Centre Corse (50%), le Taravo Sartenais Valinco (42%), ou encore la

Plaine Orientale (44%). A contrario, près d'un quart des répondants – 24%- dans l'extrême sud a déclaré ne pas le comprendre. On soulignera sur ce territoire plus précisément, un panel assez diversifié de locuteurs et de non locuteurs.

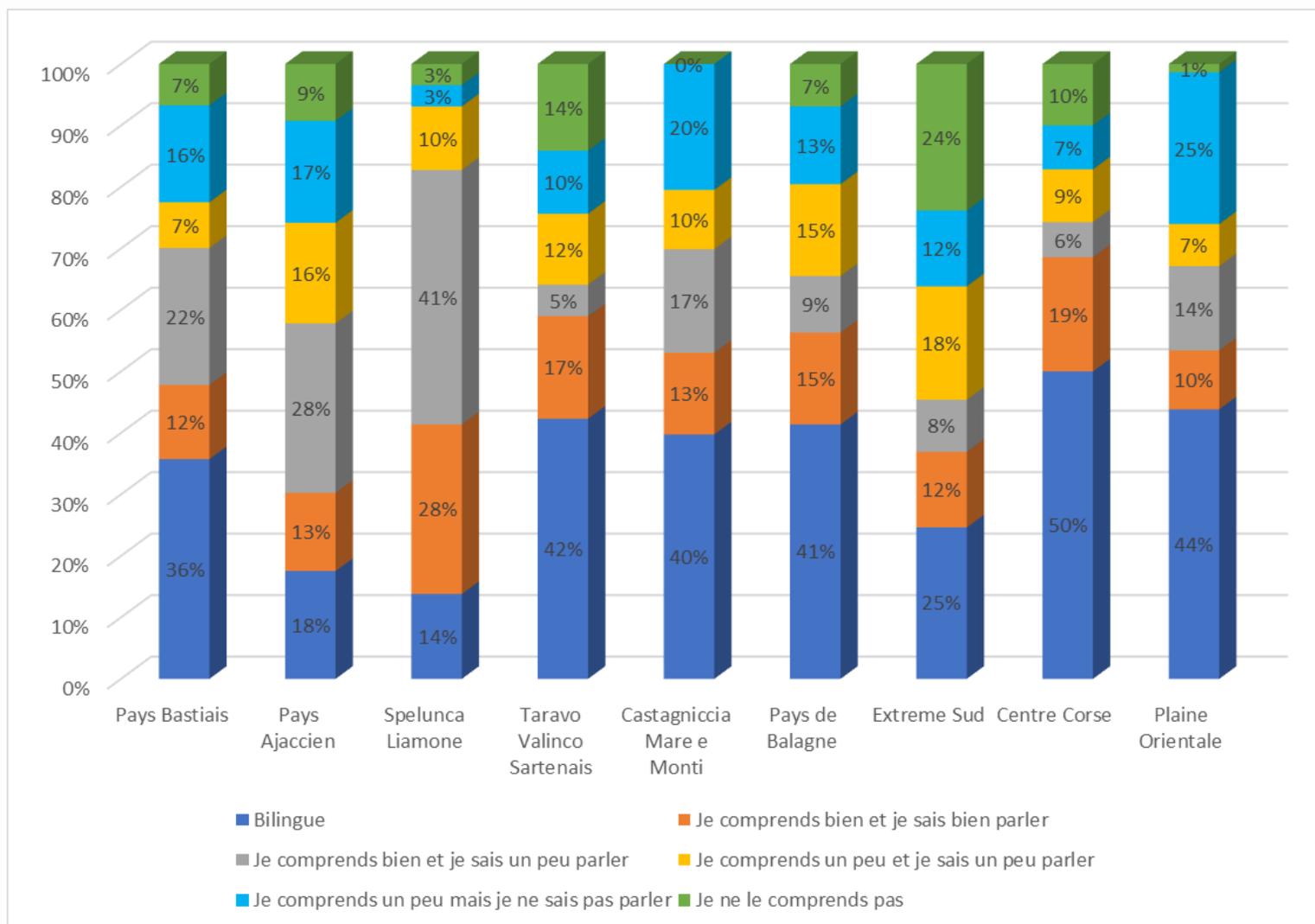


Figure 25. Type de locuteurs déclaré par microrégion

Enfin, s'agissant des différents types de compétences et de la perception de leur niveau, on peut identifier vraisemblablement quelques tendances territoriales :

- On soulignera une maîtrise des compétences à l'écrit perçue par les répondants, significativement meilleure sur le territoire Spelunca Liamone par rapport à la moyenne corse (à partir de l'analyse des notes attribuées pour la compétence suivante : « Je peux comprendre un document à l'écrit ») ;
- De même, pour la perception à l'égard de la compétence « Je peux écrire un texte », les notes sont meilleures dans le Taravo Sartonais Valinco, et dans l'Extrême Sud ;
- Pour les compétences orales (« Je peux comprendre quelqu'un qui s'exprime assez longuement » et « Je peux tenir une conversation »), se distinguent notamment le pays Bastiais, le centre Corse et le territoire de Castagniccia Mare à Monti.

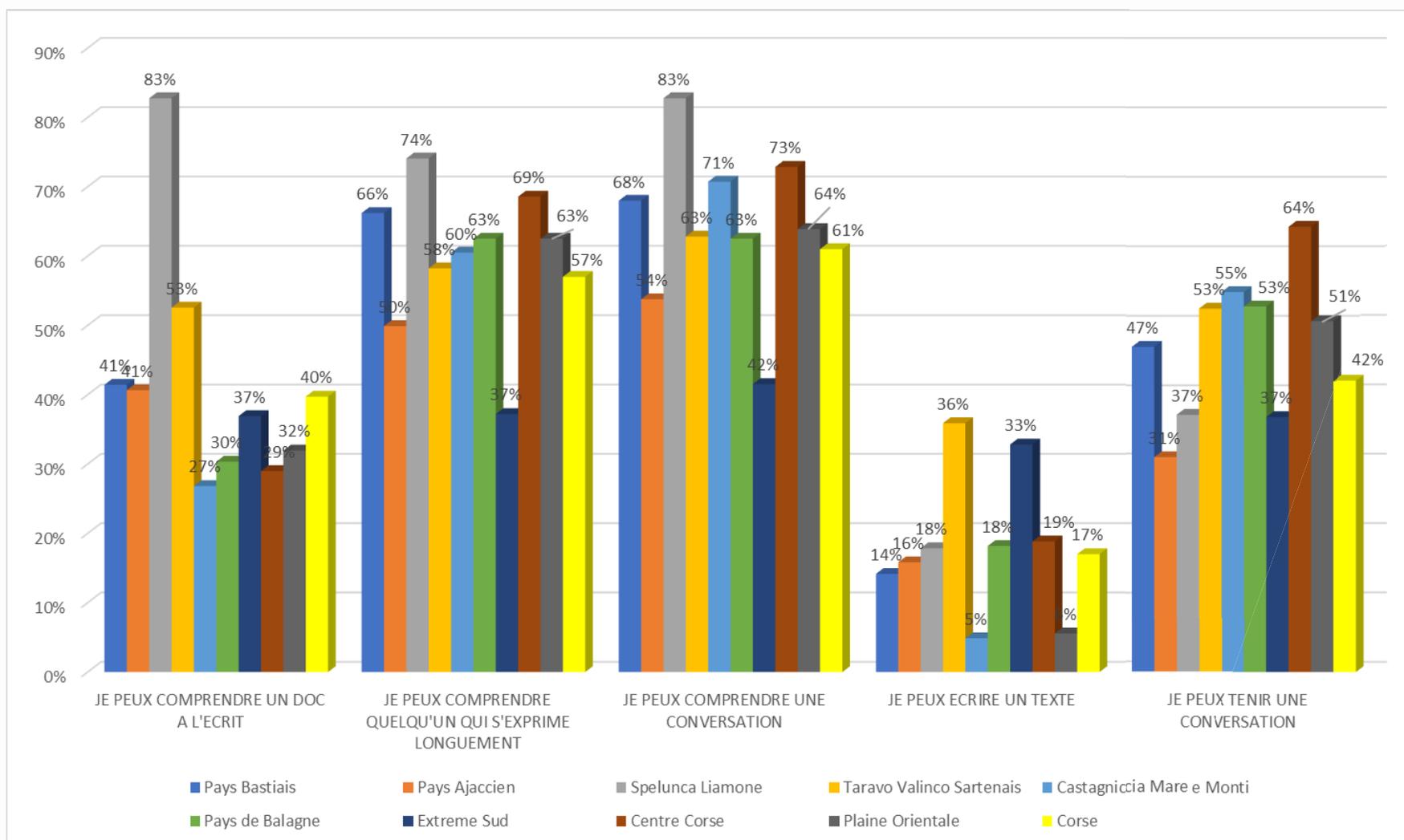


Figure 26. Type de compétences détenues pour un niveau jugé bon (note attribuée 4 sur 5) voire très bon (note de 5 sur 5) par microrégion

b) Hypothèse 2 : le type de compétences détenues varie en fonction de l'âge

Les enseignements issus des rencontres de terrain avaient mis en lumière des niveaux de compétences par type, différenciés entre les tranches d'âge : les jeunes maîtrisant davantage les compétences écrites, tandis que les compétences détenues par les populations âgées se focaliseraient plutôt sur les compétences orales. Les consultants ont donc croisé la perception des répondants à l'égard des différents types de compétences avec les âges :

- Sans ambiguïté, les répondants âgés de plus de 50 ans s'attribuent en majorité une bonne (4 sur 5) voire une très bonne note (5 sur 5) pour les compétences orales :
 - ✓ Ainsi, 68% des répondants âgés de plus de 50 ans estiment être en capacité de bien voire très bien comprendre quelqu'un qui s'exprime assez longuement, contre 46% des individus âgés de moins de 40 ans ;
 - ✓ Même constat pour l'appréciation de la compétence suivante « Je peux tenir une conversation » : **59% des répondants âgés de plus de 50 ans s'attribuent de bonnes notes, contrairement aux individus âgés de moins de 40 ans (ils ne sont que 28%).**
- A contrario, **les jeunes auraient une meilleure maîtrise de l'écrit, puisque 24% des répondants âgés de moins de 40 ans se sont attribués une bonne voire une très bonne note, contre 13% chez les plus de 50 ans** sur la compétence « je peux écrire un texte ».

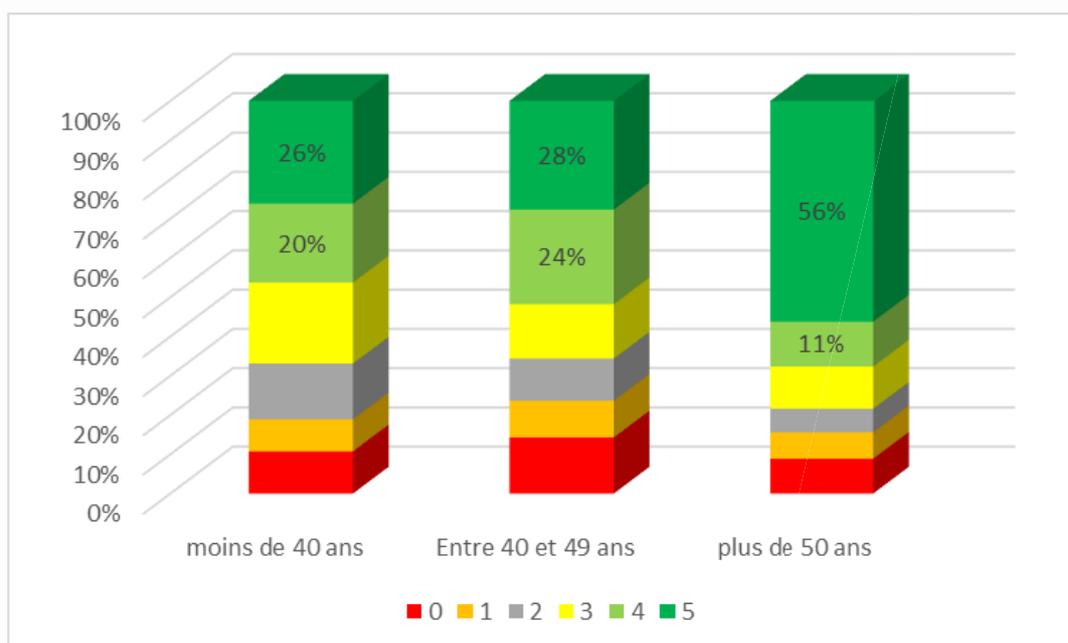


Figure 27. Jugement de la compétence « Je peux comprendre quelqu'un qui s'exprime assez longuement » par tranche d'âge

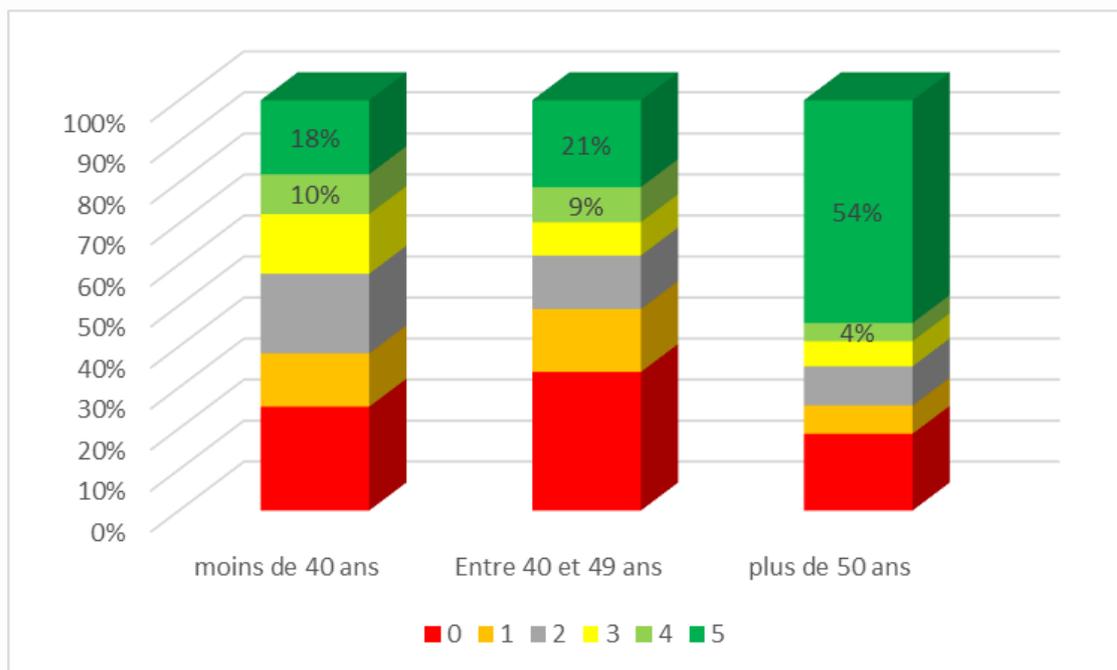


Figure 28. Jugement de la compétence « Je peux tenir une conversation » par tranche d'âge

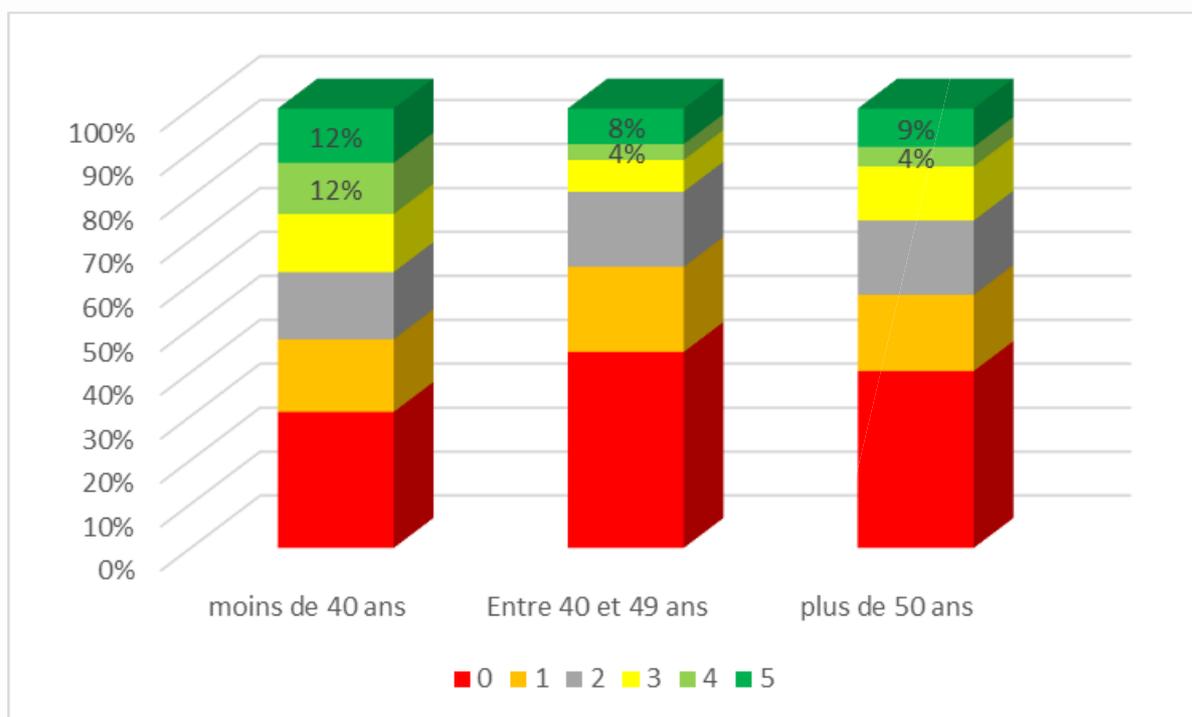


Figure 29. Jugement de la compétence « Je peux écrire un texte » par tranche d'âge

L'hypothèse 2 est validée.

c) Hypothèse 3 : Il existe un écart entre niveau de compétences perçues et niveau de compétences réelles

Avant de pouvoir se prononcer sur la validation ou non de cette hypothèse, il semble pertinent de rappeler un certain nombre de résultats :

- **41% des répondants ont souhaité réaliser le questionnaire en corse** : autrement dit, l'enquêteur administrait en corse et le participant répondait en corse également. A ce sujet, on soulignera que **93% d'entre eux sont allés jusqu'au bout du questionnaire en langue corse, donc ici les répondants avaient une appréciation de leur niveau plutôt bonne** ;
- 30% des répondants se déclarent bilingues auxquels peuvent s'ajouter les 13% de répondants qui déclarent bien comprendre le corse et bien le parler (soit environ 43% d'individus avec un bon voire un très bon niveau en corse) ;
- **Pour autant, 65% des répondants déclarent parler le corse (ce sont donc des locuteurs)** : il existe ici à notre sens un biais introduit par le répondant lié à la notion même de « parler corse ». Plus précisément, **que signifie parler corse ?** Cette notion sera diversement perçue par les répondants, entre ceux qui le parlent quotidiennement, et ceux qui parce qu'ils connaîtront quelques mots, estimeront savoir le parler (dans la continuité de cette réflexion, on peut se rappeler également des bons résultats obtenus à la question 8 relative aux langues étrangères, et en particulier, au niveau de maîtrise perçu quant à la langue anglaise). De plus, un autre biais pourra être introduit lié à la perception subjective de son propre niveau, certains ayant tendance à se sous-estimer quand d'autres se surestimeront. A ce sujet, les enquêteurs eux-mêmes ont parfois dû expliquer et/ou reformuler une question ou des réponses en corse à un répondant ayant souhaité répondre en langue corse ; parfois encore, ils ont pu réexpliquer en français. Autre élément de précision, à contrecourant, deux des enquêteurs nous ont rapporté que quelques répondants ont souhaité participer à l'enquête en corse, mais au quotidien, ils avoueront qu'ils ne le parlent pas. Enfin, on rappellera que parmi les individus se déclarant bilingues, 6% ont choisi de répondre au questionnaire en français ;
- En complément de ces enseignements, on retiendra qu'environ **33% des répondants ont déclaré utiliser le plus fréquemment, au quotidien, le français et le corse**. Seuls 2% s'expriment en corse quotidiennement.

Le graphique proposé infra présente les différents types de locuteurs (croisement des questions 3 et 15) identifiés :

- 46% ont déclaré être bilingues ;

- 20% ont déclaré bien le comprendre et bien le parler ;
- 23% ont déclaré bien le comprendre et un peu le parler ;
- 9% ont déclaré le comprendre un peu et le parler un peu.

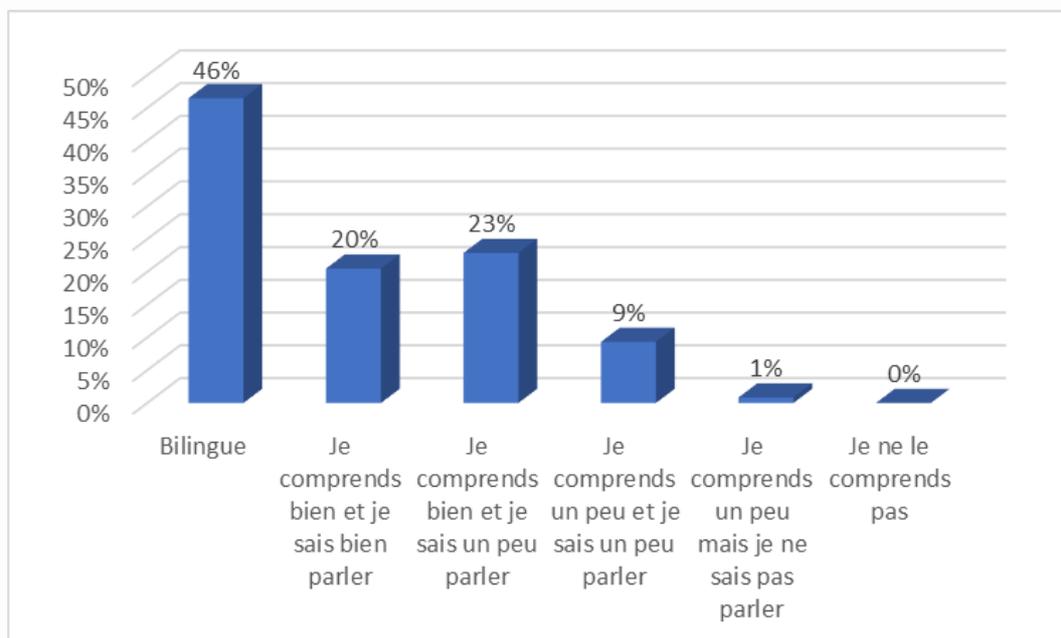


Figure 30. Profil des locuteurs (croisement des questions 3 et 15)

Intéressons-nous plus précisément au niveau de compétences perçu et réel des interviewés. Nous avons vu dans un premier temps que **la grande majorité des participants ayant utilisé le corse dans le cadre de l'enquête, a compris et répondu en corse jusqu'à la dernière question (93%)**. Même si de l'avis d'un des enquêteurs, le questionnaire était dans son ensemble facile de compréhension, pour une grande partie de la population, à l'exception de ceux ne comprenant pas du tout le corse. Autre précision apportée, certains participants ayant répondu en corse, avaient un niveau jugé plutôt faible en expression orale, avec un corse « francisé » voire « italianisé ».

Pour mémoire, et dans la continuité des enseignements précédents, le tableau infra reprend les résultats croisés entre profil et choix de la langue pour l'enquête :

	TYPE DE LOCUTEUR					
	Bilingue	Je comprends bien et je sais bien parler	Je comprends bien et je sais un peu parler	Je comprends un peu et je sais un peu parler	Je comprends un peu mais je ne sais pas parler	Je ne le comprends pas
Français	28 3%	59 7%	253 29%	178 20%	230 26%	133 15%
Corse	422 68%	140 23%	48 8%	7 1%	0 0%	0 0%
Total	450	199	301	185	230	133

Tableau 11. Croisement type de locuteur déclaré avec le choix de la langue utilisée pour l'enquête

Par ailleurs, en croisant les données obtenues quant à l'appréciation du niveau de compétences avec la langue effectivement utilisée lors de l'enquête, on retrouve des résultats concordants :

- Ainsi, 90% des répondants s'étant attribués la meilleure note en matière d'expression orale « Je peux tenir une conversation » ont effectivement réalisé l'enquête en langue corse ;
- A contrario, 100% des répondants qui se sont attribués une mauvaise note ont privilégié le français.

NIVEAU : JE PEUX TENIR UNE CONVERSATION						
	0	1	2	3	4	5
Français	352	149	187	106	35	52
	100%	95%	90%	73%	33%	10%
Corse	0	8	21	39	70	479
	0%	5%	10%	27%	67%	90%
Total	352	157	208	145	105	531

Tableau 12. Croisement du niveau de compétences perçues en matière d'expression orale et la langue utilisée pour l'enquête

De même, en matière de compréhension orale, on retrouve les mêmes tendances, à une exception près. Ainsi, 80% des répondants s'étant attribués la meilleure note à la compréhension orale ont choisi justement le corse comme langue, dans le cadre de l'enquête. A contrario, ceux qui estimaient ne pas avoir le niveau, ont privilégié le français. On soulignera toutefois un résultat qui interpelle : **71% des répondants qui se sont attribués une bonne note à la compréhension orale (4 sur 5) ont préféré tout de même participer à l'enquête en français.** Cela pourrait signifier qu'il existe un réservoir de locuteurs potentiels constitué d'individus dont la compréhension est bonne mais qui hésite à pratiquer la langue.

NIVEAU : JE PEUX COMPRENDRE UNE CONVERSATION						
	0	1	2	3	4	5
Français	126	89	158	200	174	134
	100%	100%	98%	93%	71%	20%
Corse	0	0	4	14	70	529
	0%	0%	2%	7%	29%	80%
Total	126	89	162	214	244	663

Tableau 13. Croisement du niveau de compétences perçues en matière de compréhension orale et la langue utilisée pour l'enquête

On peut dire globalement que les répondants ont une bonne vision de leurs compétences linguistiques. Aussi, **l'hypothèse 3 n'est pas validée.**

Le seul écart constaté ne relève pas des compétences mais plutôt de la pratique de la langue. Cette problématique sera abordée plus tard à l'occasion du thème 3.

3.3.3 Thème 2 : l'apprentissage

a) Hypothèse 4 : La transmission familiale du corse s'est perdue au fil des ans

De manière générale, on apprend que pour 40% des répondants, le français et le corse étaient les deux langues parlées au sein du foyer jusqu'à leur 6 ans ; ce qui pourrait témoigner de pratiques de transmission familiale du corse par le passé.

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
Français uniquement	488	32,5	32,5	32,5
Corse uniquement	234	15,6	15,6	48,2
Français et corse	602	40,2	40,2	88,3
Une langue étrangère uniquement	74	4,9	4,9	93,3
Français et une langue étrangère	88	5,8	5,8	99,1
Français, corse et une langue étrangère	14	0,9	0,9	100,0
Total	1 499	99,9	100,0	
Système manquant	1	0,1		
Total	1 500	100,0		

Tableau 14. Langue parlée au sein du foyer jusqu'aux 6 ans

Par ailleurs, pour 16% des répondants, le corse était la langue exclusivement utilisée au sein du foyer jusqu'à leur 6 ans. Si l'on s'intéresse dans le détail au profil de ces répondants, il s'agit majoritairement de répondants âgés de plus de 60 ans (75% d'entre eux). A contrario, pour les générations les plus jeunes, on a parlé jusqu'aux 6 ans, dans une proportion notable, français et corse (48% des répondants âgés de 18 à 24 ans), ou français uniquement (36% des 18-24 ans) :

	LANGUE PARLEE AU SEIN DU FOYER JUSQU'AUX 6 ANS						Total
	Français uniquement	Corse uniquement	Français et corse	Une langue étrangère uniquement	Français et une langue étrangère	Français, corse et une langue étrangère	
De 18 à 24 ans	117	8	154	14	22	6	321
Entre 25 et 39 ans	110	4	112	3	23	2	254
Entre 40 et 49 ans	84	11	95	18	13	2	223
Entre 50 et 59 ans	39	36	101	9	7	2	194
Plus de 60 ans	138	175	140	29	23	2	507
Total	488	234	602	73	88	14	1 499

Tableau 15. Langue parlée au sein du foyer jusqu'aux 6 ans par tranche d'âge

Par ailleurs, pour ceux ayant déclaré parler le corse, soit 65% des participants, les modes d'apprentissage ont été les suivants :

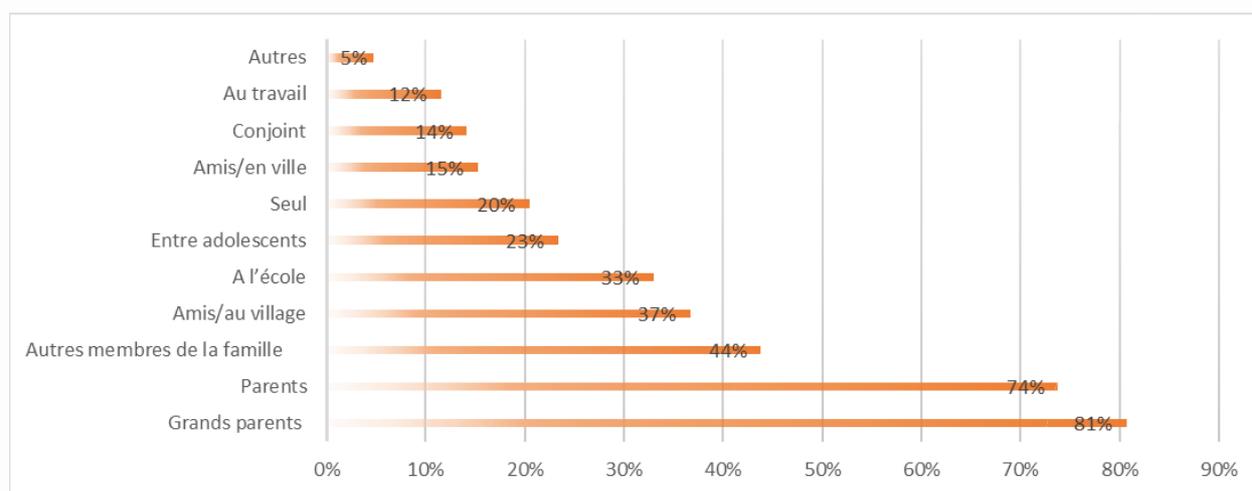


Figure 31. Modes d'apprentissage du corse

Force est de constater que l'environnement familial a pesé significativement sur l'apprentissage du corse pour une large majorité des locuteurs :

- **Ainsi, 81% des locuteurs ont appris le corse avec leurs grands-parents ;**
- **74% avec leurs parents.**

Dès lors, près des trois quarts l'ont appris dès le plus jeune âge.

A présent, intéressons-nous à la transmission familiale aujourd'hui. Parmi les répondants, 55% d'entre eux ont des enfants. Parmi ses répondants avec enfant – ici on retrouve également les non-locuteurs – **38% déclarent parler le français et le corse à leurs enfants.**

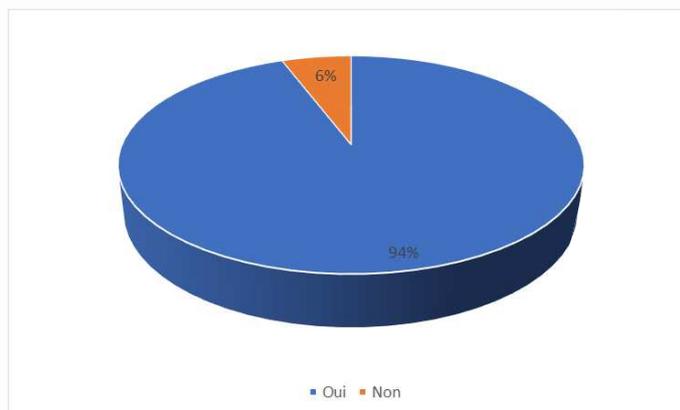
	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
<i>Français uniquement</i>	368	24,5	45,1	45,1
<i>Corse uniquement</i>	62	4,1	7,6	52,6
<i>Français et corse</i>	309	20,6	37,8	90,4
<i>Une langue étrangère uniquement</i>	10	0,7	1,2	91,6
<i>Français et une langue étrangère</i>	51	3,4	6,2	97,8
<i>Français, corse et une langue étrangère</i>	18	1,2	2,2	100,0
Total	817	54,5	100,0	
<i>Système manquant</i>	683	45,5		
Total	1 500	100,0		

Tableau 16. Langue parlée avec les enfants

N.B : Ici le système manquant représente les répondants qui n'ont pas d'enfant.

Et 8% des répondants déclarent parler uniquement corse à leurs enfants. Enfin, on retiendra qu'une très large partie de ces répondants formule le souhait que leurs enfants parlent le corse plus tard :

Figure 32. Souhaits des parents que leurs enfants parlent le corse plus tard



Si l'on réalise une analyse plus fine en croisant ces données pour les locuteurs uniquement, on obtient les résultats suivants :

LANGUE PARLEE AVEC LEURS ENFANTS								Total
LOCUTEUR	Français uniquement	Corse uniquement	Français et corse	Une langue étrangère uniquement	Français et une langue étrangère	Français, corse et une langue étrangère		
Oui	149 27%	61 11%	300 55%	6 1%	13 2%	18 3%	547 100%	
Non	219 82%	0 0%	7 3%	4 1%	38 14%	0 0%	268 100%	
Total	368	61	307	10	51	18	815	

Tableau 17. Fréquence des langues parlées avec les enfants par type de locuteur

Plus de la moitié des locuteurs (55%) déclare parler à leurs enfants le français et le corse. On soulignera tout de même que plus d'un locuteur sur quatre parlera uniquement français à ses enfants.

De l'avis d'une grande partie des répondants, **l'entourage familial représente toujours le 1^{er} vecteur de transmission de la langue** : ils sont près des trois quarts à le considérer. Le graphique ci-dessous met également en lumière **le rôle de l'école incontournable en matière d'apprentissage de la langue de nos jours, pour 69% des répondants. L'ensemble de ces résultats sont de nature à confirmer qu'une certaine forme de transmission familiale existe toujours. Certains préciseront oralement qu'elle s'est perdue au cours d'une génération, et qu'elle est à nouveau encouragée par les jeunes générations.**

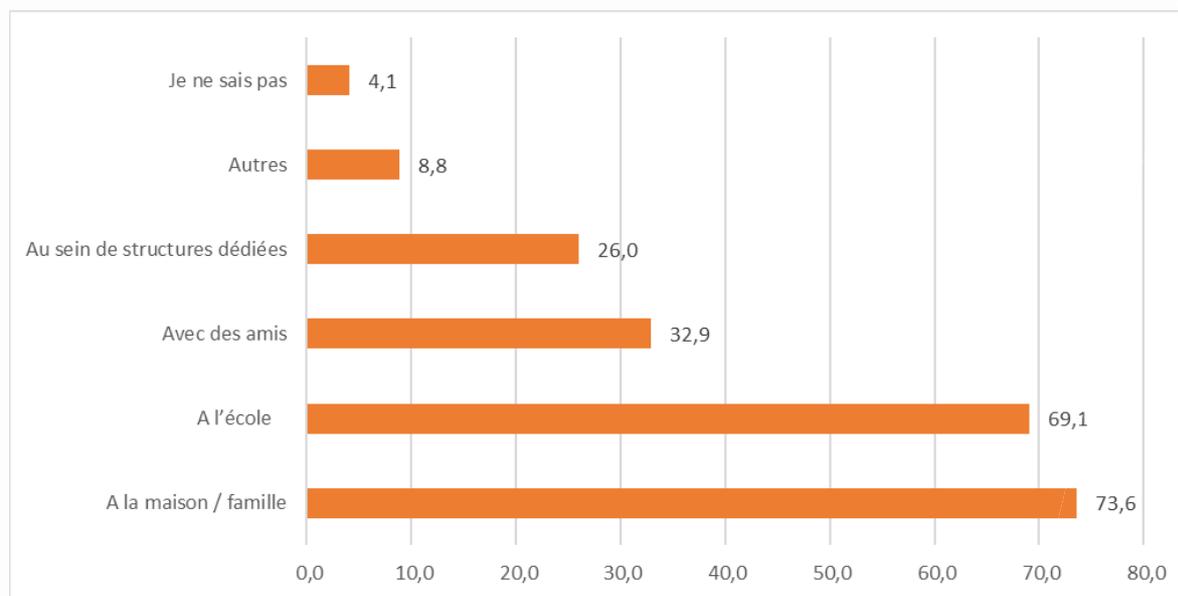


Figure 33. Lieu d'apprentissage de la langue aujourd'hui

Dans le prolongement de ces résultats, on retiendra que 35% des parents ont fait le choix d'inscrire leurs enfants dans une filière bilingue ou immersive. Pour les autres, nombreux, les raisons de cette non-inscription sont diverses :

- De prime abord, il convient de préciser que la 1^{ère} raison évoquée, notamment par les plus anciens, est **l'absence d'école bilingue durant une certaine époque**. Pour rappel, près de la moitié des personnes interrogées a plus de 50 ans (la première école bilingue fût ouverte en 1996).
- Depuis, d'autres ont souligné **l'absence d'une offre de ce type à proximité ou encore le manque de places au sein de ces écoles ;**
- Pour une autre partie des répondants concernés, leur(s) enfant(s) n'a ou n'ont pas eu accès à un enseignement bilingue car résidant hors de Corse ;
- D'autres évoqueront le manque d'utilité perçu d'inscrire leur enfant en filière bilingue. **Certains parents considèrent que la langue s'apprend à la maison et non à l'école (pour ces enfants, ils le parlent déjà dans le cercle familial)**. D'autres encore avoueront un désintérêt pour la langue (parents comme enfants) et le manque d'utilité perçu (on retrouve ici une partie des non-locuteurs) ;
- Enfin, **une partie des répondants « non-locuteurs » aurait tendance à refuser l'enseignement bilingue par peur de ne pas être en capacité de suivre correctement la scolarité de leur enfant.**

Enfin, les derniers résultats présentés ci-dessous sont de nature à quelque peu contredire le sentiment général exposé précédemment à l'égard de la transmission familiale :

- **Près des trois quarts des répondants (72%) considèrent qu'on parle de moins en moins le corse à la maison ;**
- Dans les mêmes proportions, ils estiment que la transmission familiale s'est perdue au fil des générations.

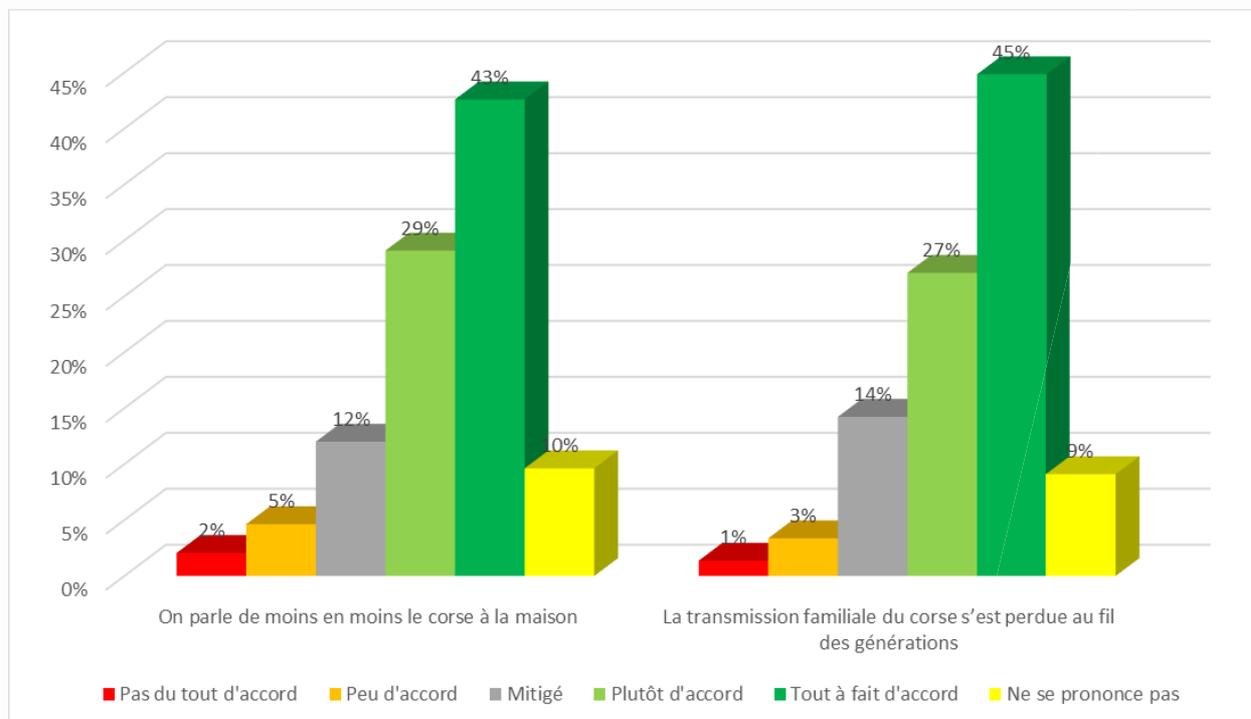


Figure 34. Perception à l'égard de la transmission familiale

L'hypothèse 4 est partiellement validée. Aujourd'hui, dire que la transmission familiale s'est perdue paraît un peu excessif. En revanche, il est clair qu'elle est bien moindre que par le passé.

b) Hypothèse 5 : l'école est un outil d'apprentissage nécessaire mais non suffisant

De prime abord, cette hypothèse est déjà validée concernant le rôle fondamental de l'école en matière d'apprentissage, puisque **69% des répondants considèrent que l'école fait partie aujourd'hui des principaux lieux d'apprentissage.**

Toutefois, **pour les locuteurs déclarés, seuls 33% ont appris le corse à l'école,** comme vu précédemment, rappelant le rôle de la famille en tant que vecteur d'apprentissage. Corroborant ces enseignements, **seuls 34% des répondants ont suivi un enseignement de la langue corse pendant leur scolarité.** Ce résultat peut aussi être mis en relation avec l'âge des répondants : rappelons que près de la moitié des répondants (47%) a plus de 50 ans. A cette époque, l'enseignement de la langue n'était pas systématique à l'école.

Qu'en est-il alors du type d'enseignement reçu pour ceux ayant bénéficié d'un enseignement à l'école, soit 507 individus interrogés ? Il s'agissait pour **la plupart d'un enseignement régulier mais non bilingue (47% des répondants concernés).**

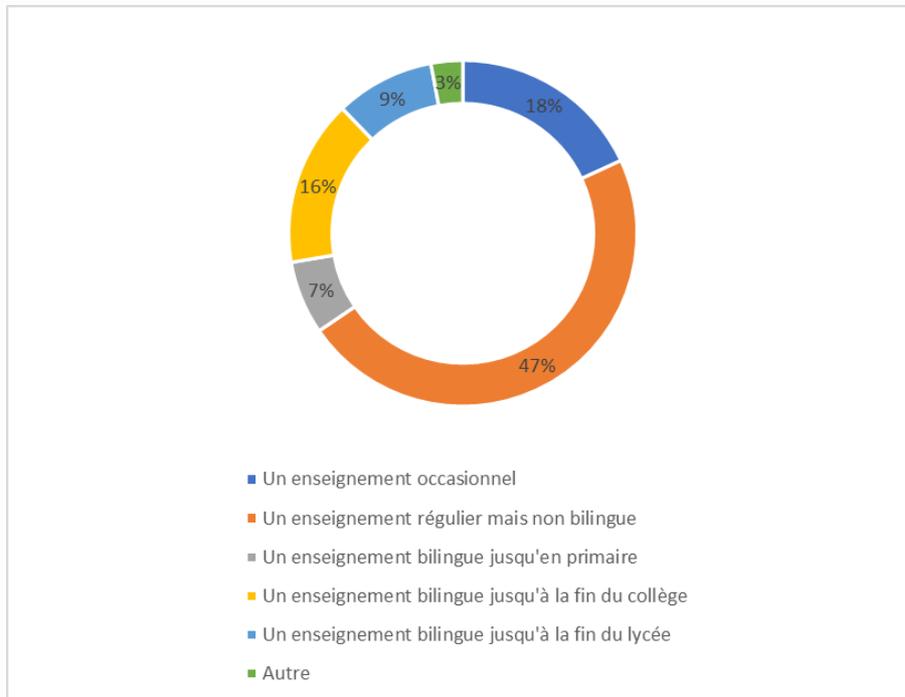


Figure 35. Type d'enseignement reçu

Les consultants ont souhaité par la suite mesurer le niveau de satisfaction à l'égard de cet enseignement :

Force est de constater que le niveau de satisfaction à l'égard de l'enseignement reçu est plutôt favorable, puisque **63% des répondants se déclarent satisfaits voire très satisfaits.** On soulignera tout de même une proportion d'avis mitigés.

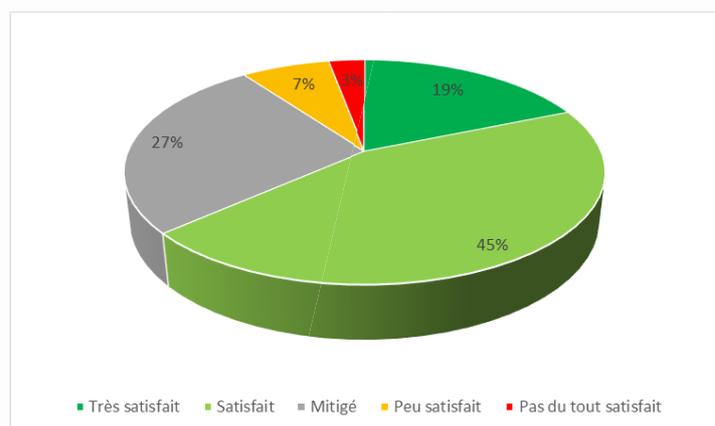


Figure 36. Niveau de satisfaction à l'égard de l'enseignement reçu

Parmi ces répondants dont l'appréciation est jugée mitigée, il s'agit essentiellement de répondants ayant reçu un enseignement régulier mais non bilingue : pas suffisant pour pratiquer la langue ? Une analyse plus approfondie à ce sujet sera livrée plus bas.

NIVEAU DE SATISFACTION A L'EGARD DE L'ENSEIGNEMENT DU CORSE

	Très satisfait		Satisfait		Mitigé		Peu satisfait		Pas du tout satisfait	
<i>Un enseignement occasionnel</i>	18	19%	34	15%	24	18%	9	26%	6	43%
<i>Un enseignement régulier mais non bilingue</i>	31	33%	111	49%	66	49%	24	69%	6	43%
<i>Un enseignement bilingue jusqu'en primaire</i>	7	7%	23	10%	3	2%	1	3%	0	0%
<i>Un enseignement bilingue jusqu'à la fin du collège</i>	20	21%	30	13%	26	19%	1	3%	1	7%
<i>Un enseignement bilingue jusqu'à la fin du lycée</i>	12	13%	24	11%	10	7%	0	0%	1	7%
<i>Autre</i>	6	6%	3	1%	6	4%	0	0%	0	0%
<i>Total</i>	94	100%	225	100%	135	100%	35	100%	14	100%

Tableau 18. Niveau de satisfaction en fonction du type d'enseignement reçu

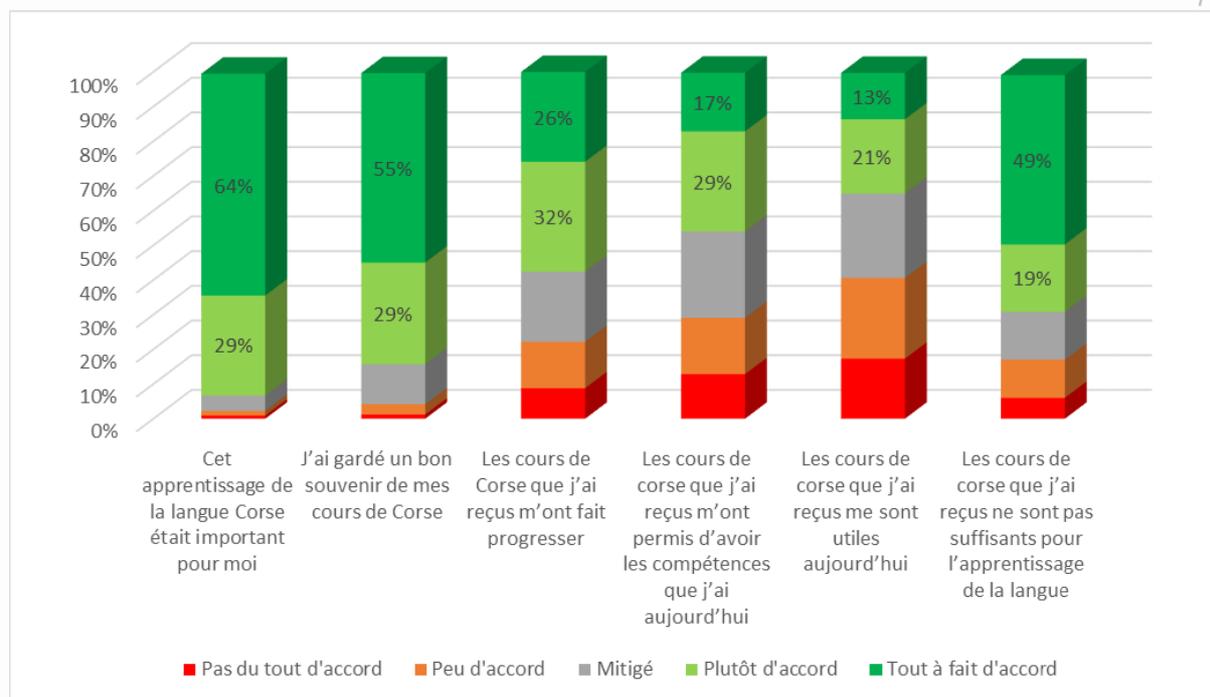


Figure 37. Bilan à l'égard de l'enseignement reçu

De prime abord, **la quasi-totalité des participants ayant bénéficié de cours de Corse déclare que cet apprentissage de la langue était important pour eux** (ils sont 93% à le déclarer). Dès lors, on peut percevoir d'ores et déjà une forme d'attachement à la langue. Ce point fera l'objet d'approfondissements plus tard.

Plus précisément, si la plupart d'entre eux en garde même un bon souvenir – c'est le cas pour 84% d'entre eux – l'appréciation à l'égard de l'utilité de cet apprentissage durant la scolarité, pour l'usage et la mise en pratique aujourd'hui semble davantage mitigée. En effet :

- Si plus de la moitié des répondants (58%) considère que l'enseignement reçu leur a permis de progresser, ils sont moins nombreux à confirmer que ces cours de corse leur ont permis d'avoir les compétences détenues à l'heure actuelle (46%) ; ce résultat reflétant la proportion non négligeable d'individus ayant appris le corse en famille ;
- Par ailleurs, seuls 35% des répondants considèrent que les cours de corse reçus leur sont utiles aujourd'hui ;
- Enfin, **68% des répondants valident l'affirmation suivante : « les cours de corse que j'ai reçus ne sont pas suffisants pour l'apprentissage de la langue »** ; même si comme vu précédemment, 69% des répondants estiment que l'école fait partie des principaux lieux d'apprentissage de la langue.

L'hypothèse 5 est validée.

Enfin, avant de passer à l'hypothèse suivante, les consultants ont souhaité apporter un regard plus approfondi sur ce bilan, mais en fonction du type d'enseignement reçu, et notamment le distinguo enseignement bilingue et non bilingue.

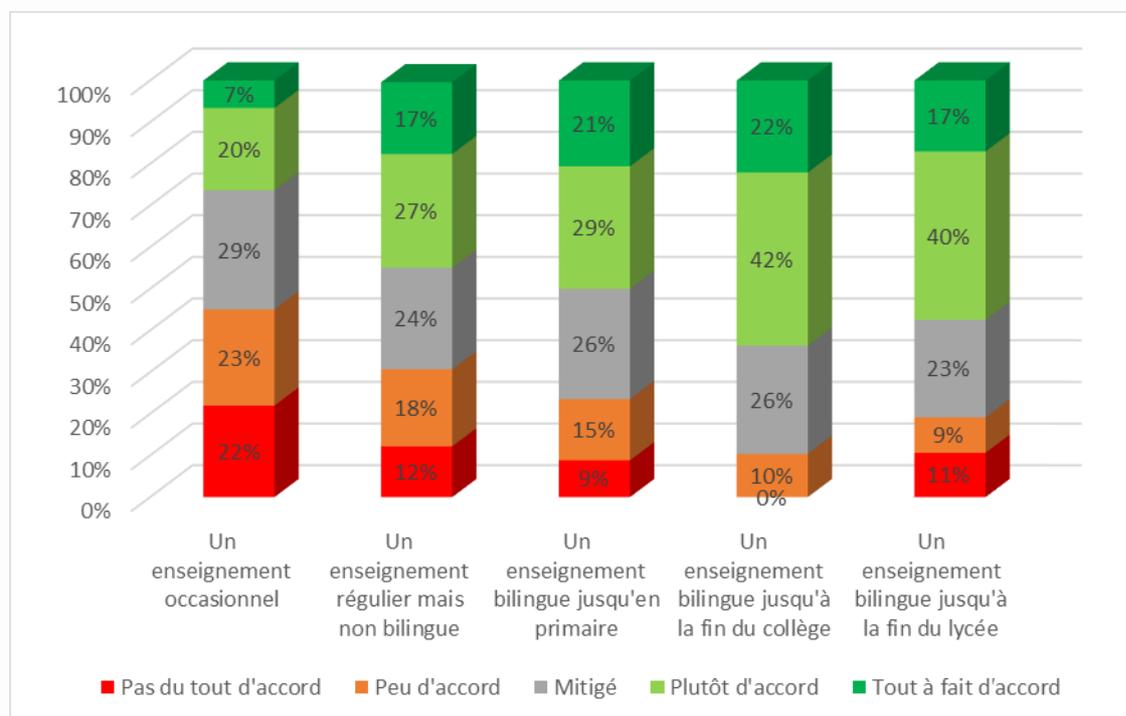


Figure 38. Appréciation à l'égard de l'affirmation suivante : « les cours de corse que j'ai reçus m'ont permis d'avoir les compétences d'aujourd'hui » suivant le type d'enseignement reçu

Cette affirmation est largement validée par les répondants ayant suivi un enseignement bilingue jusqu'à la fin du collège, voire la fin du lycée. Fort logiquement, ceci est moins vrai pour ceux ayant bénéficié d'un enseignement occasionnel, ou moins soutenu (cas par exemple des enseignements réguliers mais non bilingues, et plus nuancé également pour ceux ayant suivi un enseignement bilingue jusqu'à la fin du primaire). Ainsi, **57% et 64% des répondants ayant suivi respectivement un enseignement bilingue jusqu'à la fin du lycée et jusqu'à la fin du collège, considèrent que les cours de corse reçus pendant leur cursus leur ont permis d'avoir les compétences d'aujourd'hui.**

c) Hypothèse 6 : les outils au service de l'apprentissage de la langue se sont développés

Confirmant les enseignements obtenus par le biais des rencontres de terrain, les participants à l'enquête mettent en avant également des moyens accrus ces dernières années, destinés à l'apprentissage du corse :

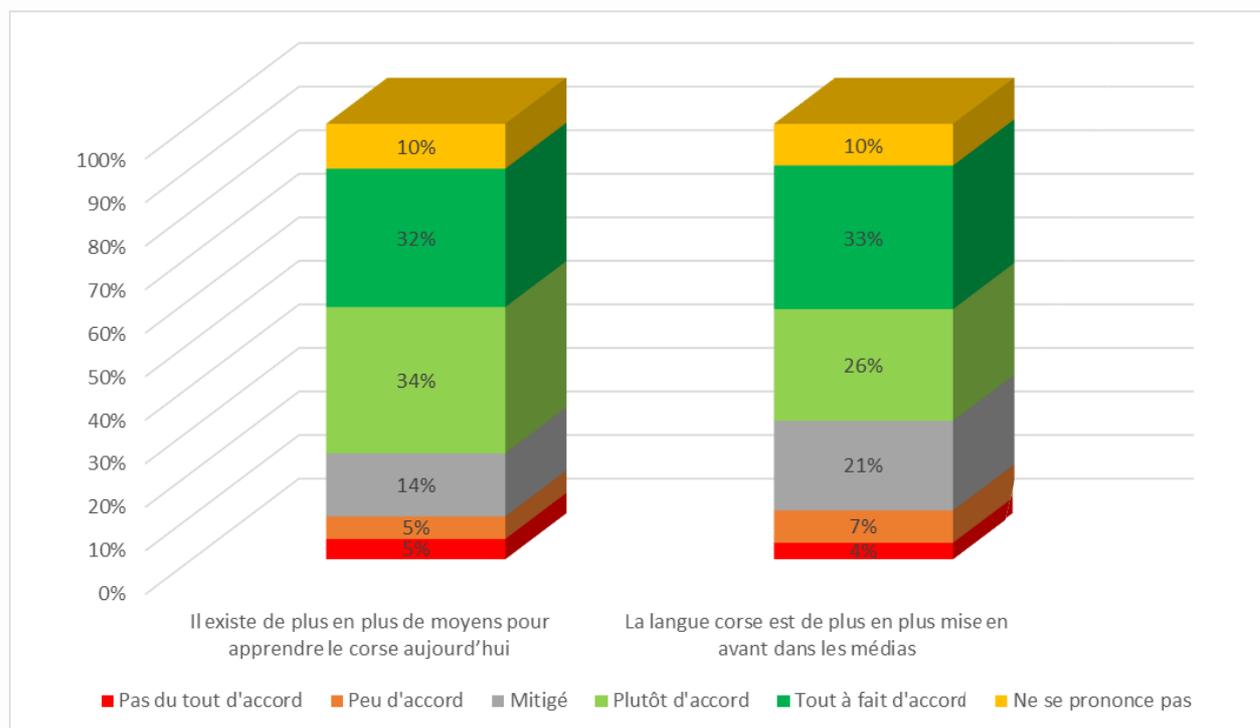


Figure 39. Appréciation à l'égard des affirmations suivantes : « il existe de plus en plus de moyens pour apprendre le corse aujourd'hui » (à gauche) et « la langue corse est de plus en plus mise en avant dans les médias » (à droite)

L'hypothèse 6 est validée.

3.3.4 Thème 3 : l'usage

a) Hypothèse 7 : l'usage de la langue reste limité et circonscrit à des tribus

i. Les locuteurs

Pour rappel, et comme indiqué précédemment, 65% des répondants ont déclaré parler le corse (question 15). S'agissant à présent de la ou les langues utilisées au quotidien (question 30), les résultats semblent davantage mitigés :

- **Ainsi, 37% des répondants, soit 556 individus, ont déclaré utiliser le plus fréquemment le français uniquement au quotidien ;**
- **34% des répondants déclarent utiliser le plus fréquemment au quotidien, le français et le corse, soit 505 individus, alors qu'ils étaient 967 à déclarer parler le corse ;**
- Auxquels il faudra ajouter une bonne proportion d'individus, 20%, déclarant parler le plus fréquemment le français et occasionnellement le corse, soit 294 individus ;
- **Seuls 2% des répondants ont déclaré parler uniquement corse le plus fréquemment au quotidien.**

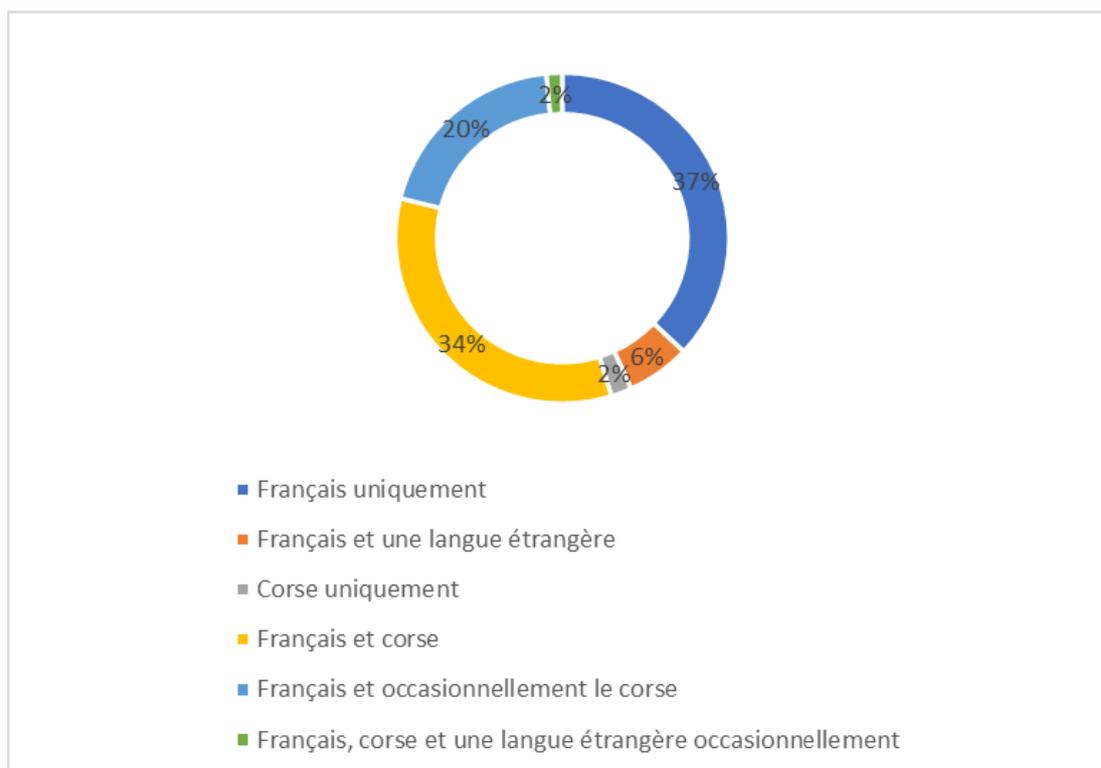


Figure 40. Langues utilisées au quotidien le plus fréquemment

Le tableau croisé ci-dessous propose une lecture de ces mêmes pratiques à partir du profil de répondants, locuteur / non-locuteur :

	Français uniquement	Français et une langue étrangère	Corse uniquement	Français et corse	Français et occasionnellement le corse	Français, corse et une langue étrangère occasionnellement
<i>Locuteur</i>	121 13%	10 1%	30 3%	502 52%	281 29%	22 2%
<i>Non locuteur</i>	430 82%	77 15%	0 0%	1 0%	13 2%	1 0%
<i>Total</i>	551	87	30	503	294	23

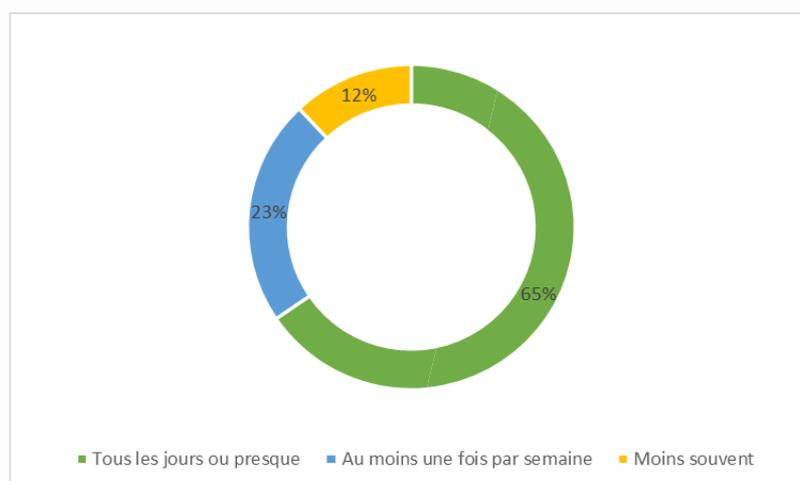
Tableau 19. Croisement de la typologie locuteur / non-locuteur (question 15) et de la pratique de la langue (question 30)

Majoritairement, **parmi les répondants ayant déclaré parler le corse, les locuteurs donc :**

- **Plus de la moitié déclare au quotidien parler le français et le corse (52%),**
- **et 29% parlent au quotidien le français et de manière occasionnelle le corse.**

S'agissant à présent de la fréquence de locution en langue corse, la majorité des locuteurs (65%) déclare le parler tous les jours ou presque :

Figure 41. Fréquence de l'usage de la langue corse par les locuteurs



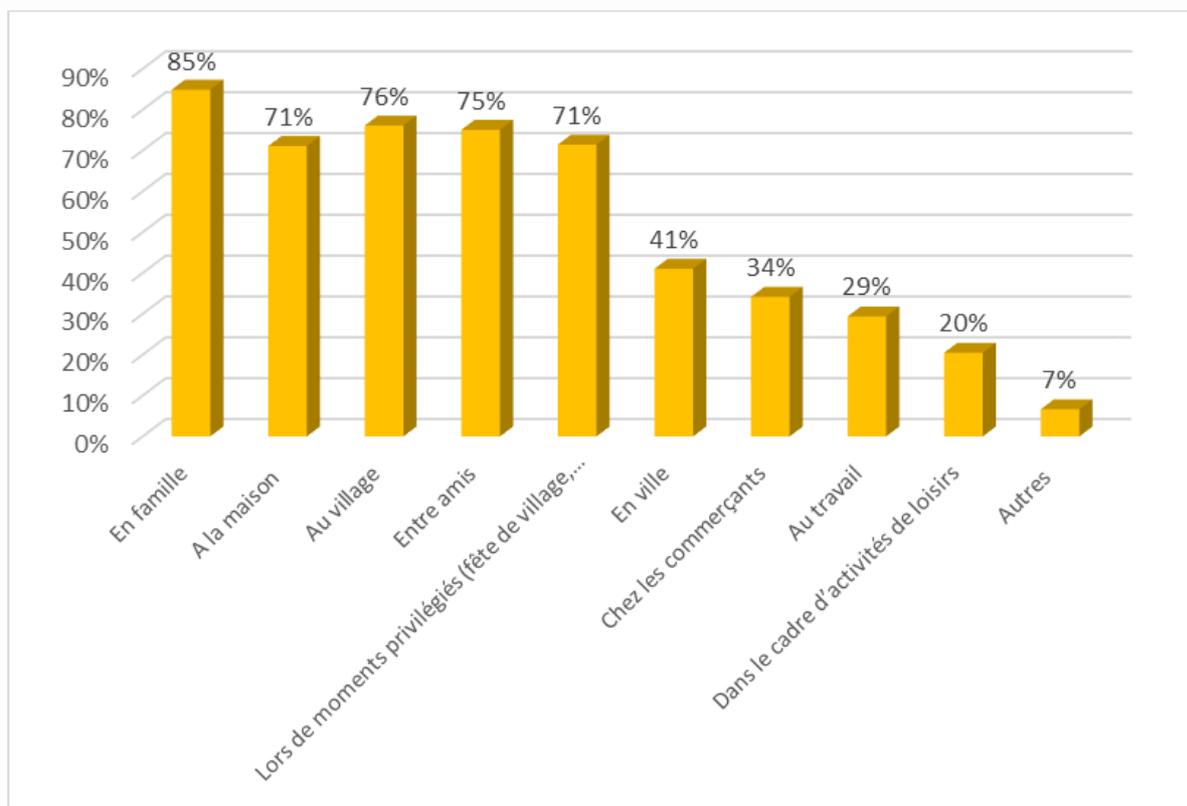


Figure 42. Occasions pour parler le corse

Sans surprise, **le contexte familial (famille au sens large ou de manière plus restreinte à la maison) reste le principal moment d'échange en langue corse, confirmant le rôle majeur dans l'usage et dans la transmission de la langue.** Ainsi, **85% des locuteurs déclarent parler le corse en famille**, et près des trois quarts (71%) à la maison. De même, on soulignera que le village, le cercle d'amis, ou encore des moments privilégiés tels que les fêtes de village, les fêtes en famille... constitueront autant d'occasions de parler en corse.

A contrario, on parlera peu en ville, y compris chez commerçants. De ce point de vue, ces résultats confirment les tendances présentées lors des enseignements de terrain.

L'hypothèse 7 est validée.

Enfin, pour compléter ces enseignements, nous allons nous intéresser plus précisément aux activités de loisirs durant lesquelles, l'on n'hésite pas à parler corse. En effet, pour les 174 répondants ayant déclaré parler corse dans le cadre de leurs activités de loisirs (soit 21% des locuteurs), le corse est principalement utilisé pour des activités musicales, le chant : ainsi, parmi les locuteurs pratiquant une activité de loisirs en corse, 60% d'entre eux pratiquent le chant.

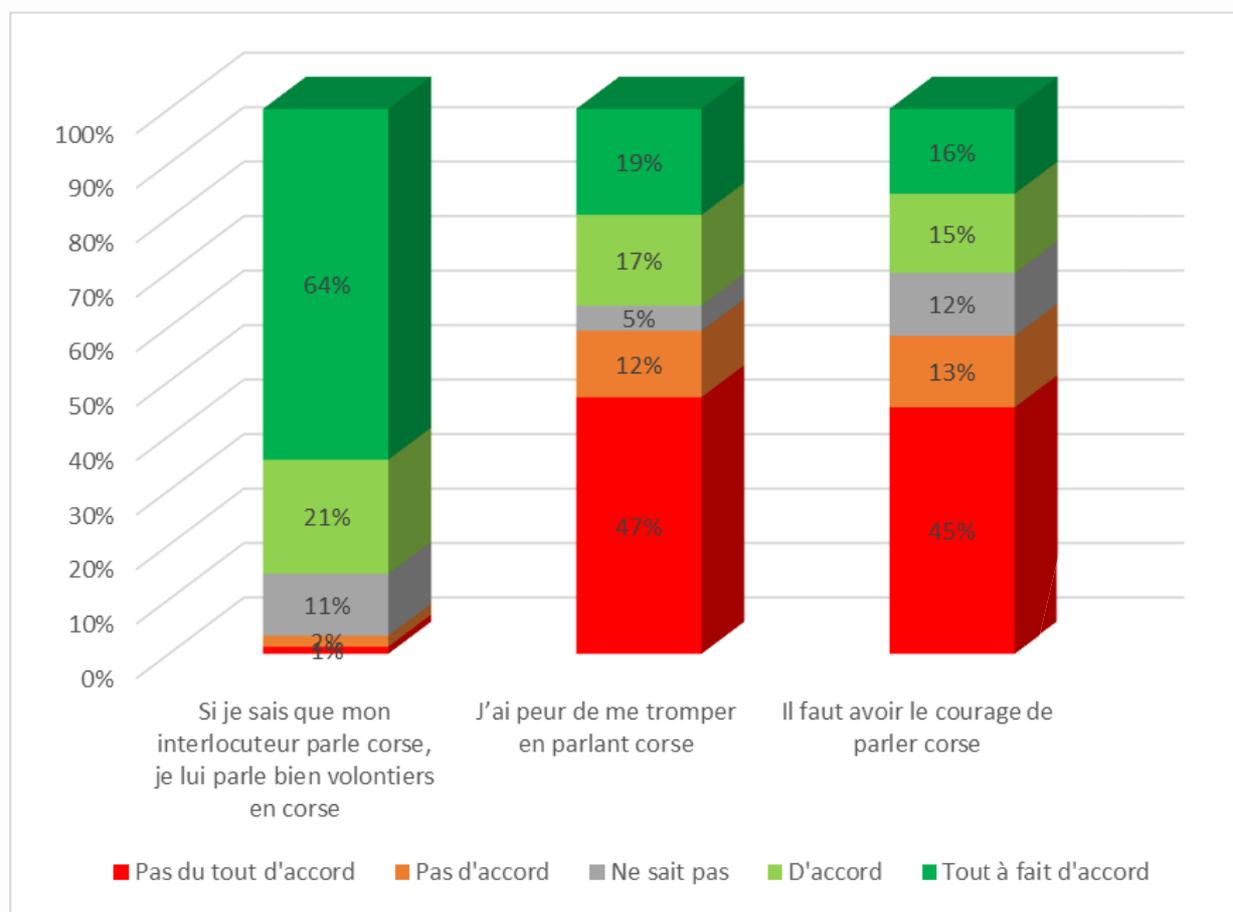


Figure 43. Perceptions des locuteurs quant à la pratique de la langue

Enfin, à la lumière du graphique supra, on soulignera des locuteurs plutôt à l'aise avec la langue, puisque **85% des locuteurs déclarent qu'ils parleraient bien volontiers en corse face à un corsophone**. De même, ils réfutent pour la plupart – 59% – l'affirmation suivante : « j'ai peur de me tromper en parlant corse », ce qui suppose également un certain niveau de compétences (voir hypothèse 3).

Autre enseignement, **quelque peu en contradiction avec les tendances issues des rencontres qualitatives, seul environ un tiers des répondants (30%) considère qu'il faut du courage pour parler corse**.

Avant de passer à la prochaine hypothèse, les consultants réaliseront un petit focus sur les non-locuteurs : ils représentent 43% des répondants soit 648 individus.

ii. Focus sur les non-locuteurs

Dans cet ensemble, seuls 14% d'entre eux parlent au quotidien le français et une langue étrangère, la majorité parlant donc uniquement le français. Leur velléité à l'égard de la langue est sans appel :

- **82% des non-locuteurs déclarent que s'ils maîtrisaient la langue, ils la parleraient sans crainte ;**
- **90% des non-locuteurs affirment qu'ils adoreraient savoir parler corse.**

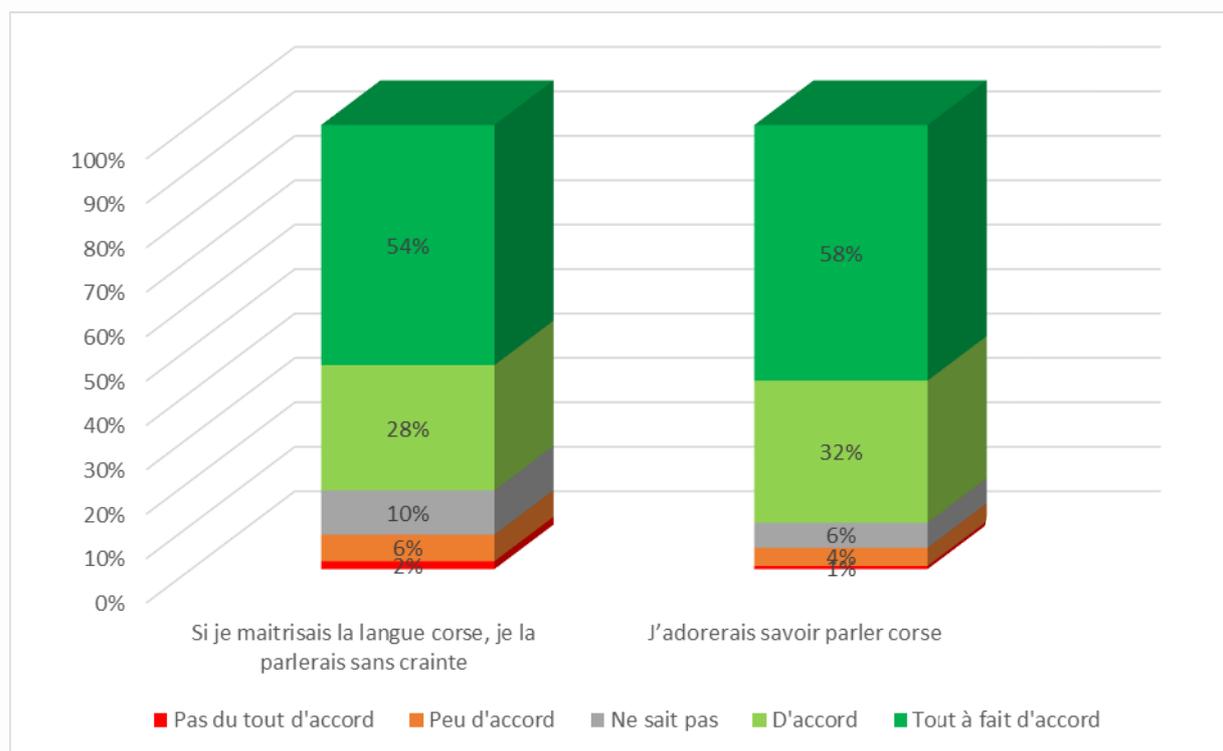


Figure 44. Perceptions des non-locuteurs quant à la pratique de la langue

b) Hypothèse 8 : la langue corse n'est pas un moyen de communication naturel, en particulier chez les jeunes

L'on a vu précédemment, de manière générale, 65% des locuteurs ont déclaré parler corse tous les jours ou presque. Plus précisément, nous allons nous intéresser aux jeunes. Le tableau ci-dessous et en exergue une fréquence d'usage du corse moins régulière chez les jeunes, comparativement aux anciens : ainsi, **40% des moins de 25 ans pratiquent le corse tous les jours ou presque, contre 63% pour les individus âgés de 40 à 49 ans, et 77% pour les plus de 50 ans.** Rappelons que la maîtrise de la langue chez les jeunes était davantage écrite (cf. hypothèse 2).

	FREQUENCE D'UTILISATION DU CORSE			Total
	Tous les jours ou presque	Au moins une fois par semaine	Moins souvent	
De 18 à 24 ans	65	69	30	164
	40%	42%	18%	100%
Entre 25 et 39 ans	59	24	26	109
	54%	22%	24%	100%
Entre 40 et 49 ans	59	26	9	94
	63%	28%	10%	100%
Entre 50 et 59 ans	93	26	23	142
	65%	18%	16%	100%
Plus de 60 ans	278	46	13	337
	82%	14%	4%	100%
Total	554	191	101	846

Tableau 20. Fréquence d'utilisation du corse par tranche d'âge

L'hypothèse 8 est validée.

c) Hypothèse 9 : la pratique de la langue est différenciée suivant le genre

Les rencontres de terrain suggéraient des pratiques différenciées du corse suivant le genre, et que les hommes seraient davantage enclins à le parler. A partir des résultats de l'enquête, il semblerait que cette tendance se confirme :

- Les locuteurs français sont en réalité majoritairement des locutrices, puisque **60% des répondants parlant uniquement le français au quotidien sont des femmes ;**
- **De même, 58% des hommes parlent français et corse au quotidien contre 42% de femmes ;**
- Ces dernières parleraient français et occasionnellement corse (55% contre 45% pour les hommes).

	Homme	Femme	Total
Français uniquement	223	333	556
	40%	60%	100%
Français et une langue étrangère	49	44	93
	53%	47%	100%
Corse uniquement	15	15	30
	50%	50%	100%
Français et corse	292	213	505
	58%	42%	100%
Français et occasionnellement le corse	132	162	294
	45%	55%	100%
Français, corse et une langue étrangère occasionnellement	19	4	23
	83%	17%	100%

Tableau 21. Langues fréquemment parlées au quotidien par genre

Dans le prolongement de ces 1^{ers} constats, la fréquence d'utilisation chez les locuteurs corses est plus soutenue chez les hommes que chez les femmes : **58% des locuteurs déclarant parler le corse tous les jours ou presque sont des hommes, contre 42% pour les femmes.**

FREQUENCE D'UTILISATION DU CORSE

	Tous les jours ou presque		Au moins une fois par semaine		Moins souvent		Total
<i>Homme</i>	320	58%	100	52%	35	34%	455
<i>Femme</i>	235	42%	91	48%	67	66%	393
<i>Total</i>	555	100%	191	100%	102	100%	848

Tableau 22. Fréquence des locuteurs corses par genre

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	19,050	2	0,000
Nombre d'observations valides	848		

La valeur observée du Khi-deux (19,050) est supérieure à la valeur critique (5,99) que l'on devrait observer. Il existe donc une dépendance statistique entre la fréquence d'utilisation de la langue corse et le genre.

Concernant le contexte de pratique de la langue, le graphique infra met en lumière les différents types d'usage avec :

- Des locutrices qui parlent corse majoritairement dans leur entourage privé, en famille et à la maison ;
- Et des locuteurs qui bien que le parlant massivement en famille et à la maison, s'expriment également en corse à l'occasion de rencontres entre amis, et surtout en ville, ou encore dans le cadre d'activités de loisirs.

L'hypothèse 9 est validée.

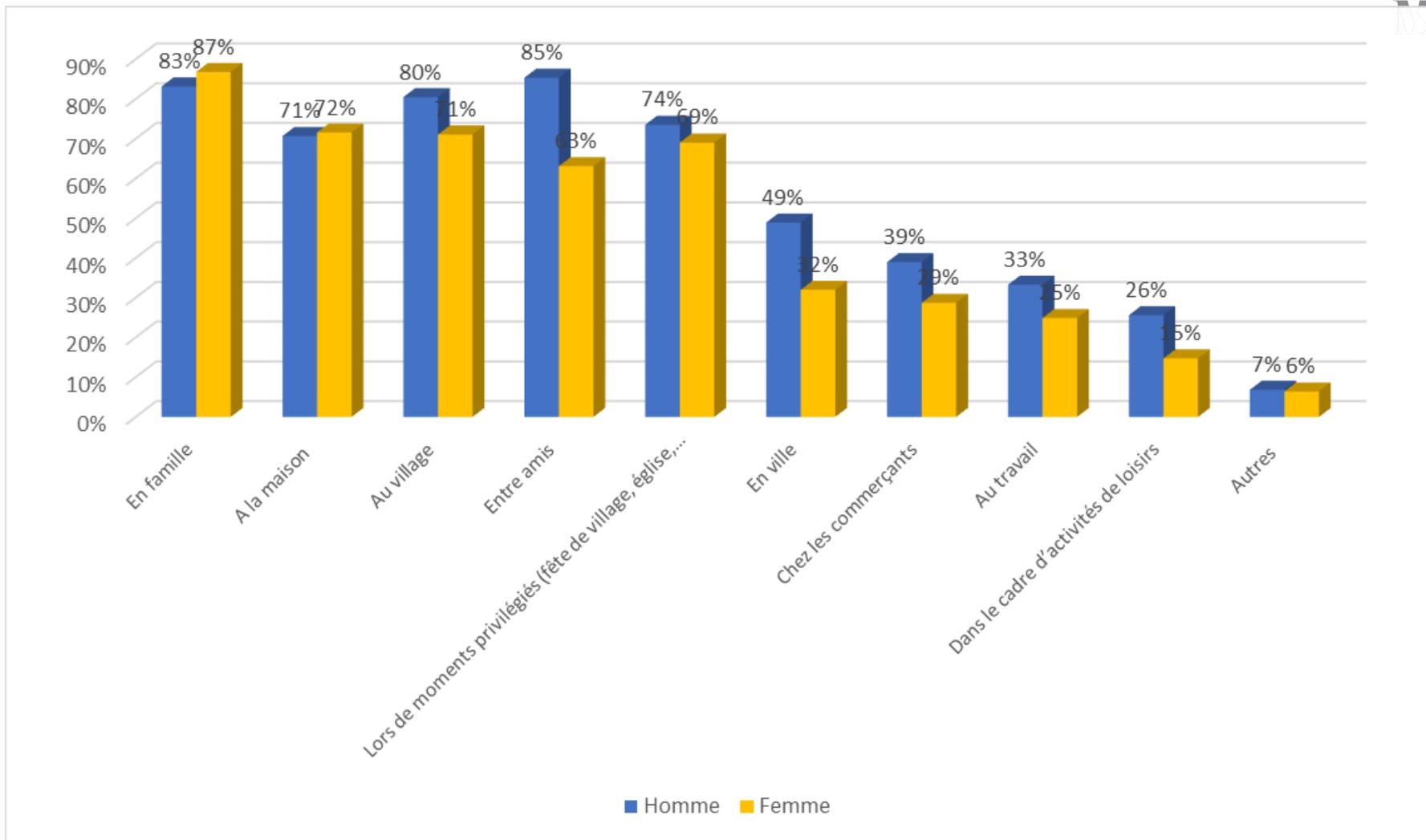


Figure 45. Pratique de la langue par genre

d) Hypothèse 10 : la pratique de la langue est différenciée suivant la zone géographique

A l'occasion de l'hypothèse 1, une première approche territoriale avait été proposée au travers de la lecture des résultats relatifs aux compétences, par microrégion ; ou encore les différents profils de locuteurs. Nous allons à présent proposer ici une analyse complémentaire en nous intéressant à la pratique de la langue, non pas par microrégion, mais suivant la typologie du lieu de résidence : zone urbaine / périurbaine / rurale.

Le graphique ci-dessous met en exergue les constats suivants :

- **44% des répondants issus du rural parleraient le plus fréquemment, au quotidien, le français et le corse, contre 30% en milieu urbain ;**
- De même, ils sont plus nombreux dans le rural à parler au quotidien uniquement corse, contrairement aux répondants des milieux urbain et périurbain ;
- Dès lors, les urbains parlent davantage le français : **41% des répondants résidant en zone urbaine parlent uniquement le français au quotidien, contre 27% pour les répondants issus du rural.**

Le lien statistique entre ces deux variables, usage de la langue et zone géographique de résidence, existe et a été validé par le test du Khi-2 :

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	60,846	10	0,000
Nombre d'observations valides	1 500		

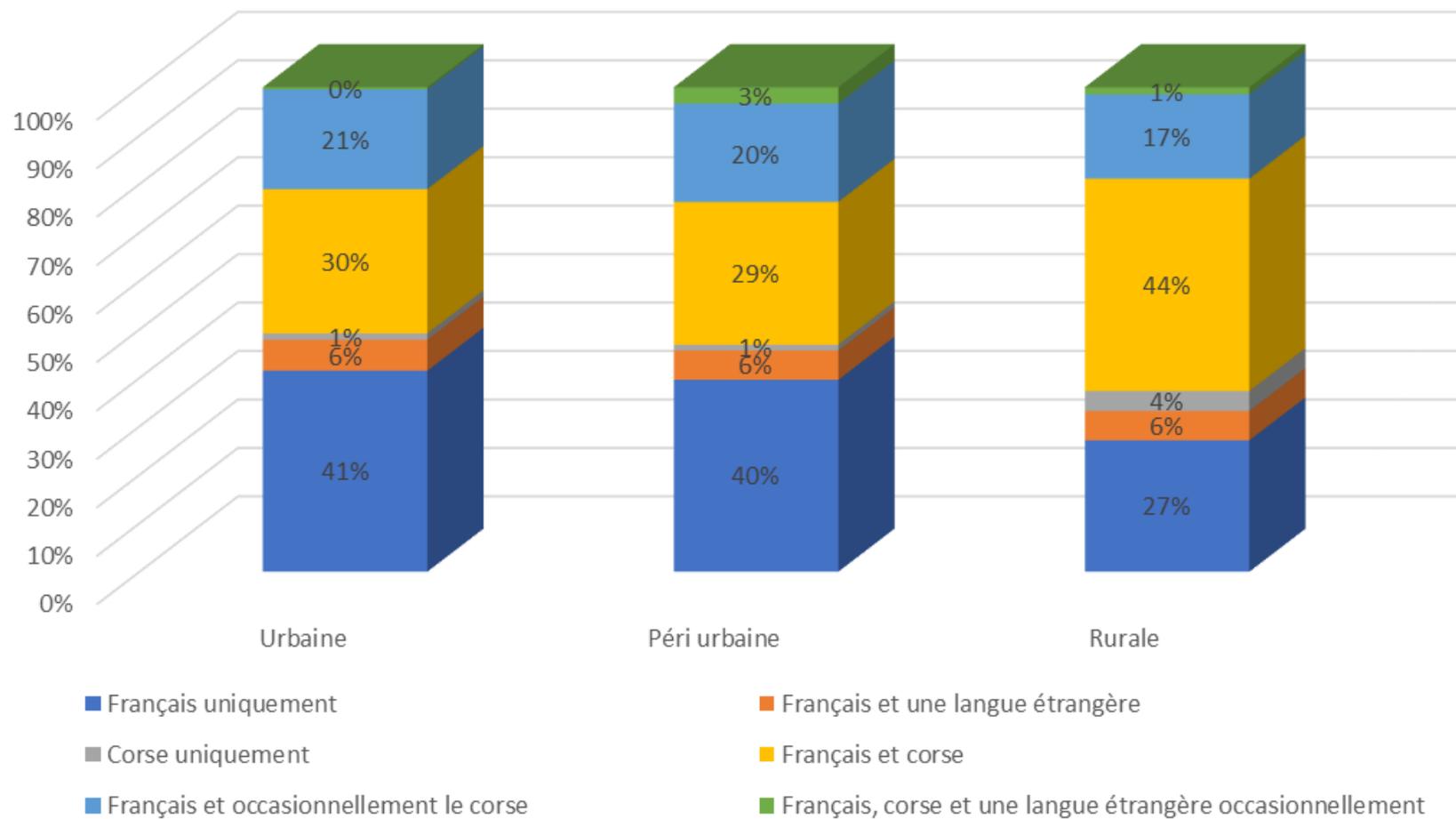


Figure 46. Pratique de la langue par zone géographique du lieu de résidence

LANGUE LA PLUS UTILISEE AU QUOTIDIEN							
	Français uniquement	Français et une langue étrangère	Corse uniquement	Français et corse	Français et occasionnellement le corse	Français, corse et une langue étrangère occasionnellement	Total
Urbaine	280	43	9	201	139	3	675
	41%	6%	1%	30%	21%	0%	100%
Péri urbaine	164	25	5	122	84	14	414
	40%	6%	1%	29%	20%	3%	100%
Rurale	112	25	17	181	72	6	413
	27%	6%	4%	44%	17%	1%	100%
Total	556	93	31	504	295	23	1 502
	37%	6%	2%	34%	20%	2%	100%

Tableau 23. Usage de la langue par zone géographique

En particulier, voici les résultats obtenus par zone géographique concernant la fréquence de l'usage :

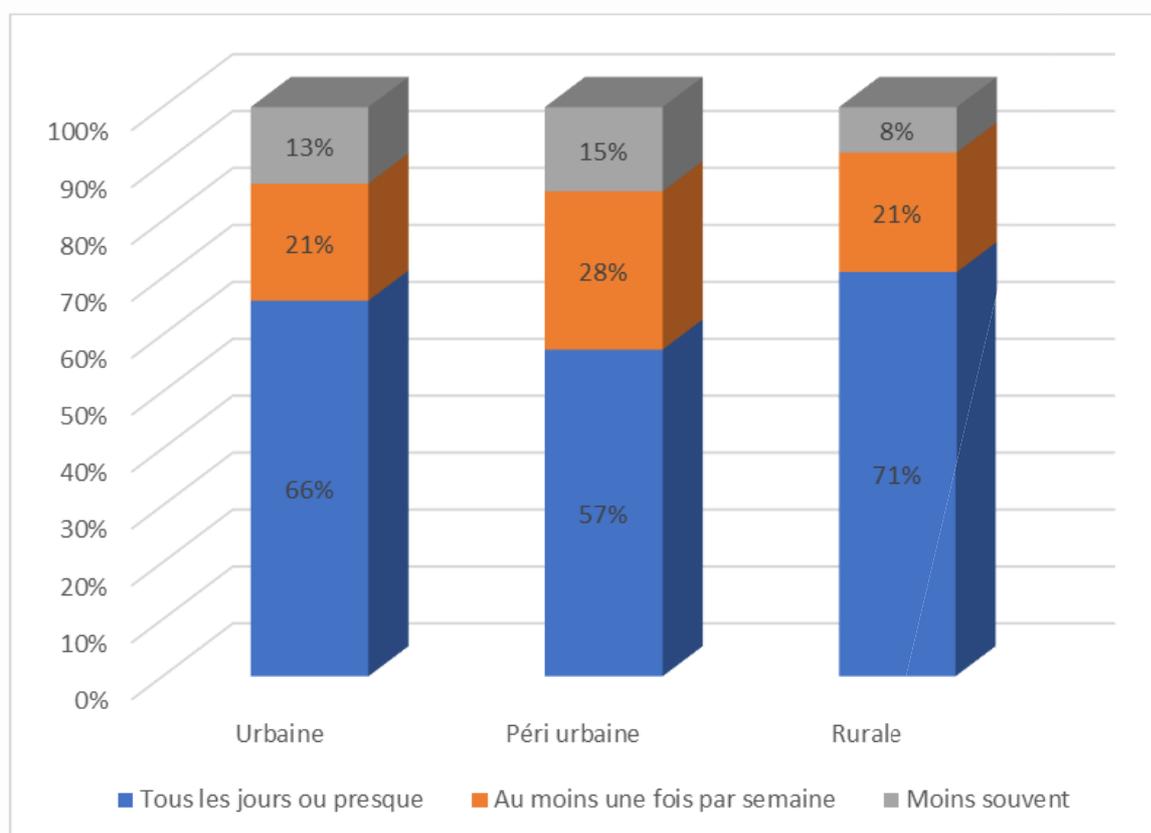


Figure 47. Fréquence de l'usage de la langue par zone géographique

De même, la pratique de la langue est plus courante en milieu rural : **ainsi, 71% des locuteurs corses déclarent parler la langue tous les jours ou presque contre 66% en milieu urbain.**

L'hypothèse 10 est validée.

3.3.5 Thème 4 : la représentation de la langue corse

a) Hypothèse 11 : il existe un consensus autour de la sauvegarde de la langue corse en raison d'un attachement élevé

Tout d'abord, intéressons-nous à l'attachement des répondants vis-à-vis de la langue. Pour mémoire, précédemment, les résultats de l'enquête avaient permis de mettre en lumière :

- L'importance perçue pour l'apprentissage de la langue durant leur scolarité. Ainsi, **93% des répondants valident l'affirmation suivante : « l'apprentissage du corse était important pour moi » ;**
- Et le bon souvenir qu'ils en avaient : 84% des répondants concernés en ayant gardé un bon souvenir.

De même, on perçoit déjà même une forme d'attachement y compris **chez les non-locuteurs, puisque 90% d'entre eux ont déclaré qu'ils adoreraient savoir parler le corse.**

En particulier, une question bien précise destinée à mesurer le niveau d'attachement à la langue était posée, plus en avant dans le questionnaire (une sorte de variable de contrôle). Le répondant était alors invité à quantifier son niveau d'attachement à la langue en attribuant une note de 1 à 10 (10 étant la meilleure note). Les résultats sont sans appel :

- **Plus de la moitié des répondants (52%) – locuteurs ou non – a attribué la meilleure note, 10 sur 10, soit un niveau d'attachement jugé très fort ;**
- **L'attachement est globalement très élevé puisque seul 9% environ ont attribué une note en dessous de la moyenne.**

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé décroissant
1	33	2,2	2,2	100,0
2	26	1,7	1,7	97,8
3	40	2,6	2,6	96,0
4	36	2,4	2,4	93,4
5	98	6,5	6,5	91,0
6	104	6,9	6,9	84,4
7	113	7,5	7,5	77,5
8	161	10,7	10,8	70,0
9	113	7,5	7,6	59,2
10	773	51,5	51,7	51,7
Total	1 497	99,8	100,0	
Système manquant	3	0,2		
Total	1 500	100,0		

Tableau 24. Note (de 1 à 10) attribuée destinée à mesurer son attachement à la langue corse

On peut déjà conclure que l'attachement à la langue reste très élevé, que l'on soit locuteur ou non. Qu'en est-il à présent de la perception à l'égard de la sauvegarde de la langue ?

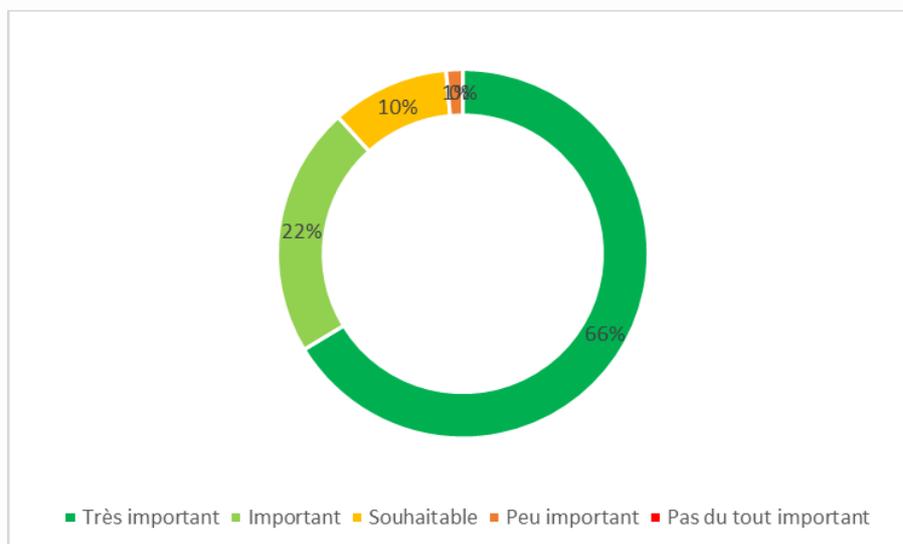


Figure 48. Niveau d'importance perçue à l'égard de la sauvegarde de la langue

Ainsi, **pour 88% des participants à l'enquête, il est important voire très important de sauvegarder la langue corse.**

A noter qu'une autre variable de contrôle avait été glissée dans le questionnaire, aboutissant aux mêmes résultats, puisque 81% des répondants se disent tout à fait d'accord avec l'affirmation suivante : « il est primordial de sauvegarder la langue ».

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
Pas du tout d'accord	2	0,1	0,1	0,1
Peu d'accord	3	0,2	0,2	0,3
Mitigé	48	3,2	3,2	3,5
Plutôt d'accord	213	14,2	14,3	17,9
Tout à fait d'accord	1 210	80,7	81,3	99,2
Ne se prononce pas	12	0,8	0,8	100,0
Total	1 488	99,2	100,0	
Système manquant	12	0,8		
Total	1 500	100,0		

Tableau 25. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « il est primordial de sauvegarder la langue Corse »

L'hypothèse 11 est validée.

b) Hypothèse 12 : la langue corse est de plus en plus mise en avant dans notre société, et dans les médias

Deux questions étaient consacrées à l'analyse de cette hypothèse. A partir des premiers résultats obtenus, et présentés plus haut, on apprend effectivement, que **plus de la moitié des répondants (59%) estime que la langue est de plus en plus mise en avant dans les médias**. Pour mémoire :

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
Pas du tout d'accord	57	3,8	3,8	3,8
Peu d'accord	111	7,4	7,4	11,2
Mitigé	308	20,5	20,6	31,8
Plutôt d'accord	384	25,6	25,7	57,5
Tout à fait d'accord	494	32,9	33,0	90,4
Ne se prononce pas	143	9,6	9,6	100,0
Total	1 498	99,8	100,0	
Système manquant	2	0,2		
Total	1 500	100,0		

Tableau 26. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « la langue corse est de plus en plus mise en avant dans les médias »

Intéressons-nous à présent aux usages de la langue corse en la matière. En lien avec le niveau de compétences, orale et écrite perçu, on écouterait plus facilement de la musique corse, ou encore la radio, qu'on ne lira un livre ou des articles de presse en langue corse. Ainsi :

- **Plus de la moitié des participants (58%) déclare écouter de la musique corse souvent voire toujours ;**
- De même, environ 35% d'entre eux écouteront souvent voire toujours, la radio en langue corse ou regarderont la télévision ;
- A contrario, près des trois quarts de répondants déclareront ne jamais lire des ouvrages en langue corse ; et **plus de la moitié (51%) ne lira jamais des articles dans la presse.**

En corse...

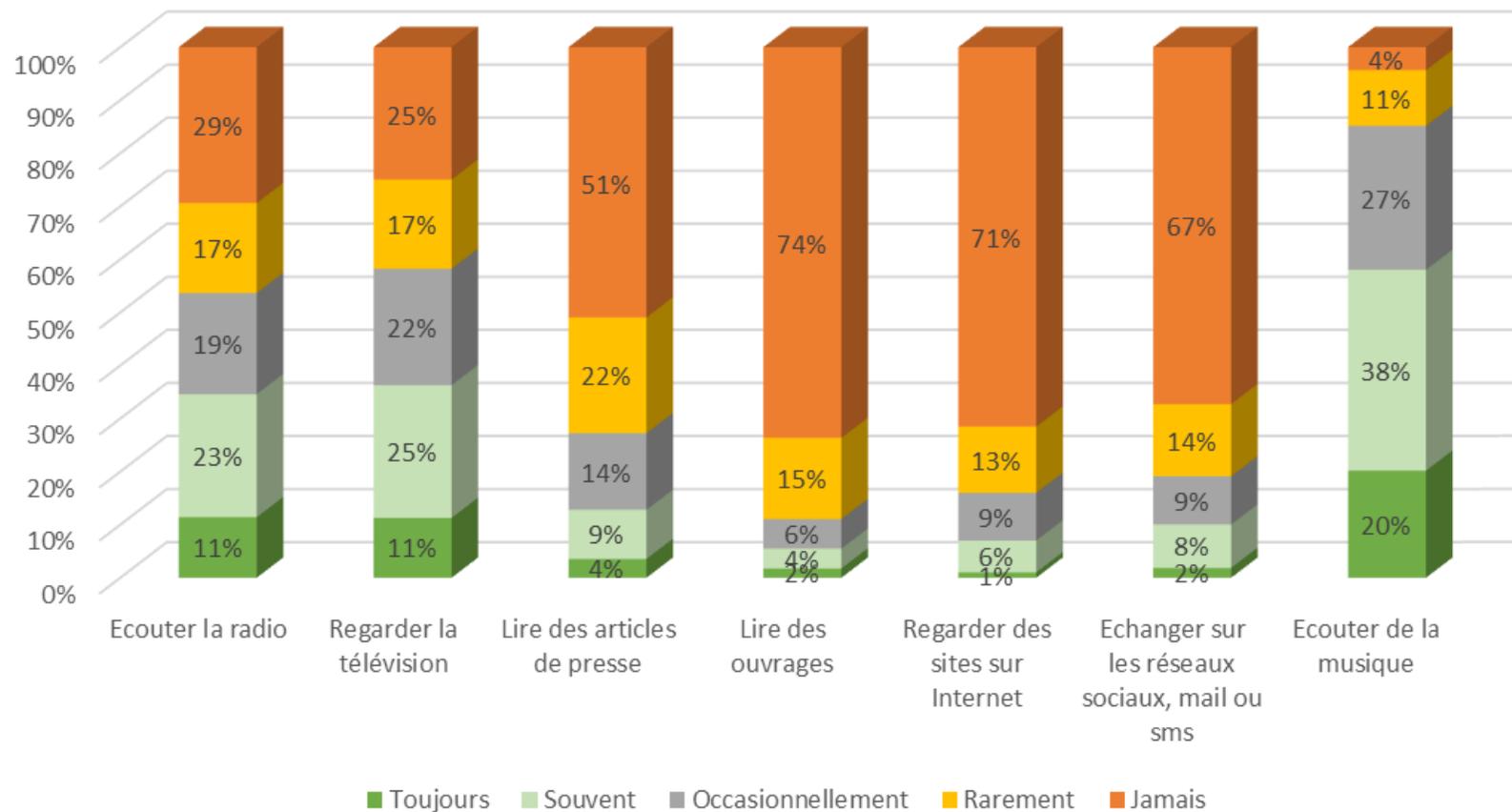


Figure 49. Les différents usages de la langue y compris avec les médias

L'hypothèse 12 est validée.

c) Hypothèse 13 : la langue corse, un vecteur fort d'identité

Tout d'abord, l'enquête révèle un sentiment de fierté assez fort **chez les locuteurs, puisque 97% déclarent qu'ils sont en accord, voire totalement d'accord, avec l'affirmation suivante : « je suis fier de savoir parler corse ».**

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
Pas du tout d'accord	6	0,4	0,7	0,7
Pas d'accord	3	0,2	0,4	1,1
Ne sait pas	15	1,0	1,8	2,9
D'accord	79	5,3	9,3	12,2
Tout à fait d'accord	748	49,8	87,8	100,0
Total	851	56,8	100,0	
Systeme manquant	649	43,2		
Total	1 500	100,0		

Tableau 27. Perception des locuteurs à l'égard de l'affirmation suivante : « je suis fier de savoir parler corse »

Par ailleurs, 99% des répondants considèrent que la langue fait partie de l'identité de la Corse :

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
Pas du tout d'accord	4	0,3	0,3	0,3
Peu d'accord	2	0,1	0,1	0,4
Mitigé	1	0,1	0,1	0,5
Plutôt d'accord	57	3,8	3,8	4,3
Tout à fait d'accord	1 431	95,4	95,5	99,8
Ne se prononce pas	4	0,2	0,2	100,0
Total	1 499	99,9	100,0	
Systeme manquant	1	0,1		
Total	1 500	100,0		

Tableau 28. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « cela fait partie de l'identité de la Corse »

L'hypothèse 13 est validée.

d) Hypothèse 14 : les attentes sont fortes pour sauvegarder la langue face à des risques exprimés

Avant de s'intéresser aux différentes attentes exprimées en matière de promotion et de sauvegarde de la langue, il semble pertinent de cerner les éventuelles craintes des participants. Nous avons vu précédemment que l'importance accordée à la langue était élevée du fait notamment qu'elle participe à l'identité de la Corse, d'après les répondants.

Quel est le statut perçu de la langue corse ? Pour la très grande majorité des répondants, le corse n'est ni un patois, ni un dialecte (même si quelques-uns ont pu rencontrer des difficultés à distinguer ces différents niveaux) :

- Ainsi, 89% des répondants réfutent le statut de patois (et 85% réfutent totalement cette affirmation) ;
- 79% réfutent également le statut de dialecte...
- Aussi, **79% déclareront que le corse est une langue comme les autres** (on soulignera ici 10% d'avis mitigés tout de même).

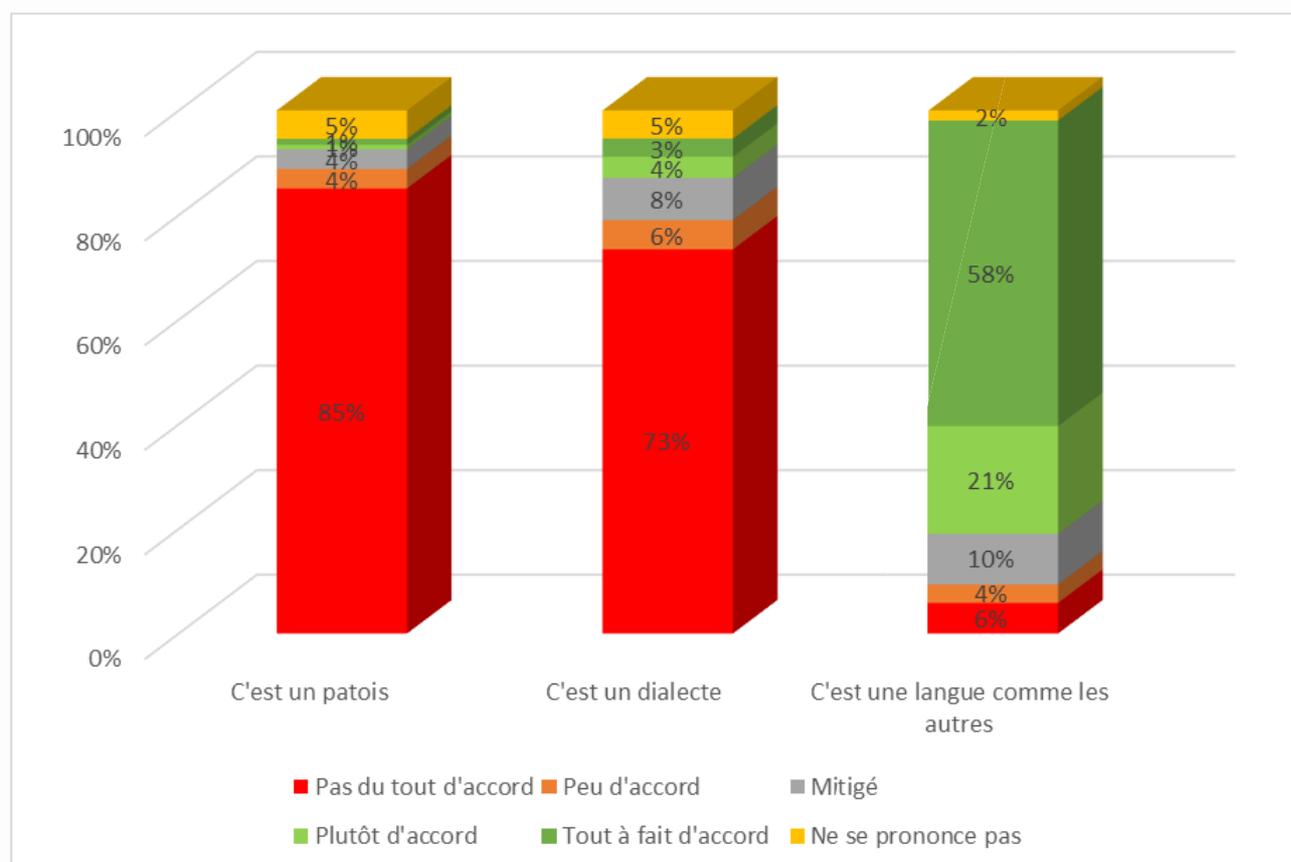


Figure 50. Le statut perçu de la langue

Dès lors, l'intérêt perçu pour la langue est très élevé, puisque :

- **94% des répondants réfutent l'affirmation suivante « ça ne sert à rien d'apprendre le corse » ;**
- Tout comme ils réfutent, globalement dans les mêmes proportions, l'affirmation suivante « il n'y a pas d'intérêt de parler le corse » (en effet, ils sont 91% à réfuter cela).

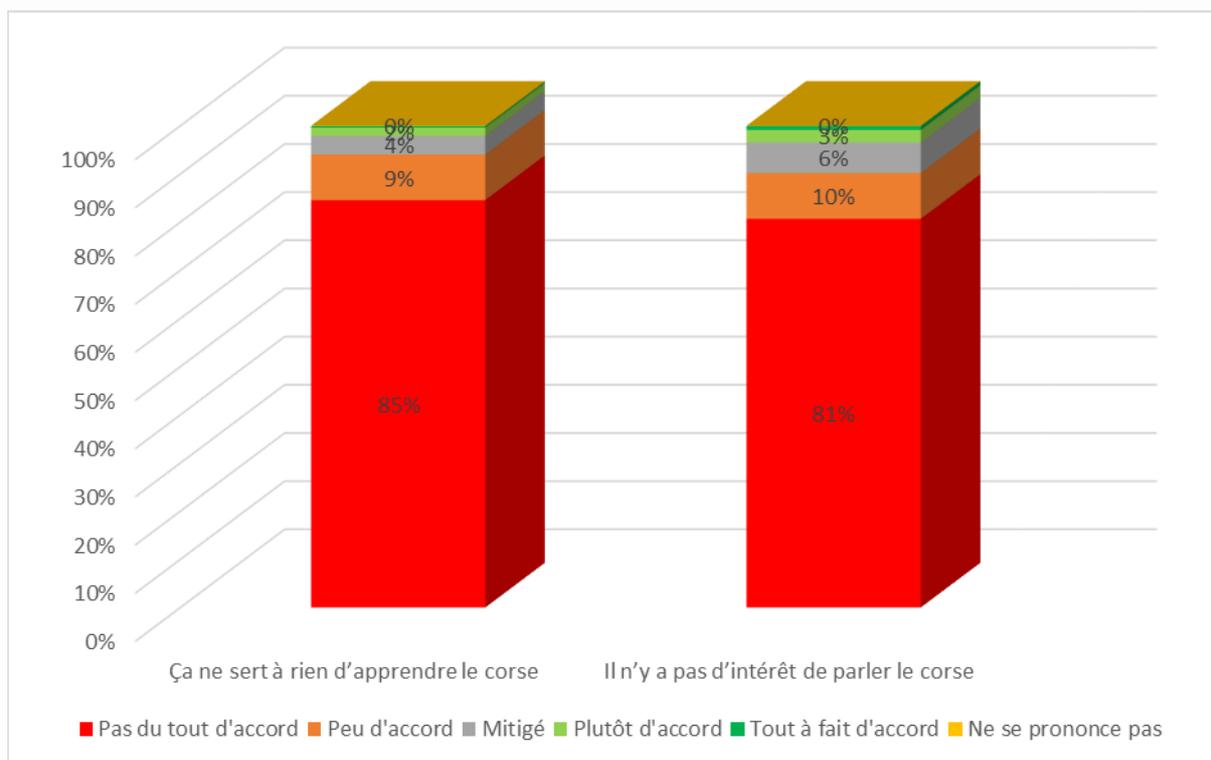


Figure 51. Intérêt perçu pour la langue

Dans le prolongement de cet attachement et de l'importance accordée à la langue, ils pourront exprimer des craintes quant à l'avenir de la langue :

	Fréquence	%	% Valide	% cumulé
Pas du tout d'accord	48	3,2	3,2	3,2
Peu d'accord	36	2,4	2,4	5,6
Mitigé	136	9,1	9,1	14,6
Plutôt d'accord	299	19,9	19,9	34,6
Tout à fait d'accord	883	58,9	59,0	93,5
Ne se prononce pas	97	6,5	6,5	100,0
Total	1 498	99,9	100,0	
Système manquant	2	0,1		
Total	1 500	100,0		

Tableau 29. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « c'est une langue en danger »

Ainsi, 79% des répondants considèrent que la langue est actuellement en danger.

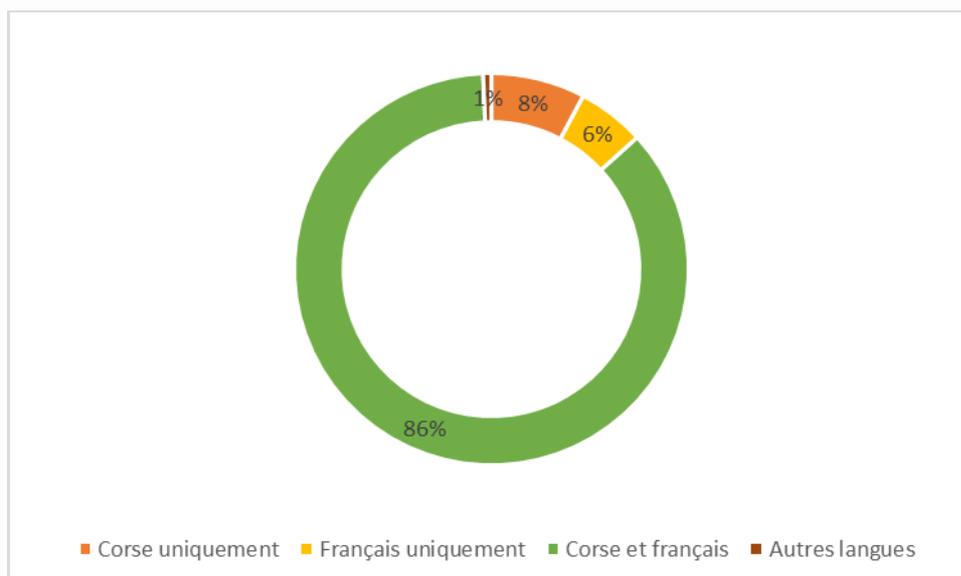


Figure 52. Langues qui devraient être parlées à l'avenir en Corse

Dès lors, 86% des répondants considèrent que le corse et le français devraient être parlés à l'avenir en Corse. Toutefois, cette réponse ne donne pas une idée exacte du niveau d'exigence ou de parité entre les langues. Ce sujet fera l'objet d'approfondissement plus tard. Dans le prolongement de ce sentiment général, les répondants se sont alors prononcés sur l'importance du rôle dévolu à différents acteurs en matière de promotion et de sauvegarde de la langue. Ils ont attribué une note de 1 à 5, considérant que la note 5 signifiait que le rôle était très important.

Si l'on considère le rôle le plus important attribué (soit la note de 5 sur 5), les principaux acteurs à mobiliser sont par ordre décroissant :

- **D'abord, les parents et la famille (89% des répondants estiment que leur rôle est très important en la matière)**, un constat qui se fait l'écho du rôle majeur toujours assuré en matière de transmission / apprentissage de la langue, vu plus haut ;
- **Suivi de l'école (76% estiment que son rôle est très important)**, confirmant les résultats obtenus concernant les principaux lieux d'apprentissage de la langue aujourd'hui, même si l'école, on l'a vu supra, ne suffira pas à garantir l'apprentissage de la langue à elle-seule ; particulièrement lorsqu'il s'agit d'un enseignement non bilingue (Cf. le niveau de satisfaction pour les répondants ayant reçu un enseignement non bilingue) ;
- Puis dans une moindre mesure, on accorde une importance particulière aux médias, ou encore aux associations culturelles.

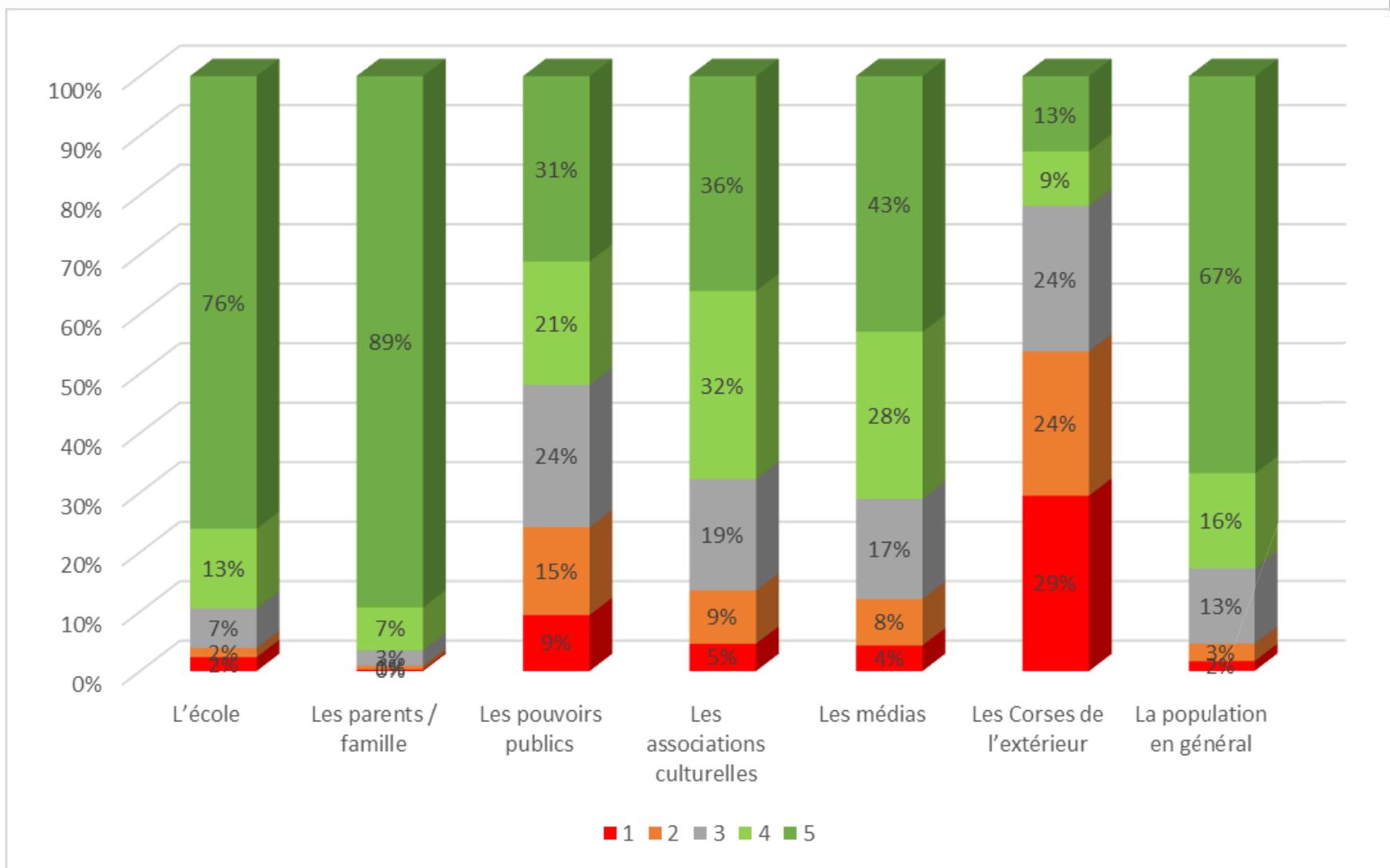


Figure 53. Rôle attribué de 1 à 5 aux différents acteurs en matière de promotion et de sauvegarde

Plus globalement, **on retiendra que pour 67% des répondants, la population en général aura un rôle très important à jouer**, contrairement à la diaspora. Autrement dit, il en va du devoir de tous de promouvoir et de sauvegarder à sa manière, chacun à son niveau, la langue corse.

Les participants ont ensuite apporté leur regard sur la pertinence de certaines actions – proposées - énumérées ci-dessous dans le cadre de la sauvegarde de la langue. Ainsi, de manière générale, l'ensemble des actions énumérées apparaissent pertinentes, et notamment :

- Accroître la présence du corse dans les médias, proposition ayant recueilli 92% d'avis favorables ;
- Tout comme renforcer les moyens à destination des outils de promotion et d'apprentissage de la langue (90% d'avis favorables) ;
- **Ou encore former davantage d'enseignants à la langue corse (90% également).**

On retiendra surtout une certaine adhésion collective à l'égard d'actions fortes en faveur de la langue, telles que **la co-officialité de la langue corse (ainsi, 71% des participants considèrent cette action comme nécessaire pour sauvegarder la langue)**, tout comme la mise en place de la parité français-corse à l'école (avec 63% d'individus qui considèrent cette action comme nécessaire). Toutefois, ces résultats doivent être nuancés pour diverses raisons :

- S'il est vrai que l'attachement est élevé, il convient tout de même de distinguer la posture parfois idéalisée et non engageante qui sera livrée dans le cadre d'une enquête, et la volonté concrète de voir aboutir ce projet (des propos contradictoires ayant été identifiés par les enquêteurs notamment autour de la nécessité de mettre en place la co-officialité et des diverses obligations que cela impose, y compris parfois de la part de locuteurs corses) ;
- Par ailleurs, cette enquête ne reflète que l'opinion des individus ayant accepté d'y participer. On peut penser que les individus ayant refusé d'y participer ont souvent une perception très différente sur la question de la sauvegarde de la langue ;
- Il convient également de distinguer ce que l'on souhaite, de ce qui est réalisable... A ce sujet, et en complémentarité de ces enseignements, une dernière question concernant la faisabilité dans la mise en place d'une société bilingue avait été glissée. Les résultats sont présentés plus bas.

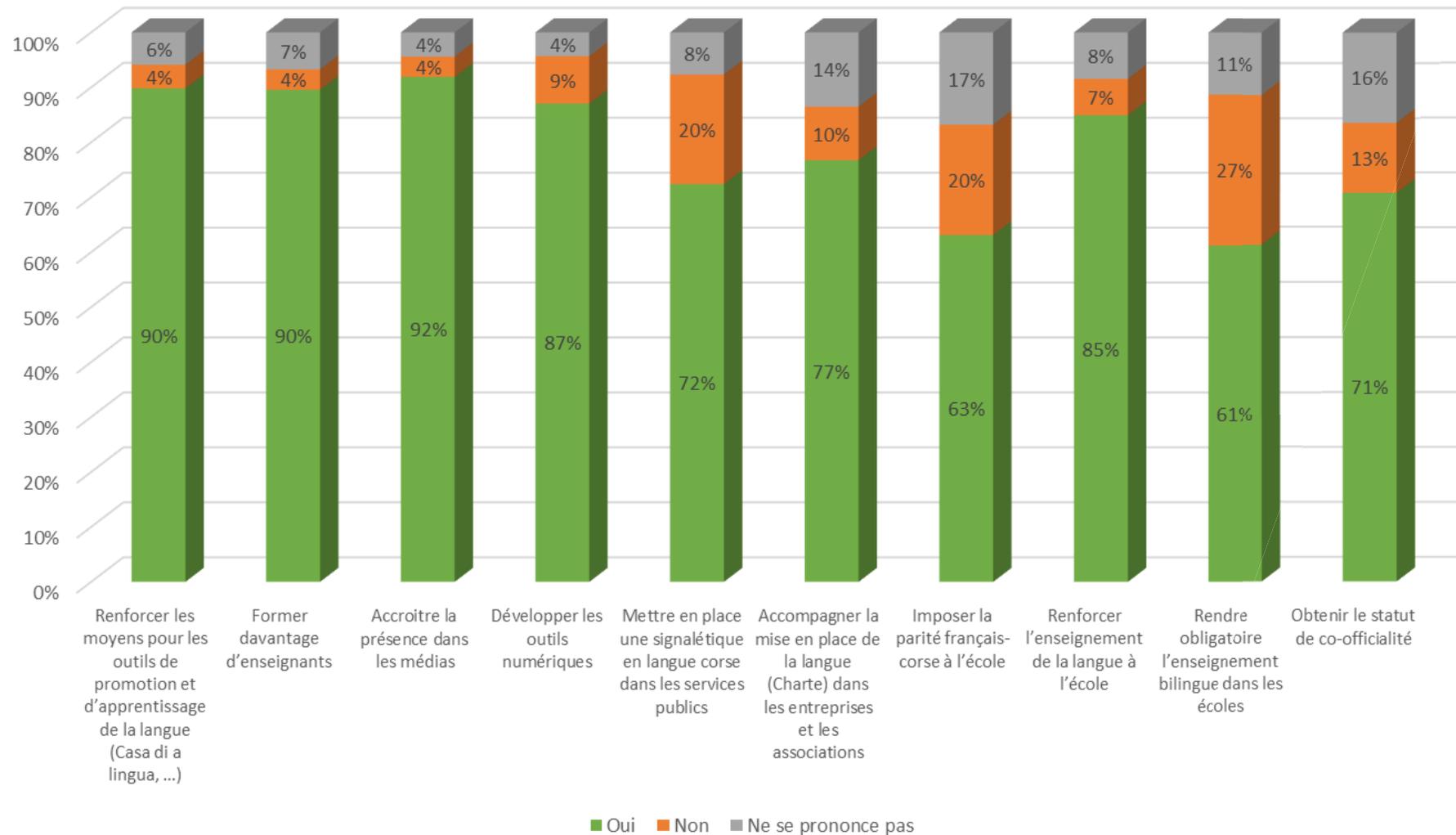


Figure 54. Nécessité de mettre en place les différentes actions pour la sauvegarde de la langue

Dans le détail, certains répondants ont souhaité émettre leurs propres recommandations dans le cadre de la promotion et de la sauvegarde de la langue, dont voici les principaux résultats :

Ainsi, on apprend que l'enseignement et la formation arrivent en tête des recommandations mises en avant par les répondants. En effet, il ressort à travers ces suggestions, la nécessité de favoriser la formation des jeunes par le biais de l'école ainsi que des adultes via la formation professionnelle et le travail. En particulier, selon les répondants, le développement de la langue doit passer par un renforcement de l'enseignement à l'école en :

- Améliorant le contenu des enseignements ;
- Valorisant l'apprentissage scolaire ;
- Renforçant le bilinguisme scolaire ;
- Plus globalement, en proposant davantage d'heures d'enseignement.

S'agissant de l'apprentissage de la langue pour les adultes, les répondants souhaiteraient la démocratiser via la formation professionnelle et créer les opportunités de parler le corse au travail. Les recommandations en matière de formation concernent également mais dans une moindre mesure, la formation des enseignants.

Par ailleurs, la création ou l'amélioration des moyens de promotion de la langue existants pour accroître sa présence dans la société font l'objet de plusieurs propositions de la part des répondants. Ainsi, les médias sont suggérés comme une solution de promotion de la langue pour les répondants (application mobile, émissions télévisées, journaux, numérique). En outre, les répondants proposent également la mise en place de cours de corse et d'ateliers divers (écriture, chant) afin de diffuser la langue au plus grand nombre. A ce sujet, un exemple quant au manque de places disponibles pour un atelier d'apprentissage de la langue corse pour adultes a été rapporté.

Autre préconisation, plus étonnante, concerne l'apprentissage de la langue à destination des nouveaux arrivants et étrangers ; l'ensemble de ces suggestions pouvant participer à la mise en place d'une société bilingue. A ce sujet, qu'en pensent les répondants ?

Les participants se montrent particulièrement sceptiques concernant le niveau de faisabilité dans la mise en place d'une société bilingue en Corse : **pour plus des trois quarts des répondants (76%), cela leur paraît difficile voire très difficile.**

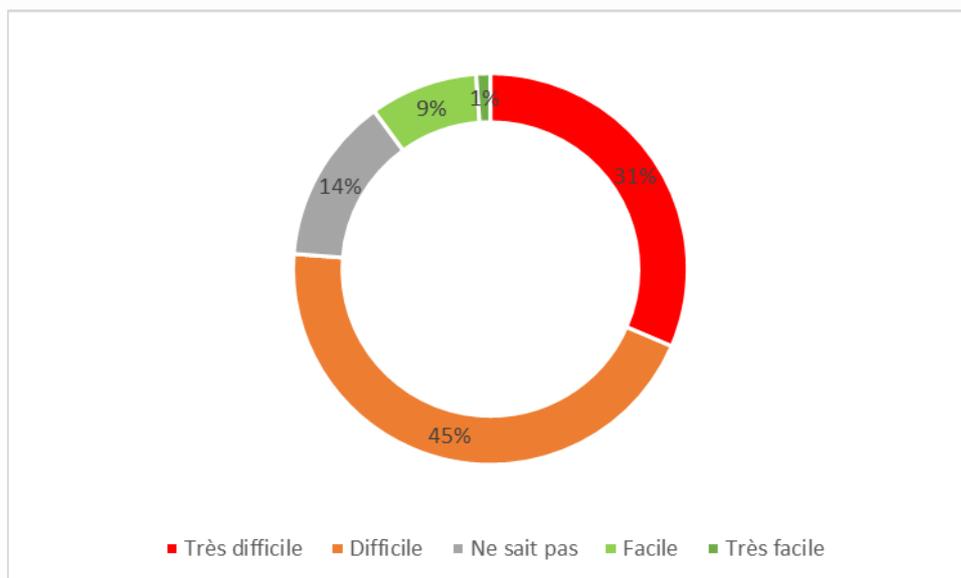


Figure 55. Perception à l'égard de la faisabilité de la mise en place d'une société bilingue en Corse

Autrement dit, si l'engouement et l'attachement sont forts, et les enjeux en matière de sauvegarde bien identifiés par les participants, de leur point de vue, la mise en place d'une société bilingue leur paraît de prime abord complexe.

Enfin, on soulignera, d'après les perceptions (subjectives) recueillies sur le terrain, il existerait une velléité d'apprendre le corse pour des nouveaux arrivants, considérant que cela fait partie de l'identité de l'île.

L'hypothèse 14 est validée.

3.3.6 Synthèse

Le tableau infra reprend les divers enseignements de l'enquête à la lumière des hypothèses proposées initialement.

Hypothèse	Résultats
Hypothèse n°1 : La maîtrise de la langue corse est faible.	Validée
Hypothèse n°2 : Le type de compétences détenues varie en fonction de l'âge.	Validée
Hypothèse n°3 : Il existe un écart entre niveau de compétences perçues et niveau de compétences réelles.	Non validée
Hypothèse n°4 : La transmission familiale de la langue Corse s'est perdue au fil des ans.	Partiellement validée
Hypothèse n°5 : L'école est un outil d'apprentissage nécessaire mais non suffisant.	Validée
Hypothèse n°6 : Les outils au service de l'apprentissage de la langue Corse se sont développés.	Validée
Hypothèse n°7 : L'usage de la langue reste limité et circonscrit à des tribus.	Validée
Hypothèse n°8 : La langue Corse n'est pas un moyen de communication naturel, en particulier chez les jeunes.	Validée
Hypothèse n°9 : La pratique de la langue est différenciée suivant le genre.	Validée
Hypothèse n°10 : La pratique de la langue est différenciée suivant la zone géographique.	Validée
Hypothèse n°11 : Il existe un consensus autour de la sauvegarde de la langue Corse en raison d'un attachement élevé à la langue.	Validée
Hypothèse n°12 : La langue Corse est de plus en plus mise en avant dans notre société, et dans les médias.	Validée
Hypothèse 13 : La langue Corse, un vecteur fort d'identité.	Validée
Hypothèse 14 : Les attentes sont fortes pour sauvegarder la langue Corse face à des risques exprimés.	Validée

3.4 Une estimation du nombre de locuteurs en Corse

Comme indiqué précédemment l'UNESCO considère comme des indicateurs importants de la vitalité d'une langue la proportion et le nombre absolu de locuteurs dans la population. L'objet de cette section vise donc à estimer une proportion et un nombre de locuteurs réalistes pour la langue corse parmi la population adulte résidente en Corse. Les consultants ont déjà expliqué la difficulté à tracer avec précision la frontière entre locuteurs et non-locuteurs.

Jusqu'ici, nous avons considéré la notion de locuteurs au sens large, ce que l'on peut appeler les « locuteurs déclarés », c'est-à-dire les individus qui se définissent eux-mêmes comme des locuteurs indépendamment de leur niveau de maîtrise de la langue corse.

La proportion de « locuteurs au sens large » observée dans l'échantillon est de **63,39%**. Cette proportion englobe les 3 profils suivants :

- Je suis bilingue ;
- Je comprends bien et je sais bien parler ;
- Je comprends bien et je sais un peu parler.

Cette proportion renverrait à un nombre total de locuteurs de plus de 18 ans compris entre **164 400³⁰ et 177 500** une fois prise en compte la marge d'erreur liée à la variance d'échantillon.

Ce chiffre apparaît extrêmement surestimé car il comptabilise ensemble des individus qui sont des « locuteurs réels » ou actifs et des individus qui sont des « locuteurs potentiels » qui ont une expérience et/ou une certaine connaissance de la langue mais ne la pratique pas. Pour mémoire :

- Seuls 2% des répondants ont déclaré parler uniquement corse le plus fréquemment au quotidien ;
- 34% des répondants déclarent utiliser le plus fréquemment au quotidien, le français et le corse ;
- Auxquels il faudra ajouter une bonne proportion d'individus, 20%, déclarant parler le plus fréquemment le français et occasionnellement le corse ;

³⁰ La population adulte vivant en Corse est estimée à 270 000 personnes sur la base des données INSEE présentées dans le tableau 1.

Pour obtenir une estimation plus fiable de la proportion et du nombre de locuteurs, les consultants proposent de s'intéresser à ce que l'on appellera les « locuteurs actifs », c'est-à-dire les individus qui, indépendamment de leur niveau de maîtrise de la langue, vont saisir les occasions qui s'offrent à eux de l'utiliser au quotidien.

Dans le cadre de cette enquête, « les locuteurs actifs » sont définis comme les individus qui ont fait le choix de répondre au questionnaire en langue corse et ont été capables de répondre à au moins 10% des questions en langue corse.

A partir de cette définition, on peut estimer la proportion de locuteurs actifs à **39,1%** de la population adulte vivant en Corse. Cela correspondrait à un nombre total de locuteurs actifs adultes en Corse compris entre **99 000 et 112 000 environ**. **L'estimation centrale retenue est donc de 105 500 « locuteurs actifs ».**

Proportion de « locuteurs déclarés »	Nombre de « locuteurs déclarés » ou « locuteurs potentiels »	Proportion de « locuteurs actifs »	Nombre de « locuteurs actifs » ou « locuteurs réels »
63,39%	[164 400 – 177 500]	39,11%	[99 000 – 112 000]
Commentaire des consultants	Largement surestimé		Réaliste et concordant avec les dires d'experts

Tableau 30 Proportion et nombre de "locuteurs déclarés" et "locuteurs actifs" en Corse

Cette enquête laisse clairement apparaître qu'il existe une large fraction de la population adulte en Corse, 24% environ, qui se déclare en capacité de parler la langue Corse mais ne le fait pas nécessairement quand l'occasion se présente.

Les locuteurs réels, qui parlent le corse quand ils le peuvent, représentent environ 40% environ de la population adulte résidente.

Dans le tableau suivant, nous proposons à titre d'information complémentaire une décomposition de la proportion et du nombre de « locuteurs actifs » par microrégion. Rappelons que ces chiffres sont sujets à une marge d'erreur importante pour les microrégions les plus petites comme la Plaine Orientale, le Centre-Corse, le Taravo Valinco et Spelunca Liamone. En effet, la marge d'erreur est inversement proportionnelle à la taille de l'échantillon enquêté. Comme ces microrégions sont les plus petites, mécaniquement la marge d'erreur est un peu plus grande mais cela ne remet pas en cause les résultats présentés.

Microrégion	Proportion de « locuteurs actifs » par microrégion	Nombre de « locuteurs actifs »	Part dans le total des « locuteurs actifs »
Grand Bastia	43%	32 970	31,25%
Grand Ajaccio	23,9%	22 470	21,30%
Spelunca Liamone	22,25%	1 140	1%
Taravo-Sartenais-Valinco	56,96%	8 110	7,70%
Castagniccia	52%	7 725	7,32%
Balagne	53,95%	8 620	8,20%
Extrême Sud	38,21%	8 920	8,45%
Centre Corse	68,78%	8 675	8,25%
Plaine Orientale	52,37%	6 870	6,53%

Tableau 31 Proportion et nombre de « locuteurs actifs » par microrégion

Il ressort de cette enquête que la proportion de « locuteurs actifs » est particulièrement faible dans le Grand Ajaccio, la microrégion Spelunca Liamone et, dans une moindre mesure, dans l'Extrême Sud.

Par ailleurs, **le Grand Bastia représente près du tiers du total des « locuteurs actifs ».**

Toujours à titre d'information, une décomposition de la proportion de locuteurs actifs par CSP est proposée dans le tableau suivant. **Elle fait apparaître la prédominance des retraités dans le total des « locuteurs actifs ».** Les professions intermédiaires et les autres inactifs, parmi lesquels les étudiants, représentent aussi une part substantielle des « locuteurs actifs ».

Microrégion	Proportion de « locuteurs actifs » par CSP	Nombre de « locuteurs actifs »	Part dans le total des « locuteurs actifs »
Agriculteur exploitant	68,40%	2 415	2,29%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	39,49%	8 340	7,90%
Cadre, profession intellectuelle supérieure	30,84%	5 660	5,36%
Profession intermédiaire	34,88%	18 810	17,83%
Employé/Ouvrier	23,21%	7 760	7,36%
Retraité	60,32%	44 675	42,35%
Sans profession	25,73%	3 675	3,48%
Autres (Etudiants, inactifs, etc...)	27%	14 165	13,43%

Tableau 32 Proportion et nombre de "locuteurs actifs" par CSP

Annexe

Annexe 1. Le questionnaire en version française

Annexe 2. Le questionnaire en version corse (Pumonte)

Annexe 3. Le questionnaire en version corse (Cismonte)

Annexe 4. L'ensemble des résultats

Liste des Figures

Figure 1. Ventilation de la population par tranche d'âge en 2017 en Corse et en France (adapté de l'INSEE)	11
Figure 2. Répartition de la population totale par territoire de projet en 2017 (adaptée de l'Insee)	11
Figure 3. Répartition de la population par genre en 2017 en Corse (adapté de l'Insee). 12	
Figure 4. Répartition de la population non immigrée et immigrée en Corse en 2017 (adapté de l'Insee)	13
Figure 5. Répartition de la population étrangère par pays de naissance en Corse en 2017 (adapté de l'Insee)	13
Figure 6. Répartition de la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par CSP en 2017 en Corse et en France (adapté de l'Insee)	14
Figure 7. Quelle langue faudrait-il parler dans l'avenir en Corse ?	33
Figure 8. Répartition de la langue principalement utilisée jusqu'à l'âge de 6 ans dans les familles en Corse par tranche d'âge	34
Figure 9. Niveau de compétences déclaré en matière d'expression orale par tranche d'âge	37
Figure 10. Niveau de compréhension orale perçu par les répondants.....	37
Figure 11. Niveau de compréhension orale perçu par les individus par tranche d'âge ...	38
Figure 12. Niveau de compréhension orale exprimé par les individus en fonction de leur lieu de résidence au cours des 15 premières années	38
Figure 13. Niveau d'expression orale exprimé par les répondants	39
Figure 14. Niveau d'expression orale exprimé par les répondants par tranche d'âge.....	39
Figure 15. Niveau de compréhension écrite exprimé par les répondants par tranche d'âge	41
Figure 16. Niveau d'expression écrite exprimé par les répondants par tranche d'âge	41
Figure 17. Le rôle du pré test	72
Figure 18. Répartition des répondants par territoire de projet de la CdC.....	76
Figure 19. Répartition des répondants par tranche d'âge	77
Figure 20. Répartition des répondants par CSP	77
Figure 21. Répartition des répondants par niveau d'études.....	78
Figure 22. Choix de la langue utilisée pour répondre à l'enquête	79
Figure 23. Perception à l'égard du niveau de compétences détenues par type .	82
Figure 24. Le choix de la langue pour l'enquête par microrégion.....	84
Figure 25. Type de locuteurs déclaré par microrégion	86

Figure 26. Type de compétences détenues pour un niveau jugé bon (note attribuée 4 sur 5) voire très bon (note de 5 sur 5) par microrégion	88
Figure 27. Jugement de la compétence « Je peux comprendre quelqu'un qui s'exprime assez longuement » par tranche d'âge.....	89
Figure 28. Jugement de la compétence « Je peux tenir une conversation » par tranche d'âge	90
Figure 29. Jugement de la compétence « Je peux écrire un texte » par tranche d'âge	90
Figure 30. Profil des locuteurs (croisement des questions 3 et 15)	92
Figure 31. Modes d'apprentissage du corse	95
Figure 32. Souhaits des parents que leurs enfants parlent le corse plus tard ...	96
Figure 33. Lieu d'apprentissage de la langue aujourd'hui.....	97
Figure 34. Perception à l'égard de la transmission familiale.....	98
Figure 35. Type d'enseignement reçu	99
Figure 36. Niveau de satisfaction à l'égard de l'enseignement reçu	99
Figure 37. Bilan à l'égard de l'enseignement reçu	101
Figure 38. Appréciation à l'égard de l'affirmation suivante : « les cours de corse que j'ai reçus m'ont permis d'avoir les compétences d'aujourd'hui » suivant le type d'enseignement reçu	102
Figure 39. Appréciation à l'égard des affirmations suivantes : « il existe de plus en plus de moyens pour apprendre le corse aujourd'hui » (à gauche) et « la langue corse est de plus en plus mise en avant dans les médias » (à droite)..	103
Figure 40. Langues utilisées au quotidien le plus fréquemment	104
Figure 41. Fréquence de l'usage de la langue corse par les locuteurs.....	105
Figure 42. Occasions pour parler le corse	106
Figure 43. Perceptions des locuteurs quant à la pratique de la langue	107
Figure 44. Perceptions des non-locuteurs quant à la pratique de la langue	108
Figure 45. Pratique de la langue par genre	111
Figure 46. Pratique de la langue par zone géographique du lieu de résidence.	113
Figure 47. Fréquence de l'usage de la langue par zone géographique	114
Figure 48. Niveau d'importance perçu à l'égard de la sauvegarde de la langue	116
Figure 49. Les différents usages de la langue y compris avec les médias	118
Figure 50. Le statut perçu de la langue	120
Figure 51. Intérêt perçu pour la langue	121
Figure 52. Langues qui devraient être parlées à l'avenir en Corse.....	122
Figure 53. Rôle attribué de 1 à 5 aux différents acteurs en matière de promotion et de sauvegarde	123

Figure 54. Nécessité de mettre en place les différentes actions pour la sauvegarde de la langue.....125

Figure 55. Perception à l'égard de la faisabilité de la mise en place d'une société bilingue en Corse.....127

Liste des Tableaux

<i>Tableau 1. Evolution de la répartition de la population par tranches d'âge en Corse en 2009 et 2017 (adapté de l'INSEE)</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 2. Evolution de la population globale par territoire de projet entre 2009 et 2017 (adapté de l'Insee)</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 3. Indicateurs relatifs à l'emploi de la population en Corse âgée de 15 à 64 ans en 2017 (adapté de l'Insee).....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 4. Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le niveau de diplôme en 2017 (Source INSEE)</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 5. Population de 15 ans ou plus selon le niveau de diplôme en 2011 et 2017 en Corse (adapté de l'INSEE)</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 6. Principaux traitements statistiques utilisés au sein de l'étude</i>	<i>75</i>
<i>Tableau 7. Répartition des répondants par zone d'habitation.....</i>	<i>76</i>
<i>Tableau 8. Répartition des répondants en fonction du nombre d'années de résidence... 79</i>	<i>79</i>
Tableau 9. Répartition des répondants en fonction de leur profil	80
Tableau 10. Croisement type de locuteur déclaré avec le choix de la langue utilisée pour l'enquête.....	80
Tableau 11. Croisement type de locuteur déclaré avec le choix de la langue utilisée pour l'enquête.....	92
Tableau 12. Croisement du niveau de compétences perçues en matière d'expression orale et la langue utilisée pour l'enquête.....	93
Tableau 13. Croisement du niveau de compétences perçues en matière de compréhension orale et la langue utilisée pour l'enquête.....	93
Tableau 14. Langue parlée au sein du foyer jusqu'aux 6 ans.....	94
<i>Tableau 15. Langue parlée au sein du foyer jusqu'aux 6 ans par tranche d'âge</i>	<i>94</i>
Tableau 16. Langue parlée avec les enfants	95
Tableau 17. Fréquence des langues parlées avec les enfants par type de locuteur.....	96
Tableau 18. Niveau de satisfaction en fonction du type d'enseignement reçu .100	100
Tableau 19. Croisement de la typologie locuteur / non-locuteur (question 15) et de la pratique de la langue (question 30).....	105
Tableau 20. Fréquence d'utilisation du corse par tranche d'âge	109
Tableau 21. Langues fréquemment parlées au quotidien par genre.....	109
Tableau 22. Fréquence des locuteurs corses par genre	110
Tableau 23. Usage de la langue par zone géographique	114

Tableau 24. Note (de 1 à 10) attribuée destinée à mesurer son attachement à la langue corse	115
Tableau 25. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « il est primordial de sauvegarder la langue Corse »	116
Tableau 26. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « la langue corse est de plus en plus mise en avant dans les médias »	117
Tableau 27. Perception des locuteurs à l'égard de l'affirmation suivante : « je suis fier de savoir parler corse »	119
Tableau 28. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « cela fait partie de l'identité de la Corse »	119
Tableau 29. Perception à l'égard de l'affirmation suivante : « c'est une langue en danger »	121
Tableau 30 Proportion et nombre de "locuteurs déclarés" et "locuteurs actifs" en Corse	130
Tableau 31 Proportion et nombre de « locuteurs actifs » par microrégion	131
Tableau 32 Proportion et nombre de "locuteurs actifs" par CSP	131